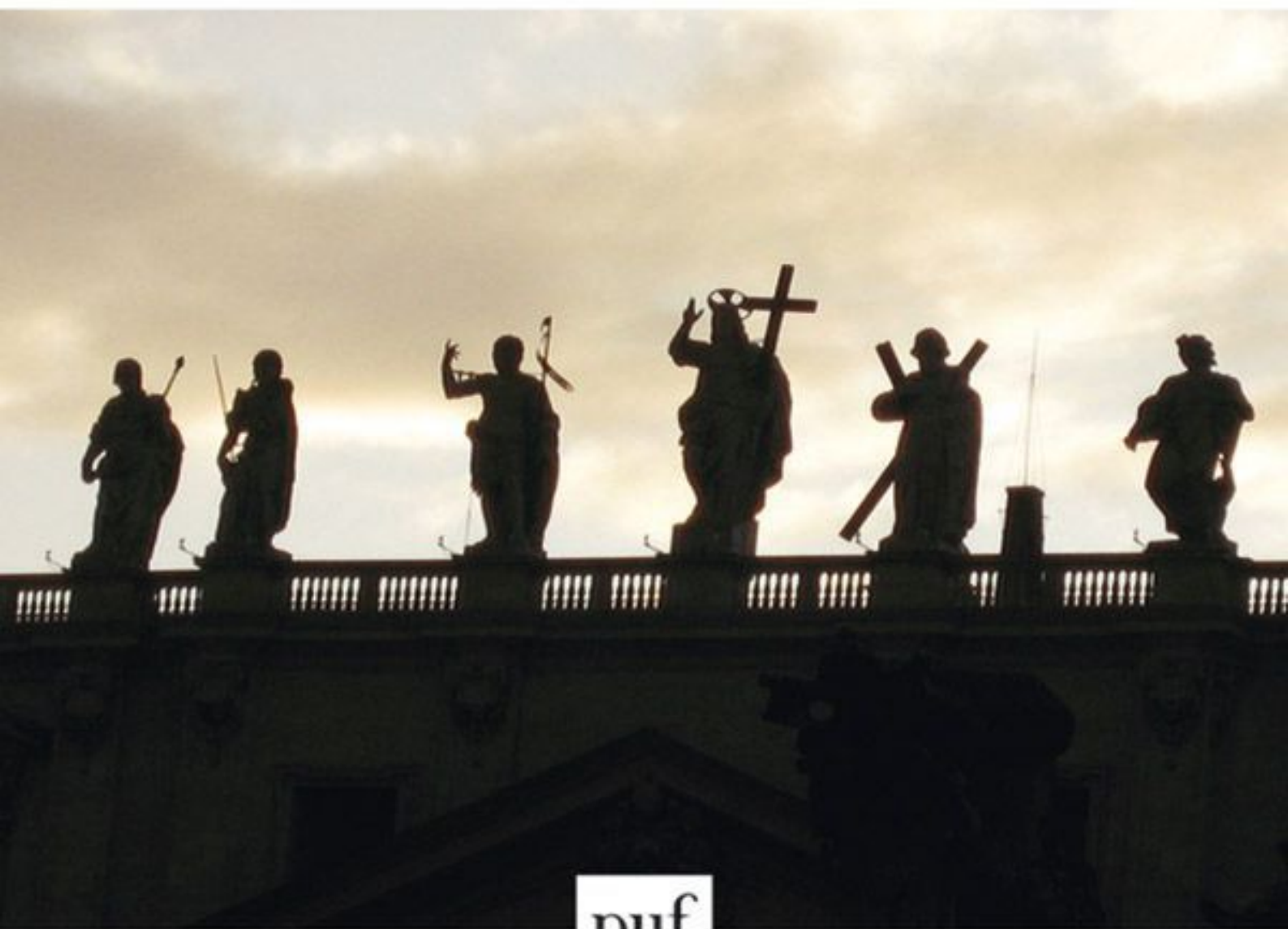


Jean-Baptiste Noé

Géopolitique du Vatican



puf

Jean-Baptiste Noé

Géopolitique du Vatican
La puissance de l'influence

puf

ISBN 978-2-13-073268-6

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2015, octobre

© Presses Universitaires de France, 2015
6, avenue Reille, 75014 Paris

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Ouvrage publié sous la direction de Pascal Gauchon

DU MÊME AUTEUR

Millésime 2015. Chroniques gastronomiques, 2015.

Parlare di Vino. Roman, 2015.

Léon XIII, le semeur de Dieu, EdN, 2014.

Histoire du vin et de l'Église, EdN, 2013.

Le Dossier Galilée, ADN, 2011.

Pie XII face aux nazis, Le Laurier, 2010.

INTRODUCTION

« Rome, du haut de sa sérénité, regarde de siècle en siècle couler au pied de ses murailles le flot des hommes et des événements sans cesser d'y être attentive. »

Charles de Gaulle,
Mémoires de guerre, L'Unité (1942-1944)

C'est à Jérusalem et en Palestine qu'éclot l'histoire du christianisme. Terre de la prédication du Christ, de sa crucifixion et de sa résurrection. Terre de la dispersion des apôtres, Thomas vers l'Inde, Paul en Grèce et Rome, capitale de l'Empire, pour Pierre. Dès ses débuts, le christianisme s'inscrit dans des lieux historiques réels : villes, régions, ports. La mythologie est supplantée par l'histoire et la géographie. Si dès le 1^{er} siècle les chrétiens assurent leur présence autour de la Méditerranée, c'est qu'ils se répandent sur le territoire de l'Empire romain qui les a vus naître. L'évangélisation se fait également dans des terres non romanisées, comme l'Arménie, l'Éthiopie et la côte des Indes, mais cela reste rare. Christianisme et romanité ont partie liée dès l'origine même de la révélation. Le christianisme est né en Palestine, avec Jérusalem comme épicode, et il s'est construit autour de la Grèce et de Rome, prenant Athènes et Rome comme piliers constructeurs. Trois villes et deux cultures qui font du christianisme la religion synthétique de la foi hébraïque et de la culture gréco-romaine, et des chrétiens les héritiers d'Abraham, de Thucydide et de Virgile. Dès ses débuts, le christianisme est apostolique, c'est-à-dire qu'il s'ouvre vers l'extérieur et qu'il veut agréger autour de lui tous les peuples. Mais c'est au sein de l'Empire romain qu'il se fortifie, qu'il s'approfondit et qu'il se développe. La religion chrétienne est ainsi la continuité de la romanisation et lorsque, à partir du xvi^e siècle, les chrétiens quittent leurs territoires traditionnels pour évangéliser des peuples

non romains, c'est la romanité qu'ils leur apportent, avec cette foi et cette culture chrétiennes qu'ils transmettent.

Rome est donc dès les premiers siècles la capitale de la chrétienté, la tête où est présent le chef de l'Église, le pape. Autour de Rome, au Vatican, sur les lieux mêmes du martyr de Pierre s'édifie une première basilique, rénovée au ^{xvi}^e siècle pour donner celle que nous connaissons aujourd'hui. Avec la chute de l'Empire romain, le territoire de Rome passe sous la juridiction de fait de l'évêque, puisque c'est la seule autorité politique qui demeure dans la ville. Cet état de fait est officiellement reconnu par le roi des Francs Pépin le Bref qui accorde des terrains au pape pour lui permettre d'avoir un État, donc d'être indépendant. Cet État perdure jusqu'à aujourd'hui, en dépit d'une éclipse entre 1870 et 1929. Du point de vue de sa superficie, le Vatican est le plus petit État du monde. Du point de vue de son influence et de sa puissance diplomatique, il est l'un des plus grands. Le Saint-Siège joue en effet un rôle considérable dans les relations internationales, et ce depuis plusieurs siècles. Il n'a pourtant ni le *hard power* des États-Unis, ni la profondeur stratégique de la Russie, ni la puissance culturelle et économique de la France, ni l'industrie de l'Allemagne, ni l'attractivité de la Chine. Il n'est présent ni au G20 ni au Conseil de sécurité de l'ONU. Il n'est que très rarement invité dans les sommets internationaux. Mais il est écouté, il défend un avis sur toutes les questions importantes de ce monde, et il déploie l'un des plus grands réseaux diplomatiques¹.

QUESTIONS TERMINOLOGIQUES

Église catholique, Saint-Siège et Vatican sont trois réalités qui ont des rapports entre elles mais qui ne sont pas synonymes. L'Église désigne la communauté humaine fondée par Jésus-Christ, qui a pour chef visible le pape. Elle comprend l'ensemble des catholiques. Le Saint-Siège, ou Siège apostolique, désigne le gouvernement de l'Église catholique, à savoir le pontife romain et les organismes de la Curie. Il constitue une personnalité juridique reconnue dans le cadre de la communauté internationale, exerçant ainsi sa propre souveraineté. Le Siège apostolique possède la particularité d'être à la fois sujet de droit canonique et sujet de droit international. « Cette souveraineté, effective et inaliénable, existait bien avant que fussent posés les principes du droit des gens ; par conséquent elle n'a pu être créée par les autorités civiles, sujettes au droit des gens². » La souveraineté de l'Église est davantage d'ordre théologique que politique, ce qui lui donne sa spécificité.

Le Saint-Siège ne se confond pas avec l'État de la Cité du Vatican, ou Vatican, qui est un État à part entière. Dans le langage courant, les termes Saint-Siège et Vatican sont souvent employés l'un pour l'autre, alors même qu'ils désignent deux réalités juridiques et morales différentes. Si la juridiction de la Cité du Vatican s'étend sur les 44 hectares du quartier romain, celle du Saint-Siège s'exerce sur toute l'humanité. Le pape et les diplomates de l'Église sont des citoyens du Vatican, mais ils exercent leurs charges pour le compte du Siège apostolique. À ce titre, il aurait sans doute été plus exact de nommer ce livre *Géopolitique du Saint-Siège*. Nous l'avons nommé *Géopolitique du Vatican* par commodité et simplicité langagière, le Vatican étant une réalité qui parle davantage à nos contemporains que le Saint-Siège.

DISCOURS DE LA MÉTHODE

Après avoir été officiellement bannie de l'université après la Deuxième Guerre mondiale, la géopolitique revient en force depuis quelques années, pour le bonheur de cette science. Mais ce retour n'est pas sans procurer quelques confusions épistémologiques qu'il nous faut ici préciser. La géopolitique n'est pas uniquement l'étude des relations internationales et de la diplomatie. Ce livre en parle, bien sûr, et une partie importante est consacrée à la diplomatie du Saint-Siège. Mais la géopolitique, c'est aussi l'analyse de l'histoire inscrite dans la géographie ; analyse qui s'opère dans les différences temporelles et scalaires. La géopolitique, c'est aussi la science des représentations : comprendre comment l'objet étudié voit le monde, comment il l'appréhende, quelle *Weltanschauung* il promeut, ce qu'il veut pour le monde, et comment il veut l'influencer. C'est pourquoi nous faisons nôtre la définition de la géopolitique donnée par Yves Lacoste : « L'analyse des rivalités de pouvoirs sur des territoires de grande et de petite tailles³. »

La géopolitique du Vatican a ceci de particulier qu'elle ne vise pas à étendre l'influence d'un État. Elle ne cherche pas à gagner des parts de marché. Elle ne vise pas des prérogatives politiques. Elle cherche à diffuser et à faire respecter des notions qui peuvent paraître trop intellectualistes : le bien commun, la paix, le respect du plus faible et le développement intégral de la personne. Elle cherche à parler à tous les hommes et à tout l'homme, selon la formule consacrée. Elle veut bâtir la communauté des peuples. Le Vatican est un État incontournable dans la diplomatie mondiale. Sa voix porte, à l'égal des plus grands, peut-être parce qu'il est indépendant et qu'il ne se soucie ni de ses ventes commerciales ni de son image internationale. Il vise le spirituel, le cœur et l'âme de l'homme, des idéaux sur lesquels il n'a pas de concurrent puisqu'il est le seul État à défendre ce type de réflexion. La géopolitique du Vatican est ancrée dans une géographie précise, nourrie par l'histoire des siècles et les aventures des chrétiens. Elle comporte des hauts lieux, des points d'arrimage et de

référence majeurs ; son regard porte sur l'ensemble de la terre. C'est une géopolitique atypique, comme l'est l'essence de son discours. C'est une géopolitique qui peut se vanter d'une puissance réelle, depuis des siècles.

C'est cette géopolitique que nous allons essayer d'appréhender dans ce livre, en analysant tout d'abord les lieux du Vatican, c'est-à-dire les situations et les espaces géographiques autour desquels évolue son histoire, lieux qui sont à la fois des points de repère et des bornes de sa construction. Il s'agit de montrer que cette géopolitique s'inscrit dans la romanité, qui est à la fois un espace géographique donné (les frontières de l'Empire romain), et une vision culturelle et anthropologique du monde.

Puis nous nous intéresserons aux idées défendues par le Vatican, dans le domaine de la culture, de la politique, de l'économie et de l'écologie. Il a un message original à transmettre et à promouvoir, et c'est ce message qu'il s'agit d'étudier. En effet, toute son action diplomatique vise à défendre et à soutenir ce message, que ce soit par l'intermédiaire de sa présence dans les institutions internationales, ou par l'action de ses clercs et de ses laïcs engagés dans le monde.

Enfin, nous étudierons sa spécificité diplomatique. Nous verrons quelle est la place du Saint-Siège dans le concert des nations, et comment toutes les grandes questions et incertitudes de notre temps peuvent se lire et s'interpréter à la lumière de la géopolitique du Vatican.

D'OU L'ON PARLE

L'honnêteté intellectuelle vis-à-vis du lecteur nous oblige à expliciter le lieu d'où l'on parle. Il est évident qu'un même sujet sera abordé de façon différente selon l'optique intellectuelle que l'on adopte. Nous cherchons à développer une compréhension réaliste du monde, fondée sur la reconnaissance des différences culturelles des peuples. Nous ne croyons pas à l'universalisme plat défendu par les partisans de la mondialisation heureuse, parce que les faits nous démontrent que cela n'existe pas. Nous constatons que chaque peuple a ses spécificités, son génie, sa culture, et nous n'estimons pas utile d'éradiquer ces spécificités au nom d'une mise aux normes mondiales. Nous défendons une géopolitique critique, qui repose sur l'analyse du temps long et des horizons lointains, sur la reconnaissance de la réalité des identités et des conflits⁴. D'autres pourront avoir des visions différentes. Mais notre analyse essaye autant que possible de se fonder sur les faits, sur les textes, sur les propos mêmes du sujet que nous étudions. C'est la raison pour laquelle nous avons cité abondamment des textes et des documents du magistère de l'Église catholique. Cela pourra peut-être apparaître fastidieux à certains ; mais nous estimons au contraire que c'est indispensable pour comprendre la vision géopolitique du Vatican. L'histoire se fonde sur des faits, sur des réalités, sur des documents et, en les citant, nous voulons démontrer que nos analyses ne reposent pas sur des présupposés ou des idées, mais sur des réalités concrètes et tangibles. Nous voulons être capables de démontrer ce que nous avançons.

La thèse première défendue par ce livre est que la géopolitique du Vatican s'inscrit dans le cadre formateur de la romanité. Né dans l'Empire romain, forgé et nourri par la culture et la pensée de cet espace, le christianisme est le continuateur d'un empire qui n'est pas mort, qui ne s'est pas effondré, mais qui s'est transformé⁵. À ce titre, les chrétiens sont des fils de Rome et de la Grèce. Son extension mondiale, à partir du ^{xvi}e siècle pour l'essentiel, est avant tout une extension de la romanité. Ce que le

Vatican défend, c'est une vision romaine du monde, fondée sur le respect du droit, pour défendre la personne, afin de bâtir un monde de justice et de paix. Dans le cadre de l'évangélisation, c'est-à-dire de la diffusion de la foi chrétienne à des peuples qui en sont culturellement étrangers, le Vatican a opéré une profonde transformation du monde, en répandant des valeurs souvent étrangères aux aires de civilisation rencontrées. Cette tension entre la croyance en l'universel et la réalité des particularismes et des identités oblige le Vatican à opérer un effort constant d'inculturation. C'est pour lui tout à la fois un défi, une impasse et un horizon, qu'il n'arrive pas encore à dépasser et à franchir. Le Vatican est un des derniers États à essayer de concilier une tentation impériale sur le monde, en cherchant à étendre son influence et sa présence, tout en reconnaissant la spécificité de chaque peuple et en s'opposant, dans les discours et dans les faits, aux dangers de l'impérialisme. C'est cette aventure, d'expansions et de tensions, que nous voulons analyser ici, nous-même qui sommes fils de Rome et fidèle, autant que faire se peut, au Siège apostolique.

L'HOMMAGE D'UN JAPONAIS AU SAINT-SIÈGE

Pour comprendre l'influence diplomatique du Saint-Siège, il peut être bon de commencer par se décentrer et se mettre à l'écoute de ce qu'en disent des diplomates venant d'aires culturelles totalement différentes du catholicisme. À cet égard, nous disposons de la conférence d'un ambassadeur du Japon près le Saint-Siège, Kagefumi Ueno⁶. Cette conférence fut donnée le 15 mai 2009 à l'université pontificale grégorienne, à Rome. Elle fut prononcée dans le cadre d'un séminaire de formation pour diplomates asiatiques organisé par le Vatican. Il s'agissait d'initier ces diplomates à la culture chrétienne et de leur expliquer le rôle du Saint-Siège dans les relations internationales. L'ambassadeur Ueno a prononcé cette conférence en clôture du séminaire, pour faire part de son expérience d'ambassadeur auprès du Saint-Siège et expliquer en quoi il considérait qu'il est important pour les pays asiatiques d'avoir un ambassadeur à Rome⁷. Nous allons citer plusieurs passages importants de cette conférence, en analysant les propos tenus par l'ambassadeur. Kagefumi Ueno commence par montrer les différences culturelles majeures qui existent entre le monde catholique et le monde asiatique, et donc à quel point le catholicisme est étranger à la culture asiatique.

« En Asie, où des religions comme le bouddhisme, l'hindouisme, le taoïsme, le shintoïsme et l'islam sont dominants, le christianisme est généralement perçu comme "étranger" et les chrétiens sont minoritaires, sauf exceptions. Au Japon, par exemple, les catholiques représentent moins de 0,5 % de la population et il est très peu probable que ce chiffre augmente dans un proche avenir. [...]

Une fois en poste, à chaque fois que je rencontrais un responsable du Vatican, je lui parlais de mon souhait de dialoguer sur des questions de civilisation avec des hommes d'Église. Un jour, un cardinal m'a dit : "Mon cher ambassadeur, vous êtes vraiment au bon endroit, parce que c'est nous qui avons créé la civilisation occidentale". En quarante ans de vie diplomatique, c'était la première fois que je rencontrais quelqu'un qui s'exprimait avec autant de franchise. »

Puis l'ambassadeur révèle à quel point le Vatican est un nœud central de la diplomatie mondiale, où passent de nombreux messages et où l'on peut se tenir informé sur de nombreux sujets.

« Je suis toujours occupé parce que le pape reçoit souvent des chefs d'État ou de gouvernement, des dirigeants d'organismes internationaux. Beaucoup d'entre eux viennent de pays non chrétiens. Je dois donc rédiger un rapport. Au cours des trois dernières années, par exemple, tous les chefs d'État ou de gouvernement des pays du G8 ont été reçus en audience par le pape, sauf le Premier Ministre japonais. Leurs rencontres avec le pape font l'objet d'une forte couverture par les médias internationaux, en plus de celle des médias nationaux, publicité qui à son tour encourage d'autres leaders à se rendre chez le pape. De ce point de vue, le Vatican exerce une sorte de magnétisme, il est un centre d'action internationale et de diplomatie. Quelques mois après mon entrée en fonctions, j'étais convaincu que le Vatican est un acteur important de la communauté internationale, même quand les aspects religieux sont laissés de côté. »

Pour l'auteur, ce magnétisme des relations internationales s'explique par quatre raisons qui font de Rome un des pôles mondiaux de la diplomatie : le facteur moral, le pouvoir de faire circuler des messages, le pouvoir intellectuel et le pouvoir de l'information.

Le facteur moral :

« Si l'on écoute son discours⁸ sans savoir qui parle, on peut penser que l'auteur est le secrétaire général des Nations unies. Oui, les deux personnages ont un rôle semblable, en ce sens que le pape et le secrétaire général de l'ONU jouent tous les deux un rôle important de "gardiens de la morale internationale".

Bien sûr, les discours du pape retiennent l'attention du monde parce qu'il représente 1,1 milliard de catholiques. Mais, plus fondamentalement, on pense que son pouvoir moral et son autorité morale ont été renforcés à partir du moment où, en 1870, le Vatican a perdu presque tout son territoire. [...] Mais la perte de son territoire l'a libéré de ses "intérêts nationaux". Quand on écoute le président des États-Unis ou celui de l'Inde, on interprète naturellement leurs discours comme concernant leurs intérêts nationaux. Mais quand le pape parle d'affaires internationales, on n'interprète plus ses discours comme cachant les intérêts nationaux du Vatican. Cela permet au Saint-Siège de parler des questions internationales d'un point de vue humanitaire, éthique, moral. Paradoxalement, en perdant son pouvoir séculier, le Vatican a accru son pouvoir moral. »

Le pouvoir de faire circuler des messages :

« En novembre 2006, j'ai présenté au pape mes lettres de créance émanant de l'empereur du Japon. Pendant environ un quart d'heure, j'ai eu avec lui une agréable conversation en tête à tête dans sa bibliothèque privée. Notre conversation a porté, entre autres, sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Le jour même et le lendemain, une grande partie des médias du monde, nationaux et internationaux, grands et petits, ont parlé de notre conversation, en donnant bien sûr plus d'importance aux propos du pape. En Corée, c'était le sujet d'ouverture des journaux télévisés du soir, avec mon épouse et moi en kimono. Les reportages de la télévision coréenne ont été retransmis par la télévision japonaise.

La nouvelle a été diffusée non seulement par les grands médias mais aussi par de très nombreux médias catholiques locaux du monde entier, en Asie, dans les deux Amériques, en Europe, etc. »

Le pouvoir intellectuel :

« Le Vatican n'est pas qu'un État, c'est aussi un ensemble de "think tanks", eux-mêmes en réseau avec de nombreux "think tanks" éminents du monde entier. Le Saint-Siège fonctionne comme un carrefour d'intellectuels, qui donne à ceux-ci l'occasion de discuter et d'échanger des points de vue. Dans ce contexte aussi, le Vatican offre des biens publics. »

Le pouvoir de l'information :

« Parce que l'Église catholique est présente presque partout dans le monde en tant qu'Église universelle et qu'il y a des prêtres et des religieuses catholiques à peu près partout, l'Église catholique en général et le Vatican en tant que son "hub" – passent pour être informés de tout ce qu'il se passe d'important dans le monde.

Beaucoup d'ambassadeurs en poste ici disent que c'est le "poste d'écoute". [...]

On pourrait m'objecter que faire abstraction des éléments religieux du Vatican est trop artificiel. Mais je suis convaincu que ma manière de voir peut s'avérer convaincante, en ce sens qu'elle me permet de démontrer qu'il est opportun que le Vatican ait des liens avec les pays d'Asie, pas en tant que quartier général du catholicisme mais en tant qu'important acteur diplomatique. »

C'est cette voix de Tokyo qui nous montre l'importance de Rome dans la diplomatie mondiale.

[1.](#) En 2014, le Saint-Siège a 180 représentations à travers le monde, ce qui en fait un des États les plus représentés, avec les États-Unis et la France.

[2.](#) Zygmunt Ziewic, cité par C. Dickès, dans *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, Paris, Robert Laffont, 2013, p. 876.

3. Y. Lacoste, entretien à la revue *Conflits*, n° 1, avril 2014, p. 13.
4. Voir l'éditorial de P. Gauchon, « Manifeste pour une géopolitique critique », dans *Conflits*, n° 1, avril 2014, p. 5.
5. H.-I. Marrou, *Décadence romaine ou Antiquité tardive ? III^e-VI^e siècle*, Paris, Seuil, 1977.
6. Kagefumi Ueno fut ambassadeur du Japon près le Saint-Siège de 2006 à 2010. Il est actuellement professeur de civilisations et de cultures à la Kyorin University de Tokyo. Il est de philosophie bouddhiste shintoïste. S'intéressant beaucoup aux cultures et aux religions, il a demandé à son gouvernement de l'envoyer au Vatican, afin de pouvoir étudier la religion et la culture chrétienne.
7. La conférence a été rapportée par Sandro Magister, vaticaniste pour le journal *L'Espresso*. Il tient une rubrique intitulée *Settimo Cielo*. La conférence a été traduite en français par Charles de Pechpeyrou. Elle peut être lue en intégralité sur le site de Sandro Magister, où elle est en accès libre : <http://chiesa.espresso.repubblica.it/articolo/1338534?fr=y>.
8. L'auteur fait ici référence au discours au corps diplomatique que le pape prononce chaque début d'année devant l'ensemble des ambassadeurs accrédités près le Saint-Siège. Le discours est prononcé dans la salle royale du palais apostolique.

CHAPITRE 1

Les lieux du Vatican

La formation de l'État du Vatican, de l'empereur Constantin au pape Pie XII

Nous n'avons nullement ici l'intention de retracer l'histoire du Vatican de façon complète et détaillée, mais plutôt d'en dresser les différentes étapes et dates clés, afin de comprendre comment cet État atypique s'est formé et de mieux appréhender son histoire longue, complexe et riche.

La donation de Constantin

Fils d'empereur, Constantin (272-337) a bataillé pour occuper à son tour ce poste¹, dans la mesure où celui-ci n'est pas héréditaire chez les Romains. Sa mère, sainte Hélène, a mené les premières recherches archéologiques sur le tombeau du Christ. Lui-même a lutté contre l'arianisme², et dirigé le premier concile – celui de Nicée – qui a contribué à bâtir les cadres politiques et sociétaux du christianisme. Après trois siècles de persécutions, menées entre autres par Néron ou Dioclétien, Constantin parvient à établir la paix chrétienne et permet aux chrétiens de vivre librement leur foi. Par l'édit de Milan, il a contribué à modifier en profondeur la culture romaine, en introduisant dans l'empire deux notions qui lui étaient étrangères : celle de liberté religieuse et celle de distinction de l'ordre politique et de l'ordre temporel. On a longtemps attribué à Constantin la création des États pontificaux. En effet, d'après un texte législatif, Constantin aurait donné en 335 au pape Sylvestre I^{er} les provinces de l'Occident. On sait aujourd'hui que ce document est un faux, et qu'il fut probablement rédigé par la chancellerie pontificale au VIII^e siècle. Si l'authenticité du document a été assez rapidement contestée, c'est Lorenzo Valla³ qui en démontre le caractère apocryphe en 1440.

De façon plus certaine, les États pontificaux, appelés aussi États de l'Église, ont été créés par la volonté de Pépin le Bref⁴ en

752. Pieux et attentif au sort de l'Église, le roi carolingien cherchait également à remercier le pape Étienne II⁵ de son soutien dans la prise de la couronne du royaume franc contre la dynastie des Mérovingiens. Le roi s'était engagé à céder au pape des terres prises sur les Lombards, et c'est ce qu'il fait lors de l'assemblée de Quierzy. Ces terres recouvrent alors l'ancien exarchat de Ravenne. La donation est confirmée en 774 par Charlemagne. Ces territoires ont évolué au cours des siècles. Ils regroupent essentiellement le centre de l'Italie, le Latium, ainsi que des terres dans la vallée du Pô. Ils sont la possession des papes jusqu'en 1870. La péninsule italienne est alors constituée de trois blocs principaux : le sud, autour de Naples, convoité par les princes européens : Français, Espagnols et Allemands ; le nord, divisé entre de nombreuses cités, dont Venise, Gênes, Florence et Milan, et les États de l'Église.

Tout au long de l'époque médiévale et moderne, les papes ont administré ces territoires, se faisant à la fois chefs spirituels et chefs politiques, devant mener des guerres et des armées, et combattre aussi les vellétés de contrôle des familles romaines. Le Comtat Venaissin et la ville d'Avignon ont également fait partie de leur possession, jusqu'en 1791. C'est pour échapper aux luttes familiales romaines que les papes se sont installés en Avignon, entre 1309 et 1423. Rome n'était plus tout à fait dans Rome. Les États de l'Église se sont maintenus ainsi pendant plus de 1 000 ans, en dépit des attaques nombreuses qu'ils ont eu à subir et des soifs d'occupation qu'ils ont suscitées.

Le chant du cygne de ces États survient en 1870. Sous l'effet du mouvement nationaliste qui touche toute l'Europe, le royaume de Piémont-Sardaigne prend prétexte de l'unité italienne pour annexer l'ensemble des États et des principautés de la péninsule italienne ; les États pontificaux n'y échappant pas. Une à une, toutes les terres sont prises et passent sous la juridiction du roi Victor-Emmanuel. L'annexion se fait en plusieurs étapes. En 1859, le royaume du Nord annexe l'Ombrie, les Marches, la Romagne et les légations. Seuls Rome, le Latium et la Campanie restent entre les mains du souverain pontife, alors Pie IX⁶. Le répit est de courte durée, car l'année suivante, en 1860, le Piémont annexe l'ensemble de ces territoires, ne laissant au pape que la ville de Rome, protégée par les troupes françaises. Lorsqu'en 1870 la France entre en guerre contre la Prusse,

l'empereur Napoléon III rapatrie ces troupes sur le territoire national. Aussitôt, le roi d'Italie en profite pour entrer dans Rome. Le 20 septembre 1870, il lance ses soldats à l'assaut de la ville, protégée seulement par quelques gardes suisses. Pie IX refuse de verser un sang inutile et demande aux soldats de se rendre. Il quitte son palais du Quirinal et se réfugie au Vatican pour se mettre à l'abri. Victor-Emmanuel annexe la ville à son royaume, s'installe au Quirinal – qui est depuis lors la résidence du chef de l'État d'Italie –, et, le soir même, dort, de façon très symbolique, dans le lit du pape. Cinq mois plus tard, la capitale du royaume d'Italie est transférée de Florence à Rome (3 février 1871). S'ouvre ainsi la longue période de la question romaine qui empoisonne les relations entre les catholiques italiens et le gouvernement du pays. Pie IX refuse de reconnaître le nouvel État. Il se considère comme prisonnier au Vatican et y reste enfermé, ne sortant pas de son palais. Son successeur, Léon XIII (1878-1903), fait de même, ne cessant de demander une juridiction temporelle pour le Saint-Siège, qui continue d'exister en dépit de l'occupation territoriale. Après de longues négociations, la question romaine trouve une solution en 1929, quand sont signés les accords du Latran, reconnaissant une juridiction temporelle au Saint-Siège, et permettant ainsi de créer l'État du Vatican, d'une superficie de 0,44 km², ce qui met un terme officiel aux États pontificaux.

Sur l'étymologie du nom Vatican, les érudits s'opposent pour proposer plusieurs origines possibles. Sans trancher, nous évoquerons les principales. *Vaticanus* pourrait dériver de *Vates*, qui signifie devin ou croyant. Ce nom ferait référence à la présence de nombreux devins qui résidaient dans ce quartier, à l'extérieur de Rome. D'autres archéologues rattachent le terme à une ville étrusque, *Vaticum*, qui tirerait elle-même son nom du dieu *Vaticanus*, dont le temple se trouvait à côté de la colline du Vatican.

Quelle qu'en soit l'origine, on comprend que le nom de Vatican se rattache pleinement à la romanité, aussi bien à ses dieux et à ses rites qu'aux Étrusques, qui sont l'origine même de Rome.

Pierre, pierre de l'Église et de la basilique

L'impératrice Agrippine⁷ possédait une villa sur ce mont, où son fils, l'empereur Caligula⁸, a dû venir passer quelques moments de détente. Plus tard, il y fit bâtir un cirque, le *Circus Vaticanus*. En son centre se trouvait un obélisque, toujours visible place Saint-Pierre, qui reste le seul vestige de ce cirque. Les jardins adjacents au cirque ont été le théâtre de nombreux martyres de chrétiens, notamment celui de saint Pierre. Ayant été abattu dans ce cirque, Pierre fut enterré non loin de là, le long de la *via Cornelia*, comme le voulait la tradition de l'époque. C'est sur le lieu de sa sépulture que Constantin fit édifier une basilique, entre 326 et 333. La tradition chrétienne voulait en effet que les restes des martyrs, les reliques, soient conservés dans l'autel sur lequel le prêtre pouvait célébrer la messe, et que l'église soit bâtie au plus proche des corps des morts.

La construction de la basilique de Constantin a impliqué la destruction de l'ancien cirque romain de Caligula dont les pierres ont été réemployées. Au cours du ^{xvi}e siècle, l'édifice étant devenu trop étroit, une nouvelle basilique est édifiée, avec la fameuse colonnade du Bernin que nous connaissons aujourd'hui⁹.

Quand on entre dans le bâtiment, on aperçoit aussitôt l'autel sous le baldaquin de bronze dessiné par le Bernin. La tradition veut que le tombeau de Pierre se trouve juste en dessous, et qu'ainsi les papes, lorsqu'ils célèbrent la messe, le fassent au-dessus du premier d'entre eux. Cette architecture et cette tradition liturgique reflètent l'expression de la politique et de la géographie de la religion chrétienne. Ainsi, la géopolitique du Vatican s'enracine dans un lieu précis, un terroir et une histoire.

Les fouilles archéologiques qui n'ont cessé d'être effectuées depuis le ^{xix}e siècle sur ce territoire ont permis de mieux comprendre l'origine des premiers chrétiens, leur vie et leur rapport au monde, et d'étayer certaines traditions orales véhiculées depuis des siècles.

En effet, les historiens rationalistes du ^{xix}e siècle soutenaient largement que Pierre n'avait pas été enterré sous la basilique actuelle, et que cette croyance relevait de la légende. Les papes planifièrent alors l'organisation de fouilles archéologiques. Les premières eurent lieu sous le pontificat de Pie XI, mais c'est sous Pie XII, entre 1940 et 1949, qu'elles connurent un grand essor. Plusieurs nécropoles furent mises au jour. Leurs datations

permettent d'y reconnaître les sépultures de martyrs chrétiens des premiers siècles. Dans un mausolée situé sous l'autel de la basilique fut retrouvé le corps d'un homme d'environ soixante-dix ans, mort au 1^{er} siècle. Si rien ne permet de l'affirmer de façon définitive, il peut s'agir de l'apôtre Pierre¹⁰.

Géographie du Vatican

Si, depuis l'annexion de Rome par le Piémont, le Vatican est le lieu de séjour du pape, il n'en a pas toujours été ainsi. Longtemps, c'est au Quirinal que celui-ci habite, ainsi qu'au palais du Latran, dont l'église est la cathédrale de Rome. C'est au v^e siècle que le pape Symmaque fait construire une résidence qui présente l'avantage de se trouver à l'extérieur de Rome, donc loin de ses embarras, de son bruit et de sa foule. Celle-ci est aménagée au cours des siècles, notamment lors du pontificat d'Innocent III¹¹. Mais c'est au xv^e siècle, sous Nicolas V, que les palais du Vatican sont construits. Quant à la fameuse chapelle Sixtine, elle est bâtie sous le pontificat du pape Sixte IV, qui lui a donné son nom, entre 1477 et 1483. Les peintures de sa célèbre voûte sont inaugurées en 1512, sous Jules II. Michel-Ange réalise plus tardivement la fresque du Jugement dernier au-dessus de l'autel. Elle est inaugurée en 1541 par Paul III. C'est dans la chapelle Sixtine que se tiennent les conclaves pendant lesquels sont élus les papes¹². L'État du Vatican comprend la place Saint-Pierre, la basilique, le palais apostolique, les musées du Vatican et les jardins. Mais la géographie du Vatican dépasse le cadre de son territoire exigü. De nombreux bâtiments romains en sont sa propriété, bénéficiant du statut de l'extraterritorialité. La juridiction de ces bâtiments dépend du Saint-Siège, qui, contrairement au Vatican, est un sujet de droit international. C'est le cas notamment des nonciatures, ainsi que des bâtiments de l'ensemble du Latran (cathédrale Saint-Jean-de-Latran et palais), les basiliques majeures de Rome (Sainte-Marie-Majeure et Saint-Paul-hors-les-Murs), les bâtiments de la Curie romaine (la Chancellerie où siège la Rote romaine, le Tribunal suprême de la Signature apostolique et la Pénitencerie apostolique), ainsi que les palais des différentes congrégations, dont la Congrégation pour la doctrine de la foi et celle de la propagation de la foi, ainsi que le domaine de Castel Gandolfo, résidence d'été des papes, dont la superficie de 55 hectares

(palais et jardin) est plus grande que celle du Vatican. À cela, il faut ajouter l'université grégorienne qui, sans être sous la juridiction directe du Saint-Siège, est sous sa dépendance.

La diplomatie pontificale dans l'histoire européenne

À lui seul, ce titre pourrait faire l'objet d'une étude volumineuse ; nous nous contenterons ici de quelques rappels synthétiques. Le Saint-Siège a toujours joué un rôle prééminent dans la diplomatie européenne et dans les relations internationales du continent. L'exemple le plus marquant est sans doute l'appel à la croisade lancé par Urbain II en 1095 dont les conséquences géopolitiques, l'esprit de croisade traversant toute l'époque médiévale, mais également l'époque moderne, ont été profondes. Entendu comme une volonté d'expansion de la foi et de la culture, cet esprit de croisade se retrouve dans les grandes expéditions de découverte du monde débutées au ^{xv}^e siècle, puis le mouvement de colonisation de l'Afrique et de l'Asie au ^{xix}^e siècle. La diplomatie pontificale s'est aussi illustrée par une réflexion approfondie sur la guerre. Du concile de Charroux en 982, qui ouvre la grand-route du mouvement de la paix de Dieu, au concile œcuménique de Latran II en 1139 qui condamne l'usage de l'arbalète dans les batailles, l'Église a voulu bâtir les conditions d'une guerre juste, corollaire de la paix juste.

La notion de diplomatie, au sens où nous l'entendons de nos jours, est née à l'époque moderne. C'est avec Venise que les ambassadeurs voient le jour, la république envoyant des représentants dans les Chancelleries européennes, notamment à Paris. La France lui emboîte le pas, ainsi que les États de l'Église. Au moment où se bâtit l'État moderne, l'ambassade et le corps diplomatique deviennent des éléments indispensables de la prérogative étatique, comme le furent en leur temps l'établissement d'archives et la constitution d'un Trésor et d'un garde des Sceaux¹³. Le Saint-Siège figure alors parmi les premiers États modernes de l'Europe, avec la France, l'Espagne et l'Angleterre¹⁴.

Au ^{xvi}^e siècle, Grégoire XIII¹⁵ précise les attributions des nonciatures, il définit la distinction de leur degré et il pose les bases juridiques et protocolaires. Sous son pontificat, on compte treize nonciatures, notamment à Venise, en Espagne, en France,

à Naples et à Vienne. Héritier des légats du pape envoyés notamment lors des conciles œcuméniques en Orient, lors des premiers siècles de l'Église, le nonce (du latin *nuntius* qui veut dire « messager ») est chargé de diriger la nonciature.

Pour la France, la première nonciature permanente remonte au pontificat de Paul III¹⁶. Rodolfo Pio di Carpi en est le premier nonce, entre 1535 et 1537.

Les diplomates du Vatican sont présents dans les grandes chancelleries, négocient des traités et se font les intermédiaires de la paix européenne¹⁷. Les diplomates du Saint-Siège se sont illustrés tout au long de ces siècles qui voient l'émergence d'une conscience nationale et d'une exigence de paix, dont les principes se bâtissent de façon empirique. Le Saint-Siège est ainsi le premier État européen à créer une école pour former ses diplomates. Il s'agit de l'Académie des nobles ecclésiastiques, qui devient, dans les années 1950, l'Académie pontificale ecclésiastique. Créée en 1701 par le pape Clément XI, c'est la plus ancienne école diplomatique d'Europe. La diplomatie pontificale a, sur ce plan-là, servi de modèle à toutes les autres diplomaties du continent. Cette école est le passage obligé pour les prêtres qui se préparent à mener une carrière diplomatique, carrière importante au sein de l'Église : sur les neuf papes du ^{xx}e siècle, six ont été des diplomates et ont servi comme légat, comme nonce apostolique, ou comme secrétaire à la Secrétairerie d'État¹⁸. Parmi eux, le pape Paul VI disait que la diplomatie est « l'art de faire la paix » et Jean-Paul II affirmait que les diplomates « sont des experts en humanités »¹⁹.

Indépendant des mouvements politiques, sans pouvoir s'affranchir totalement des coalitions et des alliances stratégiques, notamment dans ses rapports complexes avec l'Empire, le Vatican a toujours essayé d'être un contrepoids et une force de paix dans une Europe continuellement déchirée par les guerres²⁰. À l'époque contemporaine, Léon XIII a fait du Saint-Siège une force de médiation et d'écoute. N'ayant aucune ambition terrestre, ne cherchant pas à défendre des parts de marché, à s'assurer des accès aux routes des hydrocarbures, la diplomatie pontificale peut pleinement jouer son rôle d'apôtre de la paix. Son objectif n'est pas la domination d'un territoire ou la prédominance stratégique, mais la paix dans le monde et la défense des valeurs

de l'humanité. Ainsi, de façon que l'on pourra juger paradoxale, la disparition des États pontificaux n'a pas mis un terme à la diplomatie pontificale, mais l'a au contraire réorientée et lui a donné un souffle nouveau. Perdant ses territoires italiens, le Saint-Siège s'est recentré au cœur du monde. Ne défendant pas ses intérêts propres, il a pu apparaître comme une puissance neutre, donc fiable pour des médiations et des harmonisations. C'est ce qui lui a permis de jouer un grand rôle dans les relations internationales du ^{xx}^e siècle, et ainsi d'être reconnu comme un acteur majeur du concert des nations.

Le Saint-Siège dans le chaos du ^{xx}^e siècle

Les fondements de Léon XIII

Gioacchino Pecci devient pape en 1878, succédant à Pie IX, et prend le nom de Léon XIII. Il trouve un Saint-Siège bouleversé par l'annexion de ses territoires huit ans plus tôt et attaqué par de nombreux États européens anticatholiques : la France, qui opte pour la République anticléricale, l'Allemagne, où Bismarck mène une politique de répression des catholiques, nommée *Kulturkampf*, l'Italie, où le roi est anticatholique, et où l'unité italienne (*Risorgimento*) s'est édifiée en opposition à l'Église. Quant à l'Angleterre anglicane et à la Russie orthodoxe, leur opposition au catholicisme date de plusieurs siècles. Nombreux sont les États en Europe qui dénieient alors au Saint-Siège le fait d'en être un, arguant de la disparition de sa souveraineté territoriale (le Vatican). L'Italie est en première ligne pour encourager ce refus de la reconnaissance étatique, et les revendications pontificales sur les territoires annexés qui y sont associées. En dehors des combats pour la foi et des textes théologiques que Léon XIII publie, le dossier diplomatique est un des plus importants de son règne. Le pape ne cesse de vouloir faire reconnaître l'existence légale du Saint-Siège, et il ne se résout jamais à admettre les pertes territoriales de 1870. Avec une grande constance tout au long de ses 25 années de pontificat²¹, le pape Pecci fait preuve d'une détermination sans faille pour situer le Saint-Siège parmi les puissances diplomatiques de son temps, continuant à entretenir des relations

diplomatiques avec plusieurs États européens, dont la France, en dépit des oppositions italiennes.

Si le pontificat de Léon XIII est si important dans la géopolitique contemporaine du Vatican, c'est qu'il pose les fondements de ce que sera l'action du Saint-Siège tout au long du ^{xx}^e siècle. De façon consciente ou non, ses successeurs, de Pie X jusqu'à François, marchent dans le chemin tracé par Léon XIII. Mais Léon XIII est un peu fondateur malgré lui, par adaptation aux circonstances, pour répondre aux défis qui lui étaient posés²².

Trois thèmes structurent sa diplomatie : la défense de la paix, la protection des catholiques persécutés, la défense des libertés humaines, notamment sur les questions fondamentales de la liberté religieuse et de la liberté politique.

Médiation internationale et défense de la paix

Jamais peut-être autant que dans les années 1870-1880 l'Église n'a connu une telle hostilité de la part des États d'Europe. Qui est le pape aux yeux des diplomates et des chefs d'États européens ? Un évêque enfermé dans un palais et qui court avec nostalgie après la grandeur perdue. Diplomate sans État, chef d'État sans armée, voulant peser sans avoir rien à négocier, le Pape semble ne disposer que d'une « arme », celle utilisée par Mazarin à la bataille de Casale en octobre 1630, lorsqu'il s'est précipité à cheval entre les deux armées en criant « Pace ! Pace ! », dans l'espoir d'être entendu.

Par la politique des arbitrages, des médiations et des bons offices, initiée par Léon XIII, le Vatican cherche à mettre à profit son statut de puissance neutre, au-dessus des partis, tout en s'immisçant dans les relations internationales. La première médiation d'importance est effectuée en 1885, quand Bismarck demande au pape son arbitrage pour régler un conflit entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines. C'est un conflit mineur au niveau européen, mais c'est la première intervention d'envergure pour le Vatican depuis 1870. Léon XIII se prête de bonne grâce à cela, ce qui lui permet de revenir dans le concert des nations. D'autres médiations surviennent au cours des années suivantes.

Deux échecs majeurs sont toutefois à son passif. En 1898 tout d'abord, où, en dépit de ses bons offices, il ne parvient pas à

empêcher la guerre entre les États-Unis et l'Espagne au sujet de Cuba. Gros échec également l'année suivante, en 1899, quand l'Italie refuse que le Saint-Siège participe à la conférence de la paix de La Haye, alors même qu'il y est invité par la Russie. Le Quirinal craint une reconnaissance internationale du Saint-Siège. Les diplomates pontificaux s'activent pour faire échouer ce blocage ; rien n'y fait, l'invitation est levée. Après 21 ans de pontificat, c'est un affront pour Léon XIII. D'autant que le veto est maintenu huit ans plus tard sous Pie X : en 1907, l'Italie s'oppose toujours à ce que le Vatican participe à la deuxième conférence de la paix de La Haye, malgré le soutien de plusieurs puissances européennes.

Protéger les catholiques persécutés

Avec les médiations, le souci majeur de Léon XIII est de faire face à la montée du nationalisme, idée dangereuse pour le monde catholique. En effet, dans beaucoup d'États, les gouvernements estiment que si on est catholique on ne peut pas être un bon citoyen de son pays, car on ne peut avoir deux chefs : son dirigeant politique et le pape. Le dogme de l'infaillibilité pontificale, défini lors du concile Vatican I de 1869, est utilisé comme argument à l'appui de cette thèse²³. Pour des chefs d'États en pleine ébullition nationaliste, que ce soit dans l'Allemagne et l'Italie unifiée ou dans la France républicaine humiliée, la nation, le culte de l'État, la fidélité au drapeau passe avant toute chose. Et comment être sûr que le catholique français voit dans l'Allemand catholique non un frère mais l'ennemi à combattre pour récupérer l'Alsace perdue ?

Le spectateur impuissant ?

Les papes ne pourront pas grand-chose face à la montée des périls européens. En dépit de leurs encycliques et de leurs interventions, force est de reconnaître qu'ils n'ont pas vraiment la capacité d'influer sur les événements, tant les machines diplomatiques des puissances sont rodées. La diplomatie du Saint-Siège n'est efficace que si on veut l'écouter. La bonne volonté n'est pas toujours le meilleur allié lors des crises et des guerres. Pie X²⁴, successeur de Léon XIII, ne peut empêcher l'engrenage du conflit de 1914, il assiste impuissant aux premiers

jours de guerre. Son successeur, appelé à diriger l'Église pendant les années de l'embrassement européen, est un diplomate : Giacomo della Chiesa, élu le 3 septembre 1914.

Benoît XV et la Première Guerre mondiale

À l'élection du pape Benoît XV, la première question qui se pose aux belligérants est de savoir si le pape est pro-germaniste ou pour l'Entente. Le Saint-Siège a beau ne pas être reconnu comme un État par certains pays, la position du pape est très attendue, car elle conditionne celle des catholiques, très présents parmi les puissances belligérantes, et souvent adversaires de combat. Pour le pape nouvellement élu, il n'est nullement question de prendre position en faveur d'un camp. Il s'agit au contraire de se placer au-dessus des partis, et de proposer des solutions acceptables par tous²⁵.

Les dossiers à gérer sont multiples : il faut faire respecter le droit des peuples, placer le Saint-Siège au cœur des relations internationales, et cela sans paraître pencher pour l'un ou l'autre camp ; il faut également gérer la question orientale et les frontières de la Pologne, de l'Ukraine et de la Russie, et protéger les minorités catholiques maltraitées dans les pays en guerre. Le pape est convaincu que l'Église peut apporter une vraie solution de paix, parce qu'elle seule transcende les luttes partisans. Une pensée parfaitement synthétisée par le cardinal Gasparri²⁶ lorsqu'il dit que : « Les peuples ne sauraient trouver, sans le concours de la papauté, des règles sûres pour leur vie morale ni des bases solides pour la paix internationale²⁷. »

À l'ouverture des combats, l'Italie est hors du conflit, mais elle est intégrée à l'Alliance bismarckienne et devrait normalement rejoindre l'Autriche et l'Allemagne dans la guerre. Dans ce cas, que peut-il advenir de la papauté et du pape ? Faut-il craindre une arrestation et un emprisonnement, comme l'a connu Pie VII ? Si le pape prend des positions opposées à celles du gouvernement italien, peut-il craindre une invasion du Vatican ? Les relations entre la papauté et l'État italien sont régies, en 1914, par la loi des Garanties, imposée à l'Église en 1871. Cette loi reconnaît l'inviolabilité de la personne du pape et son immunité juridique. Mais le pape n'a aucun moyen de se défendre. Benoît XV est donc tout à la fois fragilisé et isolé.

C'est avec les pays de l'Axe que la papauté a le plus de rapports, ayant des contacts diplomatiques réguliers avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. Au contraire, les relations diplomatiques avec l'Angleterre sont interrompues depuis le règne d'Elizabeth I²⁸, et la France les a rompues en 1904. Si Londres envoie un chargé de mission afin d'établir un lien entre la diplomatie vaticane et le gouvernement anglais, la France se refuse toujours à tout lien diplomatique²⁹, tout juste envoie-t-elle un conseiller en 1915. La France a alors beau jeu de présenter Benoît XV comme un partisan de l'Axe, quand lui-même est par ailleurs dénoncé comme un partisan de l'Entente dans le camp germanique.

La vision diplomatique de Benoît XV

Sur le conflit, la position du pape est la suivante : il n'accepte pas les combats qui génèrent un nombre de morts important, entraînent la destruction de la population européenne et de l'Europe, « cette civilisation qui se meurt », comme l'exprime plus tard Paul Valéry³⁰. Il a une vision très moraliste de la guerre. Pour lui, ce ne sont pas les États qui sont responsables de la guerre, mais l'égoïsme et le manque de fraternité des peuples. Cette position suscite des remous, notamment en France où le gouvernement est persuadé que l'Allemagne est responsable du conflit. Le Pape reconnaît l'existence des nations et le dit ouvertement dans un message de mai 1915 : « Les nations ne meurent pas. Si elles sont soumises, elles gardent un esprit de revanche. » Il sait qu'une nation blessée se révolte et peut déclencher une guerre, c'est pourquoi il soutient l'indépendance de la Pologne et des États baltes, condition indispensable selon lui au maintien de la paix en Europe orientale.

Dès septembre 1914, sitôt élu, Benoît XV lance un appel à la paix. Nous sommes en pleine bataille de la Marne, les Allemands sont encore convaincus d'une victoire rapide et les Français aveuglés par leur nationalisme ; l'appel tombe à plat. La position du pape est très délicate à tenir. S'il appelle à la paix, il doit garder une position de neutralité et ne jamais parler des responsabilités d'un pays pour ne pas sembler pencher en faveur de l'un ou de l'autre, d'autant que les belligérants ne manquent pas d'interpréter ses paroles comme autant de faveurs données au camp adverse.

Le Saint-Siège essaye d'empêcher l'entrée en guerre de l'Italie, qui devient pourtant effective en 1915. Outre le danger que cela représente pour lui, notamment pour la sécurité du pape et de la Curie, il y a le risque de morts nombreux dans une armée italienne qui n'est pas du tout préparée au conflit. L'Italie pensait rester neutre, d'autant que l'alliance conclue avec l'Allemagne était défensive. Ce dernier pays étant jugé l'agresseur, l'Italie n'avait pas à intervenir. D'autre part, l'Autriche est l'ennemie historique d'une Italie dont l'unité s'est faite contre elle, et dont un certain nombre de territoires sont encore sous sa domination³¹. La péninsule n'a donc aucun intérêt à entrer en guerre à ses côtés. Mais finalement, les pressions de la France et de l'Angleterre d'une part, la tentation de récupérer des terres sur l'Autriche d'autre part, font que l'Italie se lance à son tour dans le conflit, mais du côté de l'Entente. Cela change considérablement les plans diplomatiques du Saint-Siège.

Avant l'entrée en guerre italienne, les diplomates du Saint-Siège font pression sur le gouvernement autrichien pour que celui-ci accorde le Trentin et Trieste à l'Italie. L'empereur François-Joseph accepte, pour sauver la paix. Mais les Italiens refusent cette avancée, alléchés par les négociations du Pacte de Londres qui leur promet davantage, et ils demandent plus au gouvernement de Vienne. L'Autriche refuse de céder à des revendications jugées irréalistes. La guerre devient donc inéluctable.

Sur la question de la neutralité, il y a deux visions qui s'opposent au Saint-Siège : celle du Secrétaire d'État le cardinal Gasparri, et celle du pape. Gasparri défend une stricte neutralité. Pour lui, la papauté doit être au-dessus de la mêlée, des fidèles se trouvant dans les deux camps. Il s'agit de faire des exhortations générales, mais sans s'engager ouvertement dans le conflit.

Benoît XV au contraire se place dans la lignée de Léon XIII et veut servir de médiateur et de facilitateur de la paix. Il estime ne pas avoir le droit de se taire. Il fait des propositions concrètes et utilise une diplomatie secrète.

Tout au long du conflit, la situation de Benoît XV est particulièrement inconfortable, car il doit concilier les intérêts des catholiques présents dans chaque camp, et se méfier de la propagande et de la désinformation. Lorsque les journalistes

rapportent massacres ou exactions, il faut être vigilant quant à la réalité de ces faits qui sont parfois faux, ou bien fortement exagérés. Cela engendre des silences prudents de la part du pape, qui lui sont souvent reprochés par ceux qui ne suivent pas ses recommandations en faveur de la paix, mais qui aimeraient qu'il se montre plus mordant à l'égard du camp d'en face.

Le blocus économique mis en place par l'Entente contre les forces de l'Axe est également moralement problématique : est-il légitime d'affamer des populations civiles afin de gagner un conflit ? Que le pape se prononce contre ce blocus, et il est accusé d'être un partisan de l'Allemagne, qu'il ne dise rien, et il est présenté comme un allié de l'Angleterre.

Très tôt, Benoît XV est convaincu que l'Angleterre et surtout la France ne voudront jamais la paix. Cette guerre, c'est la Grande Guerre des Français³², une guerre attendue depuis une génération, où l'Allemagne apparaît comme le pays agresseur et porteuse d'une barbarie intrinsèque. Cette guerre ne peut se terminer que par la défaite totale de l'Allemagne, une défaite sans condition et sans négociation. Alors que le pape veut sauver la paix à tout prix, et mettre un terme au conflit, quel qu'en soit le coût, la France veut le continuer jusqu'à la reddition de Berlin. Le seul espoir de négociation et de paix se trouve donc du côté de l'Allemagne, et c'est pourquoi la diplomatie pontificale négocie avec elle. Sur la question de l'Alsace-Lorraine, le pape voudrait qu'un référendum soit organisé. Il ne comprend pas pourquoi l'Allemagne ne veut pas rendre ce territoire à la France, ni pourquoi la France y accorde une aussi grande importance. Il en appelle au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes – le référendum – contre le droit intangible des frontières, défendu à la fois par la France et par l'Allemagne.

Le but du pape est d'arriver à une paix séparée entre l'Allemagne et l'Angleterre pour obliger la France, qui a la position la plus belliciste, à signer la paix. Durant tout le conflit, c'est le gouvernement français qui a été le principal obstacle à la paix et qui est entré dès le début dans une logique de guerre totale et donc de défaite totale. Pour la France, cette guerre est la continuation des guerres révolutionnaires et ne peut s'achever que par l'anéantissement de l'Allemagne, il ne peut y avoir de paix égale. Le point névralgique devient alors la Belgique. L'occupation de la Belgique par l'Allemagne ne lui sert qu'à peser dans les

négociations. Elle ne souhaite pas y rester. Si l'Allemagne quittait la Belgique, l'Angleterre n'aurait plus de raison de conduire la guerre donc elle pourrait faire une paix séparée, ce qui obligerait la France à se retirer elle aussi. Mais sur ce point également, la diplomatie pontificale essuie un large revers.

Le mémorandum de 1917

De son élection à août 1917, le pape a lancé 24 appels à la paix. Aucun n'a abouti. Mais les efforts diplomatiques ne cessent pas. Eugenio Pacelli, le futur Pie XII, est envoyé en poste à la nonciature de Munich en avril 1917³³. Il parvient à se rendre à Berlin pour discuter avec le gouvernement allemand. Il rencontre le Chancelier et lui demande quels sont les buts de guerre et les conditions possibles de la paix. Le Chancelier allemand avance plusieurs points : la liberté des mers, le désarmement, la restitution des colonies. Toutes ces positions sont également défendues par le président américain Woodrow Wilson. Elles figurent dans ses « 14 points », rendus publiques lors d'un discours devant le Congrès le 8 janvier 1918. Le Vatican les soutient amplement aussi. À la fin juin 1917, le cardinal Gasparri se rend à Berlin afin de négocier des conditions de paix avec les autorités allemandes, prêtes à faire les concessions nécessaires. Mais le gouvernement allemand est renversé et remplacé par un gouvernement de militaires, beaucoup moins enclins à la paix et décidés à poursuivre la guerre jusqu'à la victoire. Les possibilités de paix s'envolent devant l'arrivée des Faucons. Berlin se refuse à céder l'Alsace aux Français. Pour prendre les nations de court, Benoît XV publie le 1^{er} août 1917 son *Exhortation à la paix aux chefs des peuples belligérants*³⁴, de manière à ce que toutes les puissances en aient connaissance. Il espère provoquer un sursaut pacifiste face à un conflit qui s'éternise et qui a déjà fait des millions de victimes. Le principe fondamental en est qu'à la force des armes doit être substituée la force morale du droit. Le pape avance des propositions concrètes. Il souhaite le désarmement et l'établissement d'un arbitrage international pour régler les différends entre les nations. Il demande une véritable liberté des mers, afin d'ouvrir à tous de nouvelles sources de prospérité et de progrès. Sur les réparations à prévoir, il dit qu'il faut les envisager « avec justice et équité ». La restitution des territoires occupés

doit se faire en tenant compte de l'aspiration des peuples. Le pape appelle à prendre en compte de façon pragmatique le principe des nationalités pour la future organisation politique de l'Europe.

Si cette initiative prend l'Europe de vitesse, elle n'aboutit pas. L'Allemagne reste sourde, l'Autriche est impuissante, la France est dédaigneuse³⁵, et l'Angleterre répond par une note brève, sans avertir Paris, furieux de cette initiative. La note de 1917 montre surtout l'impuissance du Saint-Siège. Face à des logiques de guerre, il est impossible d'imposer la paix et de contraindre les puissances à s'y résoudre. La Première Guerre mondiale a témoigné tout à la fois de la bonne volonté du Saint-Siège dans l'élaboration d'une paix européenne, et de son impuissance à en établir les conditions. Cette impuissance se révèle une fois encore dans son incapacité à être présent à la conférence de Versailles.

Les négociations de Versailles

Lors des négociations du traité de Versailles, le pape exhorte les nonciatures de faire pression sur les gouvernements européens pour qu'ils accèdent à la demande pontificale d'accorder un pouvoir temporel à la papauté. Sous l'action de l'Italie, et de son chef du gouvernement Orlando, toutes les demandes sont rejetées, l'Italie s'opposant fermement à cette revendication. Alors même que Benoît XV pensait que le Saint-Siège serait invité à la conférence de Paris, l'Italie a réitéré son refus formulé en 1899, et empêche toute représentation pontificale à cette conférence. Plus : les États catholiques ne soutiennent pas les revendications de la papauté, tandis que l'Allemagne luthérienne demande à ce que la juridiction temporelle du Saint-Siège lui soit reconnue. Nous sommes loin de l'époque du *Kulturkampf*. L'Allemagne espère un allié, au milieu d'une conférence qui lui est largement hostile. D'une certaine façon, l'ampleur des discussions au sujet de sa représentation à la conférence témoigne du fait que, même exclu, le Vatican est revenu dans le concert des nations.

Étant donné la tournure prise par la conférence de Paris, « cette paix imposée par l'épée » selon le mot de Benoît XV, l'absence du Saint-Siège est finalement apparue comme une bonne chose. La paix de Versailles est qualifiée « d'absurdité

internationale » par M^{gr} Pacelli, et Benoît XV a déclaré que « l'histoire serait bien obligée de reconnaître un jour que la nouvelle carte de l'Europe avait été dressée par un fou³⁶ ». Le cardinal Gasparri, clairvoyant, précise au mois de novembre 1918 qu'en tout état de cause, « Il ne convient pas que le Saint-Siège intervienne à la Conférence de la paix, même dans l'hypothèse absurde où il serait invité³⁷ ». Cela lui évite de se compromettre avec un diktat qui ouvre la voie à de nouvelles tensions et des régimes totalitaires.

La question d'Orient

La dissolution de l'Empire ottoman, suite à sa défaite, ouvre une nouvelle page de la question d'Orient qui trace des chemins diplomatiques encore à résoudre au début du ^{xxi}e siècle. Dans l'après-Première Guerre mondiale, deux questions se posent de façon urgente au Saint-Siège.

Tout d'abord, il s'agit d'éviter que l'église Sainte-Sophie devienne une église orthodoxe. Les Grecs rêvent de prendre Constantinople, afin d'achever leur mouvement de libération commencé au début du ^{xix}e siècle. Dans cette optique néo-byzantine, ils souhaitent rendre au culte orthodoxe Sainte-Sophie qui était alors une mosquée. Le Vatican s'y oppose, voulant que ce bâtiment soit dévolu au culte catholique oriental. Cela n'ayant pas abouti, il se satisfait du fait qu'elle reste entre les mains des musulmans³⁸.

Le deuxième point est celui de l'accessibilité des lieux saints. La crainte est que la Palestine soit occupée par une puissance protestante. La déclaration de Lord Balfour de 1917 affirme que l'Angleterre favorisera un foyer de peuplement juif en Palestine³⁹. Le Vatican est très soucieux que les chrétiens puissent se rendre librement à Jérusalem. Sans se prononcer sur le sionisme, qui n'est pas encore une question internationale prégnante, il souhaite que les Lieux Saints aient un statut international.

Pie XI et les totalitarismes

Élu pape le 6 février 1922, alors qu'il n'était pas parmi les *papables*, Pie XI est lui aussi un diplomate, de formation et de métier⁴⁰. En avril 1918, il est nommé visiteur apostolique à

Varsovie, ce qui lui permet de découvrir la Pologne à la veille de sa nouvelle indépendance. Une fois l'État polonais officiellement reconnu par la communauté internationale, il prend le titre de nonce apostolique. Cette expérience lui permet notamment d'être en contact avec le communisme et d'être bien informé de ce qui se passe dans la Russie voisine où les Soviétiques prennent un pouvoir de plus en plus large. Il est également présent en Pologne au moment de la guerre contre la Russie : il est enfermé à Varsovie pendant le siège de 1920. Cette expérience sera fondamentale lorsqu'il lui faudra ensuite adopter une position claire vis-à-vis du communisme.

Pie XI a dû affronter trois idéologies totalitaires de grande envergure : communisme, fascisme et nazisme. Face à ces totalitarismes, il affirme une ligne de conduite en trois points : l'opposition claire aux idéologies ouvertement antichrétiennes, la défense d'une vision intégrale de la personne humaine, et une action prudente et pragmatique dans les relations avec les totalitarismes, afin d'éviter des sanctions trop brutales envers les catholiques et pour sauver ce qui peut l'être. La position du pape et de l'Église est donc différente en fonction du nombre de chrétiens dans les pays soumis à la dictature totalitaire⁴¹.

En Russie soviétique, les catholiques sont très peu présents, l'Église a donc davantage de liberté pour attaquer ce régime. Les choses évolueront avec l'annexion d'une partie de l'Europe de l'Est à partir de 1944 et la naissance de ce que l'on a appelé « l'Église du silence ».

En Allemagne, le pays est de culture et de pensée luthérienne, sauf dans sa partie ouest où les catholiques sont majoritaires. Pie XI est vigilant, en s'attaquant au nazisme, à ne pas détacher de l'Église des catholiques qui pensent sincèrement que cette idéologie est une bonne voie pour sortir l'Allemagne de son chaos et de son humiliation du traité de Versailles. En même temps, il veille aussi à ne pas exposer les catholiques allemands à la répression nazie.

En Italie, la situation est encore plus complexe. Le fascisme voit en l'Église un ennemi à détruire. Mais la présence nombreuse des catholiques dans le pays empêche Mussolini et ses partisans les plus fanatiques d'agir ouvertement contre le pape. Pie XI lui-même préfère la voie de la conciliation et de l'entente, d'autant

que le fascisme a une bonne image dans l'opinion italienne, au moins jusqu'à l'entrée en guerre en 1940.

Les accords du Latran

La question romaine demeure la grande discorde opposant la papauté au régime italien. L'arrivée au pouvoir de Mussolini ne change rien au problème. Mussolini est officiellement Président du Conseil le 31 octobre 1922 et donc sous la tutelle du roi qui peut le révoquer librement⁴². N'ayant aucun attrait particulier pour le catholicisme, il fait néanmoins accélérer les négociations en cours afin de permettre une reconnaissance temporelle de l'État du Vatican. Les accords sont signés le 11 février 1929 entre l'État italien et le Saint-Siège, représenté par le cardinal Gasparri alors Secrétaire d'État. Il s'agit d'un compromis entre les deux partis. Le pape renonce à ses prétentions sur les anciens États pontificaux. Il reconnaît la maison de Savoie comme famille régnante d'Italie, et Rome comme capitale du Royaume d'Italie. En contrepartie, l'Italie reconnaît la souveraineté du Saint-Siège sur la Cité du Vatican, où il peut jouir d'une pleine et entière souveraineté. L'Italie prend le Vatican sous sa protection, ce qui signifie que la police italienne peut intervenir, à la demande du Saint-Siège, pour des questions de maintien de l'ordre.

« Étant donné que, pour assurer au Saint-Siège l'indépendance absolue et visible, il faut lui garantir une souveraineté indiscutable, même dans le domaine international, on s'est rendu compte qu'il était nécessaire de constituer, avec des modalités particulières, la Cité du Vatican, reconnaissant au Saint-Siège, sur cette même Cité, la pleine propriété, la puissance exclusive et absolue et la juridiction souveraine⁴³. »

Cet accord met fin à 59 ans d'opposition entre les deux partis. Surtout, il permet au Saint-Siège de disposer d'une pleine souveraineté territoriale, ce qui lui assure une reconnaissance étatique intégrale. Ces accords sont un changement majeur dans la géopolitique du Vatican.

La condamnation du nazisme

Au sujet du nazisme, les catholiques ont pu se montrer circonspects et hésitants. Le danger représenté par le communisme à l'Est a fait voir à beaucoup le régime hitlérien comme un rempart face à la poussée du marxisme. Avec des

démocraties molles et pacifistes, qui se sont révélées être les meilleurs alliés passifs du nazisme, beaucoup ont espéré dans le fascisme, voyant en Mussolini un homme fort et décidé, seul capable d'empêcher la déliquescence de l'Europe et de rétablir l'ordre. Il est vrai que jusqu'en 1935 et le Pacte d'Acier, Mussolini est le plus farouche adversaire d'Hitler. Le Chancelier allemand en gardera une certaine méfiance vis-à-vis du Duce.

C'est que l'essence même de l'idéologie nazie est alors souvent mal comprise. Rares sont ceux qui comprennent que cette idéologie païenne et socialiste est incompatible avec la paix, la justice et la vision chrétienne de l'homme. Rares sont ceux qui ont la clairvoyance d'un Jacques Bainville, qui écrit, au lendemain de la Première Guerre mondiale, que « l'Allemagne a le choix entre le nationalisme et le socialisme, et il est probable qu'elle opte pour le national-socialisme⁴⁴ ».

En Allemagne, en revanche, nombreux sont les membres de la hiérarchie catholique qui sont très méfiants vis-à-vis d'Hitler et des nazis, probablement échaudés par les anciennes luttes contre le Reich bismarckien. À Rome, Pie XI peut compter sur l'intelligence d'un éminent diplomate, Eugenio Pacelli, nonce apostolique à Munich, qu'il nomme ensuite Secrétaire d'État en 1930, à la suite du cardinal Gasparri. Pacelli a une grande méfiance du nazisme, qu'il considère comme « peut-être la pire hérésie de notre époque⁴⁵ ». Conversant avec le nonce en Autriche, il se dit horrifié par Hitler et par les idées développées dans *Mein Kampf*.

« [Adolf Hitler est un] redoutable agitateur politique, ou bien je me trompe vraiment beaucoup, ou bien tout cela ne se terminera pas bien. Cet être-là est entièrement possédé de lui-même : tout ce qu'il dit et écrit porte l'empreinte de son égoïsme ; c'est un homme à enjamber des cadavres et à fouler aux pieds tout ce qui est en travers de son chemin. Je n'arrive pas à comprendre que tant de gens en Allemagne, même parmi les meilleurs, ne voient pas cela, ou du moins ne tirent aucune leçon de ce qu'il écrit et dit. Qui, parmi tous ces gens, a seulement lu ce livre à faire dresser les cheveux sur la tête qu'est *Mein Kampf*⁴⁶ ? »

Les nombreux rapports qu'il envoie à Rome permettent au pape de se tenir informé de ce qui se passe en Allemagne et de prendre conscience des dangers du nazisme. C'est la raison pour laquelle Pie XI demande à Pacelli de rédiger l'encyclique condamnant cette idéologie, qui est publiée le 10 mars 1937,

diffusée de façon clandestine en Allemagne, et lue en chaire le dimanche 21 mars, jour des Rameaux⁴⁷. L'encyclique rappelle que le régime ne respecte pas le concordat signé en 1933, alors même que ce texte est un traité international. Elle dénonce également les persécutions dont souffrent les catholiques, notamment les brimades que subissent les organisations de jeunesse et les atteintes à la liberté scolaire.

L'idéologie nazie y est analysée avec beaucoup de profondeur. Sont dénoncés le danger d'un État divinisé et tout-puissant et la création d'une église nationale, le mythe de la race et du sang et l'exclusion de ceux qui ne concordent pas avec cette vision raciste, le paganisme du nazisme et la volonté d'ériger le chef comme un nouveau Christ.

La réception de l'encyclique par les nazis est violente. Cela ne fait qu'accroître les brimades et les oppositions et la haine de ce parti pour les catholiques. La relative mollesse des démocraties occidentales décourage quelque peu le pape et son Secrétaire d'État⁴⁸.

Cette encyclique fait suite à une précédente condamnation, datée de 1930. En effet, l'archidiocèse de Mayence condamna le NSDAP en septembre 1930 en excommuniant les catholiques membres de ce parti politique. D'après le texte publié par l'archevêque il est « interdit à tout catholique de s'inscrire dans les rangs du parti national socialiste [...]. Il n'est pas permis aux membres du parti hitlérien de participer en groupe à des funérailles ou à d'autres offices catholiques. [...] Un catholique ne peut être admis aux sacrements tant qu'il reste inscrit au NSDAP⁴⁹ ».

Mayence n'est pas le seul diocèse à exprimer une telle condamnation. En février 1931, c'est le diocèse de Munich qui confirme l'incompatibilité de la foi catholique et du parti nazi puis, en mars 1931, c'est au tour des diocèses de Cologne et de Paderborn. Cette condamnation intervient avant même que les nazis ne prennent le pouvoir et qu'ils puissent appliquer leur idéologie. La réaction nazie est brutale. Hermann Göring est envoyé à Rome pour rencontrer M^{gr} Pacelli afin de s'expliquer sur cette excommunication. Le Secrétaire d'État refuse de lui parler et il est reçu, le 30 avril 1931, par son sous-secrétaire, M^{gr} Pizzardo. Cette réunion n'a pas eu, pour les nazis, les résultats escomptés,

puisqu'en août 1932 l'Église excommunie tous les dirigeants nazis au motif que les idées développées par ces hommes sont hérétiques et antichrétiennes⁵⁰. Parmi les idées condamnées figurent les théories antisémites. Quant aux évêques allemands, ils interdisent aux catholiques d'adhérer au parti nazi, sous peine d'excommunication, là aussi au motif que les nazis ont des manifestations hostiles à la foi. Tous ces textes sont rendus publics, soit par l'intermédiaire des publications catholiques, soit lors de lectures en chaire. Si les excommunications sont levées une fois les nazis arrivés au pouvoir, c'est que l'affiliation au NSDAP est une obligation pour certaines professions, notamment les fonctionnaires, et une quasi-obligation pour les autres. Il devient injuste de condamner des personnes pour leur affiliation à un parti auquel elles sont obligées d'adhérer⁵¹.

D'autres gouvernements de se montrer plus timorés face au nazisme. Hormis Winston Churchill, dont les mémoires montrent clairement qu'il est sans illusion sur le danger représenté par Hitler, le gouvernement anglais est quant à lui beaucoup plus bercé d'illusions. Alors que le Saint-Siège s'offusque, en 1937, du non-respect des accords internationaux signés par les nazis en 1933, la France et l'Angleterre pensent encore, en 1938, qu'Hitler peut tenir sa parole donnée à Munich et respecter l'accord international signé lors de la conférence.

L'encyclique *Mit Brennender Sorge* fait partie des échecs diplomatiques du Vatican. Elle montre les limites d'une diplomatie qui ne repose que sur la parole et qui ne dispose d'aucun moyen de pression pour favoriser son influence. Pacelli a vu là le poids du bon vouloir des gouvernements, comme il a vu auparavant les limites de la diplomatie vaticane dans le mémorandum de 1917.

La condamnation du communisme

Si le 10 mars 1937 Pie XI publie un texte contre le nazisme, le 19 mars, il en publie un autre contre le communisme, avec une maîtrise du calendrier qui montre aux historiens qu'il lie les deux sujets. *Divini Redemptoris*, « le divin Rédempteur », paraît une semaine après la précédente lettre. Elle traite du « communisme athée » et rappelle qu'il est impossible à un chrétien de coopérer avec lui. Le communisme est présenté comme un faux idéal qui trompe la crédulité humaine.

« Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. [...] Le communisme d'aujourd'hui, d'une manière plus accusée que d'autres mouvements semblables du passé, renferme une idée de fausse rédemption. Un pseudo-idéal de justice, d'égalité et de fraternité dans le travail imprègne toute sa doctrine et toute son activité d'un certain faux mysticisme qui communique aux foules, séduites par de fallacieuses promesses, un élan et un enthousiasme contagieux, spécialement en un temps comme le nôtre, où par suite d'une mauvaise répartition des biens de ce monde règne une misère anormale⁵². »

En 1937, le communisme n'est pas uniquement présent en URSS. Il menace aussi en Espagne, entrée en guerre civile depuis 1936. Si Pie XI n'approuve pas complètement l'action des nationalistes, il voit néanmoins parmi eux des alliés de circonstance, afin d'éviter que l'Espagne ne tombe dans le communisme, et pour mettre un terme à une violente persécution antichrétienne menée par les républicains⁵³.

Au Mexique, même si la situation est quelque peu différente, les chrétiens subissent également une très violente persécution, qui se déroule de 1926 à 1929. Le gouvernement applique de façon stricte la constitution de 1917 qui réduit les droits des catholiques. Il expulse les évêques du pays et met en place une répression particulièrement sanglante à l'encontre des catholiques, réunis sous la bannière du *Cristo Rey*, d'où le nom de Cristiada⁵⁴. La diplomatie vaticane a négocié un accord de cessation des vexations qui a permis de mettre un terme aux combats en 1929. Mais le gouvernement socialiste a conservé une attitude hostile vis-à-vis des catholiques. Pour la diplomatie vaticane, c'est un semi-échec. C'est aussi le constat qu'une géopolitique du Vatican oblige à porter son regard davantage vers l'extérieur, et pas uniquement vers l'Europe, même si les menaces de guerre et la montée des périls concentrent les inquiétudes.

Alerter sur les dangers respectifs du nazisme et du communisme n'aura pas suffi. Face à des régimes qui non seulement veulent la guerre, mais en plus en ont besoin pour survivre, le deuxième conflit mondial devient quasiment inévitable. L'alliance entre les nazis et les Soviétiques conclue en août 1939 sonne la fin des illusions et le début des périls. Ayant réussi à unifier le Heartland cher à Halford Mackinder, l'Allemagne et la Russie sont désormais en situation de contrôler le monde. C'est

ainsi que se relance la guerre civile européenne qui voit l'alliance de deux idéologies de la toute-puissance de l'État contre les partisans de la liberté individuelle⁵⁵.

Pie XII et la Deuxième Guerre mondiale

Nous n'abordons pas ici l'action menée par Pie XII et par l'Église pour sauver des juifs de la Shoah. Sur ce thème, beaucoup a été dit. L'essentiel des documents est désormais étudié, et les historiens sont en mesure de connaître la vision de Pie XII et les actions, secrètes et ouvertes, qui ont permis à de nombreux juifs de fuir le nazisme et de trouver refuge dans des zones plus sécurisées⁵⁶. D'après l'historien Pinchas E. Lapidé, qui fut consul d'Israël à Milan, l'action de Pie XII aurait permis de sauver environ 400 000 personnes⁵⁷.

Ce qui nous intéresse ici, c'est la vision géopolitique du Vatican dans cette guerre mondiale. C'est-à-dire sa conception de la guerre et la vision de l'ordre international qu'il a prôné. Diplomate, ayant œuvré lors de la Première Guerre mondiale aux côtés de Benoît XV, notamment pour la réalisation du mémorandum de 1917, Pie XII est un excellent connaisseur des rouages internationaux et il sait se mouvoir dans le concert des nations.

Il comprend rapidement que cette guerre est différente de la première : ce n'est pas une guerre de nations, mais une guerre d'idéologie. Ayant été en poste en Allemagne, il a vu l'arrivée au pouvoir des nazis, il connaît leurs crimes et il sait que leur pensée est intrinsèquement païenne et antichrétienne. De même pour le fascisme, qu'il côtoie depuis de nombreuses années en Italie. Aux côtés de Pie XI, il a participé à la rédaction des textes de condamnation des trois idéologies : fascisme, nazisme et communisme. Collaborateur de Benoît XV, il a vu les limites de la médiation et de la politique des bons offices. Il sait que le Vatican est une puissance mineure dans ce conflit et qu'elle n'est guère écoutée. Il cherche donc à proposer de justes conditions de paix, tout en ne commettant pas les erreurs de son prédécesseur. Comme en 1914, un des objectifs de la diplomatie pontificale est d'empêcher que l'Italie n'entre en guerre. Sachant l'animosité qui existe entre Mussolini et Hitler, M^{gr} Pacelli favorise les relations entre Rome et Paris afin d'éviter un axe germano-italien. C'est grâce à son intermédiaire que sont signés en 1935 les accords

Rome/Paris entre Mussolini et Pierre Laval, alors ministre des Affaires étrangères. Le but de ces accords est de former un bloc contre l'hitlérisme. Ces accords se dissolvent à cause des turpitudes de la France et de l'Angleterre face à l'Allemagne. Furieux de constater que ces puissances ne s'opposent pas à Hitler, Mussolini rompt avec elles, et se rapproche de Berlin. Le retournement diplomatique est officialisé en 1938, lors des accords de Munich, où Mussolini est devenu un allié d'Hitler⁵⁸. La diplomatie vaticane n'est pas parvenue à empêcher ces accords. À l'approche de la guerre, Pie XII tente un ultime recours en s'adressant aux nations dans le message radio du 24 août 1939 :

« Voici de nouveau que sonne une heure grave pour la grande famille humaine, heure de délibérations terribles, dont ne peut se désintéresser Notre cœur, dont ne doit pas se désintéresser Notre autorité spirituelle, qui Nous a été donnée par Dieu pour conduire les âmes dans les sentiers de la justice et de la paix.

C'est par la force de la raison et non par celle des armes que la justice fait son chemin. Et les empires qui ne sont pas fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu. La politique émancipée de la justice trahit ceux qui la veulent ainsi. Le péril est imminent, mais il est encore temps.

Rien n'est perdu avec la paix. Tout peut être perdu par la guerre. [...]

Que les forts Nous écoutent pour ne pas devenir faibles dans l'injustice. Que les puissants Nous écoutent s'ils veulent que leur puissance soit non pas destruction, mais soutien pour les peuples et protection de la tranquillité dans l'ordre et le travail. Nous les en supplions par le sang du Christ, dont la force victorieuse du monde fut la douceur dans la vie et dans la mort. »

Les paroles du pape ne peuvent guère ébranler la conscience des hommes du III^e Reich. Toutefois, alors qu'Hitler pensait attaquer la Pologne dans la nuit du 25 au 26 août, ce message l'oblige à ajourner son projet. Il cherche alors un moyen de détacher la Pologne de la France et du Royaume-Uni.

La diplomatie vaticane du temps de guerre revêt deux dimensions essentielles : limiter les effets dévastateurs du conflit et ramener au plus tôt la paix, dans la justice et la sécurité. Au début de janvier 1940, Pie XII reçoit la visite d'un émissaire allemand envoyé par des militaires haut gradés du Reich. Cet émissaire l'informe qu'une grande offensive est prévue en février, mais que certains généraux sont prêts à la paix, à condition qu'elle ne soit pas un nouveau Compiègne ou une paix à la

Wilson, et que, dans ce cas, ils renverseraient le gouvernement hitlérien. Il serait alors possible de restaurer la souveraineté de la Pologne et de la Tchécoslovaquie, mais en maintenant toutefois l'union de l'Autriche au Reich. Pie XII estime l'émissaire de bonne foi, mais il doute de la capacité de ces généraux allemands à changer le régime. Il entre néanmoins en contact avec l'ambassadeur anglais à Rome pour organiser ce complot contre Hitler, mais celui-ci n'aboutit pas. En prenant une part active à ce complot Pie XII a pris un très grand risque : il s'est personnellement impliqué pour renverser un chef d'État⁵⁹. Ceci marque une rupture profonde dans la géopolitique du Vatican. Quittant la neutralité de rigueur lors de la dernière guerre, il se range clairement du côté des Alliés, même si son intervention est secrète et ignorée des Chancelleries. Ce qui prévaut ici, c'est une vision pontificale qui consiste à distinguer les peuples et leur gouvernement. Si Pie XII ne choisit pas entre les peuples, voulant tout autant aider les Allemands que les Français ou les Anglais, il choisit en revanche dans les gouvernements, reconnaissant la supériorité d'un régime libéral sur un régime tyrannique, et essayant de mettre un terme à celui-ci⁶⁰.

Comment aboutir à la paix ?

Pie XII n'opte pas pour la neutralité, mais pour l'impartialité. Il n'est pas neutre, il combat le nazisme et soutient les démocraties ; mais il est impartial, c'est-à-dire qu'il cherche d'abord la justice, et ne soutient pas un pays plutôt qu'un autre. Cette distinction entre neutralité et impartialité est clairement exprimée dans une lettre au cardinal Faulhaber⁶¹ :

« Impartialité signifie pour Nous juger les choses selon la vérité et la justice. Mais en cela, quand il s'est agi de déclarations publiques de notre part, Nous avons eu tous les égards possibles à la situation de l'Église dans les différents pays, pour épargner aux catholiques des lieux les difficultés que l'on pouvait créer⁶². »

Pie XII est conscient que, dans cette guerre, il y a deux combats : un combat militaire entre l'Allemagne et les puissances occidentales, et un combat spirituel entre le christianisme et le paganisme. Il a également connaissance des sermons de M^{gr} von Galen⁶³, qui s'oppose avec beaucoup d'ardeur au nazisme, et il en éprouve une grande joie. Il y a certaines choses que Pie XII,

par prudence, ne peut pas dire, mais que les évêques allemands peuvent dire. Dans ce cas, il les soutient et les encourage. Pie XII ne veut pas que ses propos éloignent de la foi des catholiques allemands grisés par les victoires du Reich, ni qu'ils éloignent de l'Allemagne des catholiques qui combattraient le paganisme. C'est pourquoi il parle, mais il use de réserve *ad maiora mala vitanda*, pour éviter de plus grands maux.

À partir de 1944, quand il apparaît clairement que les nazis ne peuvent plus gagner la guerre, le Saint-Siège se préoccupe de la paix à venir. La résolution de la guerre, l'établissement d'un traité de paix et la destinée des peuples inquiètent le Saint-Siège. Le Vatican craint que l'impossibilité de la paix entre les Alliés et l'Allemagne n'amène l'Allemagne à tomber sous la coupe des Soviétiques. C'est pourquoi le pape a toujours été opposé à l'idée d'une reddition sans condition, mais a toujours soutenu l'idée d'une paix négociée entre l'Axe et les Alliés.

Dans son discours du 2 juin 1944, Pie XII s'élève contre l'idée d'une paix dictée par l'esprit de vengeance, qui met l'adversaire devant le dilemme : ou pleine victoire ou destruction complète. Une telle attitude ne peut que prolonger la guerre, même chez ceux que des considérations réalistes inclineraient à rechercher une paix raisonnable. Cette alternative suscite chez le vaincu le courage du désespoir. C'est une prise de position contre l'*unconditional surrender*, la reddition sans condition, que les Alliés veulent imposer à l'Allemagne. Roosevelt défend l'*unconditional surrender* à tout prix, Churchill est plus mitigé même s'il se range à l'avis de Roosevelt. Pie XII est lui favorable à une paix négociée avec l'Allemagne, position qui était déjà la sienne en 1918⁶⁴.

Après un Benoît XV plein de bonne volonté, mais confronté à une impuissance réelle, Pie XII a été le grand restaurateur de l'action morale et diplomatique du Saint-Siège⁶⁵. Doté de nouveau d'une puissance temporelle, depuis les accords du Latran, doté également d'une puissance morale et spirituelle majeure, le Vatican peut affirmer sa volonté d'influence et sa géopolitique de puissance. À la mort de Pie XII, en 1958, le monde est marqué par la guerre froide et l'affrontement idéologique. Muni des principes diplomatiques hérités de ses prédécesseurs, le pape Jean XXIII essaye de jouer un rôle important, et il a une action déterminante lors de la crise de Cuba.

Jean XXIII et la crise de Cuba

Si aucun commentateur ne s'attendait à ce qu'Angelo Roncalli, patriarche de Venise, soit élu pape lors du conclave réuni à la mort de Pie XII, force est de constater que les cardinaux ont de nouveau choisi un diplomate. Roncalli a une expérience peu commune. Délégué apostolique en Bulgarie en 1925, puis en Turquie en 1935, il est en contact avec l'Europe orientale et le monde musulman. Nonce apostolique en France à partir de 1944, il rencontre un pays détruit par la guerre et qui peine à se reconstruire sereinement. Patriarche de Venise en 1953, il ne s'attend nullement à être élu pape à la mort de Pie XII. Jean XXIII souffre un peu de son image débonnaire et joviale, si bien que l'on peut avoir tendance à lui attribuer des pensées qui ne sont pas les siennes. Il n'est nullement progressiste et, même s'il est prêt à discuter avec les communistes, il ne cherche pas à se compromettre avec eux. Parlant des « cinq plaies crucifiant aujourd'hui », il désigne l'impérialisme, le marxisme, la démocratie progressiste, la franc-maçonnerie et la laïcité⁶⁶.

Il a cherché à assouplir la raideur des relations avec les communistes en établissant des contacts avec Khrouchtchev, notamment en recevant son gendre Adjoubeï au Vatican⁶⁷. Là aussi, il sait distinguer neutralité et impartialité. S'il réaffirme son opposition à l'idéologie communiste, il ne se rallie pas au camp américain, et souhaite le bonheur du peuple russe.

Jean XXIII est intervenu directement lors de la crise de Cuba en octobre 1962. Difficile de savoir quelle fut la teneur exacte de ses interventions, dont la plupart sont restées secrètes, car les archives ne sont pas ouvertes. On sait qu'il a téléphoné à Kennedy et à Khrouchtchev pour les enjoindre à la négociation et à la paix. Il a également lancé un appel pour la paix le 25 octobre, sur les ondes de Radio Vatican⁶⁸. Suite à cela Gérard Bauër a dit de lui : « Nous avons peut-être été frôlés à Cuba par le monstre de la guerre, mais nous avons été à Rome recouverts par l'aile de la paix⁶⁹. »

Au cours du xx^e siècle, Cuba est un des épïcètres de la géopolitique vaticane. Léon XIII y est intervenu, Jean XXIII, et après lui Jean-Paul II, premier pape à y effectuer une visite apostolique en 1998. La rencontre Fidel Castro-Jean-Paul II, celle du chef de la guérilla marxiste et du vainqueur du communisme

athée est un moment historique. Benoît XVI a également visité l'île en 2012, de même que le pape François, en 2015. Cette dernière visite est placée sous le sceau de la réintégration de Cuba dans le concert des nations, avec, en décembre 2014, la levée de l'embargo qui pesait sur l'île depuis 1961.

Le rapprochement des États-Unis et de Cuba a été rendu possible par l'activité de la diplomatie pontificale. Barack Obama comme Raúl Castro ont publiquement remercié le Saint-Siège et le Pape d'avoir œuvré en sous-main pour cette réconciliation. François avait écrit au président américain et au dirigeant cubain pour les enjoindre au dialogue. En octobre 2014, deux délégations furent reçues au Vatican, la diplomatie pontificale jouant les bons offices. C'est une nouvelle illustration de l'influence du Saint-Siège dans les relations internationales.

Jean-Paul II et le communisme

La surprise est grande ce 16 octobre 1978, quand Karol Wojtyła est apparu à la loggia de la basilique Saint-Pierre⁷⁰. Surprise, car personne ne s'attendait à ce qu'un Polonais soit élu pape⁷¹. Il est le représentant le plus visible de l'Église du silence, cette Église composée de chrétiens opprimés pour leur foi et souvent obligés de se cacher, afin d'échapper à la dictature des régimes communistes. Archevêque de Cracovie, il connaît parfaitement l'idéologie communiste et le mode de pensée et de fonctionnement de ses fonctionnaires et des membres du parti. Alors que l'Église, dans sa diplomatie officielle, a quelque peu mis de côté la ligne intransigeante et qu'elle essaye, surtout depuis les années 1960, d'être davantage dans la conciliation et le dialogue, Jean-Paul II reprend une position de fermeté et d'opposition systématique à une idéologie qui ne peut engendrer que des méfaits parmi le peuple qui la subit. Dès son homélie d'intronisation, qui a lieu le 22 octobre, il appelle à une ouverture des hommes et des frontières, attaque à peine voilée contre l'idéologie communiste. Si l'on a beaucoup retenu la formule « N'ayez pas peur », elle est vide de sens si on la cite seule :

« Frères et sœurs, n'ayez pas peur d'accueillir le Christ et d'accepter son pouvoir ! Aidez le Pape et tous ceux qui veulent servir le Christ et, avec la puissance du Christ servir l'homme et l'humanité entière ! N'ayez pas peur ! Ouvrez, ouvrez toutes grandes les portes au Christ ! À sa puissance salvatrice ouvrez les frontières des États, les

systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement. N'ayez pas peur ! Le Christ sait "ce qu'il y a dans l'homme" ! Et lui seul le sait⁷² ! »

Cette ouverture des frontières des États, des systèmes économiques et politiques, des domaines de la culture, c'est la chute du mur du communisme. À une époque où l'Europe est divisée en deux, où les communications entre les deux Europe sont quasiment impossibles, appeler à cette ouverture est un véritable programme politique et géopolitique. Jean-Paul II a éprouvé cette fermeture, ayant eu beaucoup de mal à obtenir son visa pour se rendre au concile Vatican II ainsi qu'au conclave. Les autorités communistes de Pologne ont toujours vu avec beaucoup de circonspection les voyages de ce prélat à travers le continent européen⁷³. Jean-Paul II est convaincu de deux choses : d'abord que le communisme est un danger pour l'homme, ensuite que celui-ci doit disparaître.

Danger pour l'homme tout d'abord. Alors que les communistes pensent pouvoir rendre le monde meilleur, Jean-Paul II est convaincu que ce projet ne peut qu'échouer, non pas parce qu'il serait mal appliqué, mais parce qu'il est intrinsèquement pervers. Lorsqu'il dit que seul le Christ a les paroles de vie éternelle, il signifie que les hommes ne peuvent trouver leur salut que dans le christianisme, et surtout pas dans le communisme. Ce faisant, il se démarque aussi de la ligne adoptée par beaucoup de chrétiens de l'époque qui pensent qu'il peut y avoir un syncrétisme entre christianisme et communisme, et que les deux luttant pour la justice sociale, il est nécessaire d'arriver à un point de synthèse et d'accord entre les deux systèmes.

L'opposition à la théologie de la libération

Dans une Amérique latine en proie à la corruption, à la grande pauvreté et dont de nombreux pays sont soumis à des dictatures, se développe un mouvement théologique qui essaye de combiner christianisme et marxisme, et qui se nomme lui-même « théologie de la libération ». Un des chefs de ce mouvement est Gustavo Gutiérrez⁷⁴, suivi par un autre prêtre, Leonardo Boff⁷⁵. Partant d'un réel souci pour les pauvres et d'une volonté de participer au développement économique de leur pays, les membres de la théologie de la libération sombrent rapidement dans un discours

marxiste et une distorsion politique de la théologie. Ce mouvement se développe dans le contexte très difficile des années 1960-1980. Le concile Vatican II est mal compris et mal réceptionné. Beaucoup de prêtres ou de théologiens détournent ses textes et se livrent à des interprétations erronées et fallacieuses. Dans la perception idéologique de l'époque, l'Église est du côté des conservateurs et de l'ordre social. C'est pour lutter contre cette image qu'un certain nombre de catholiques adhèrent à la théologie de la libération, afin de se doter d'une image sociale et de se donner bonne conscience face au monde. L'Amérique latine s'embrace aussi pour ce qui est sa première école théologique indigène, alors que jusqu'à présent la réflexion théologique émanait uniquement d'Europe. Cette libération s'inscrit donc dans un contexte de libération politique et sociale, mais aussi de libération culturelle ; les Latinos souhaitant avoir leur propre théologie, sans domination des écoles intellectuelles européennes. Les condamnations de Rome sur ce sujet ont donc été perçues, dans une vision politique, comme une reprise en main des progressistes par les conservateurs et, dans une vision culturelle, comme une domination des indigènes par les colonisateurs.

Cette théologie de la libération marque une véritable fracture géopolitique dans l'histoire de l'Église. Si, au début du ^{xxi}^e siècle, elle est assez moribonde, dépassée par la théologie de la prospérité défendue par les sectes évangélistes, ses conséquences géopolitiques continuent à se faire sentir.

C'est pour empêcher les dérives de cette école de pensée que Jean-Paul II effectue son premier voyage en Amérique latine au Mexique en 1979. Ce pays a encore en mémoire la révolte des Cristeros des années 1920, et sa législation antichrétienne, certes non appliquée, existe toujours. Jean-Paul II doit affronter une certaine hostilité de la hiérarchie politique, qui ne voit pas son voyage d'un œil favorable. Au cours de ce voyage, le pape soutient l'idée d'une juste répartition des richesses, mais dans le cadre de la défense de la propriété privée. Il rappelle que la libération est d'abord spirituelle, et qu'elle ne doit pas conduire à une opposition de classe⁷⁶. Il rappelle que le clergé a un rôle spirituel et non pas politique : « Vous êtes des guides spirituels, pas des dirigeants sociaux ni des cadres politiques ou des

fonctionnaires d'un ordre séculier⁷⁷. » De même, il rappelle que la conception d'un Jésus politique et révolutionnaire n'est pas en harmonie avec l'enseignement de l'Église. Sans apporter de condamnation ferme de la théologie de la libération, il marque des limites claires à ne pas franchir. Il répète aussi son opposition à la doctrine marxiste, ce qui est une constante de ses enseignements de nature politique.

La question de la théologie de la libération n'est pas réglée pour autant. Un des événements les plus emblématiques de cette confrontation entre Rome et l'Amérique latine est la visite de Jean-Paul II au Nicaragua en 1980. Frappé par une guerre civile entre groupes communistes et anticommunistes, le Nicaragua se divise entre sandinistes et contras. La violence est extrême, les assassinats et les meurtres nombreux. Plusieurs prêtres ont rejoint le gouvernement communiste sandiniste. À sa descente d'avion, et alors qu'il salue des membres du gouvernement, Jean-Paul II admoneste vigoureusement Ernesto Cardenal, prêtre et ministre de la Culture, lui reprochant son engagement partisan au service d'un régime communiste. Le voyage se déroule dans des conditions éprouvantes. Lors de la messe principale, les micros sont coupés pour que les propos du pape ne soient pas entendus, et les personnes au premier rang, disposées là par le gouvernement, le sifflent et l'insultent.

La théologie de la libération est officiellement condamnée par la Congrégation de la doctrine de la foi en 1984⁷⁸ ; mais ses protagonistes continuent toutefois à la défendre. Sa véritable disparition date de la fin des années 1990. Avec la chute du communisme, le discours marxiste perd de sa crédibilité. D'autre part, les peuples d'Amérique latine sont saturés de discours politiques et aspirent à d'autres considérations. Sur les ruines laissées par ce mouvement prospèrent les groupes évangélistes qui proposent une tout autre doctrine.

Jean-Paul II et la chute du communisme

En invitant Lech Walesa à Rome, il a donné un visage à la dissidence et une aura internationale à celui qui était inconnu de l'Occident. Peut-être la Pologne, en raison de son opposition séculaire à la Russie, était le pays d'où pouvait venir la rupture et le rejet du communisme soviétique, alors que les autres États

d'Europe de l'Est semblaient davantage inféodés à leur voisin russe ? Le danger des faits historiques est de penser qu'ils sont arrivés parce que cela devait avoir lieu. Il n'y avait pas de fatalité à ce que le mur de Berlin soit pris d'assaut le 9 novembre 1989, et à ce que l'URSS disparaisse le 25 décembre 1991. Les événements se sont produits du fait de l'abnégation de certains hommes pour qu'ils puissent avoir lieu. La nouveauté est qu'alors que le monde occidental a accepté la présence du communisme et la division du monde, et que pour beaucoup cette division est amenée à s'inscrire dans la durée, Jean-Paul II, comme ses confrères polonais, sont décidés à mettre à bas cette idéologie, et la domination qu'elle fait subir à l'Europe de l'Est. Les archives vaticanes n'étant pas encore ouvertes, il n'est pas possible de connaître avec précision le déroulé des événements et la façon exacte dont le pape est intervenu, surtout dans les mois où la désagrégation s'est accélérée⁷⁹. Nous pouvons en revanche nous appuyer sur les témoignages et les mémoires des acteurs de l'époque.

Parmi ceux-là, se trouve l'encyclique *Centesimus annus*, publiée en 1991 pour commémorer le centième anniversaire de *Rerum novarum* de Léon XIII (1891). Dans ce texte, Jean-Paul II revient sur la chute du mur de Berlin et sur la dissolution en cours du communisme. Cette encyclique est ainsi fondamentale pour comprendre l'analyse conceptuelle et géopolitique qu'il fait de cet événement et, de façon plus générale, pour comprendre la vision géopolitique de l'Église catholique. Celle-ci se fonde sur deux grands axes : placer en premier lieu la vision spirituelle de l'homme et reconnaître ensuite la primauté des individus sur les structures. C'est parce que le communisme ne permet pas de répondre aux aspirations spirituelles des hommes qu'il a disparu. De même, en n'assurant pas des conditions de vie matérielle décente, et en niant la culture intrinsèque à chaque peuple, il ne pouvait que s'attirer l'animosité des populations. Ensuite, la révolte est venue non de structures établies, mais de la révolte personnelle des consciences et des personnes, décidées à mettre un terme à une expérience politique malheureuse.

La violence ne peut se légitimer que par le mensonge ; elle doit donner l'impression de défendre un droit. Les manifestations ouvrières, notamment celle de Solidarnosc, ont mis le régime à nu en montrant son caractère violent et mensonger. La défense de la

justice et la mise au jour de la vérité ont permis d'abattre le communisme. En termes de réflexion géopolitique, nous voyons comment un ordre international édifié par la guerre peut être modifié non par une guerre nouvelle, mais par une révolte intérieure des personnes et par des manifestations pacifistes. Le concept de puissance est ainsi délié de la puissance militaire, des hommes (ici les Polonais) et des États (ici le Vatican) pouvant attaquer un régime et un empire sans disposer de moyens militaires. La question de la possession ou non de divisions blindées est ainsi dépassée ; la puissance peut s'exercer sans moyens militaires.

Les événements de 1989 sont un avertissement pour tous ceux qui veulent bannir le droit et la morale au nom du réalisme politique. On ne peut effacer la liberté de l'homme.

Avec la fin de l'ordre de Yalta, 1989 marque le véritable début de l'après-guerre mondiale ; ce qui est véritablement ressenti comme tel par les populations d'Europe centrale. Jean-Paul II a eu une vision géopolitique de l'Europe qui a toujours dépassé le mur de Berlin. Quand le général de Gaulle évoquait l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, le pape parlait lui des deux poumons de l'Europe, le poumon catholique et le poumon orthodoxe, qui devaient être articulés ensemble pour que le continent puisse respirer et donc vivre convenablement. Si la réconciliation avec les orthodoxes ne s'est pas faite durant son pontificat, il a largement contribué à une plus grande entente entre le monde romain et le monde grec, permettant ainsi aux catholiques de l'Ouest de ne pas oublier une partie de la constitution culturelle du christianisme.

Quelle géopolitique pour l'après-guerre froide ?

Comme les autres États, le Vatican et l'Église doivent se repositionner après la disparition de l'URSS et la dilution du communisme. On pourrait croire à la victoire de Jean-Paul II, dont la lutte contre le bloc soviétique est connue de tous. Mais alors que beaucoup croient aux mirages de la fin de l'histoire⁸⁰, Jean-Paul II désigne d'autres luttes à mener. La grille géopolitique du Vatican, initiée par Léon XIII dans les années 1880, est toujours valable un siècle plus tard. Il y a une admirable continuité dans l'histoire de la diplomatie vaticane, en dépit des différentes

personnalités des papes et des Secrétaires d'État, en dépit aussi des changements dans la culture du temps. Le Saint-Siège continue à vouloir assumer son rôle de médiateur de la paix⁸¹, de défenseur des chrétiens persécutés⁸², et de prescripteur pour les questions fondamentales touchant à l'homme et à la liberté⁸³.

Reprenant l'argumentaire développé à l'encontre du communisme, Jean-Paul II puis Benoît XVI mettent en garde contre le matérialisme qui couve derrière la société hédoniste. Ce matérialisme pratique aboutit à la dictature du relativisme et ne reconnaît plus la valeur fondamentale et transcendante de la vérité, car il prétend que tout le monde a raison et que tout se vaut. Derrière le paravent de la tolérance se cache l'intolérance portée à l'égard des chrétiens, à qui l'on reproche la cohérence de leur foi et la radicalité de leur vie. Les chrétiens persécutés ne sont pas qu'en Asie ou dans les pays musulmans : ils se trouvent aussi, de façon paradoxale, dans cette Europe qui renie sa culture et ses racines et qui refuse de voir de quel monde culturel elle surgit. Jean-Paul II a échoué à faire mention des racines chrétiennes de l'Europe dans le préambule de la constitution européenne. Cette dictature du relativisme est, pour Benoît XVI, source de conflit potentiel, parce qu'elle refuse de fixer l'homme sur une vérité intangible.

Benoît XVI a régulièrement repris cette idée tout au long de son pontificat, voyant dans l'abandon du christianisme par l'Europe l'abandon de sa puissance et de son rayonnement culturel. L'idée est que, dans un monde globalisé où la religion est omniprésente, si les Européens renoncent à réfléchir sur la religion, s'ils rejettent toute analyse de la foi et de la spiritualité, ils ne pourront plus parler au monde et ils ne seront plus compris des autres continents. Le danger est alors que l'Europe parle seule, et ne soit plus ni audible ni écoutée. Alors que la religion est omniprésente aux États-Unis, alors que la Russie retrouve la flamme de sa foi orthodoxe, le continent européen est le seul à refuser le religieux, au nom d'un laïcisme hérité de la pensée extrémiste de la Révolution française.

Dans un discours prononcé au Bundestag, devant les parlementaires allemands, Benoît XVI a réfléchi à la notion d'écologie, rapportée à celle de vérité et de défense réelle de l'homme.

« L'importance de l'écologie est désormais indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence. Je voudrais cependant aborder avec force un point qui aujourd'hui comme hier est, me semble-t-il, largement négligé : il existe aussi une écologie de l'homme.

L'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté. L'homme n'est pas seulement une liberté qui se crée de soi. L'homme ne se crée pas lui-même. Il est esprit et volonté, mais il est aussi nature, et sa volonté est juste quand il respecte la nature, l'écoute et quand il s'accepte lui-même pour ce qu'il est, et qu'il accepte qu'il ne s'est pas créé de soi. C'est justement ainsi et seulement ainsi que se réalise la véritable liberté humaine.

Revenons aux concepts fondamentaux de nature et de raison d'où nous étions partis. Le grand théoricien du positivisme juridique, Kelsen, à l'âge de 84 ans, en 1965, abandonna le dualisme d'être et de devoir être. (Cela me console qu'à 84 ans, on puisse encore penser correctement) Il avait dit auparavant que les normes peuvent découler seulement de la volonté. En conséquence, la nature pourrait renfermer en elle des normes seulement, ajouta-t-il, si une volonté avait mis en elle ces normes. D'autre part disait-il, cela présupposerait un Dieu créateur, dont la volonté s'est introduite dans la nature. "Discuter sur la vérité de cette foi est une chose absolument vaine", note-t-il à ce sujet. L'est-ce vraiment ?, voudrais-je demander. Est-ce vraiment privé de sens de réfléchir pour savoir si la raison objective qui se manifeste dans la nature ne suppose pas une Raison créatrice, un *Creator Spiritus*⁸⁴ ? »

Après cette réflexion philosophique sur le sens de la volonté et de la liberté humaine, le pape se livre à une analyse toute géopolitique de l'Europe et de sa construction.

« À ce point le patrimoine culturel de l'Europe devrait nous venir en aide. Sur la base de la conviction de l'existence d'un Dieu créateur se sont développées l'idée des droits de l'homme, l'idée d'égalité de tous les hommes devant la loi, la connaissance de l'inviolabilité de la dignité humaine en chaque personne et la conscience de la responsabilité des hommes pour leur agir. Ces connaissances de la raison constituent notre mémoire culturelle. L'ignorer ou la considérer comme simple passé serait une amputation de notre culture dans son ensemble et la priverait de son intégralité. La culture de l'Europe est née de la rencontre entre Jérusalem, Athènes et Rome, de la rencontre entre la foi au Dieu d'Israël, la raison philosophique des Grecs et la pensée juridique de Rome. Cette triple rencontre forme l'identité profonde de l'Europe. Dans la conscience de la responsabilité de l'homme devant Dieu et dans la reconnaissance de la dignité inviolable de l'homme, de tout homme, cette rencontre a fixé des critères du droit, et les défendre est notre tâche en ce moment historique⁸⁵. »

Le Spectacle du Monde a pu parler de Benoît XVI comme du dernier pape européen⁸⁶, avant même qu'il renonce à sa charge et qu'un cardinal argentin soit élu. S'il n'est peut-être pas le dernier pape venant du continent européen, il est tout au moins le dernier d'une génération d'Européens qui a vécu dans l'idée d'une communion intellectuelle de l'Europe, de l'Est jusqu'à l'Ouest, et qui a voulu faire vivre toute la tradition culturelle de l'Europe, qui trouve ses racines et ses fondements dans l'Orient antique des Pères de l'Église, dans l'Afrique de saint Augustin⁸⁷, dans les réflexions slaves des bords du Danube, aussi bien que dans le bouillonnement intellectuel de Paris. Benoît XVI a fondé sa méthode d'influence sur l'intelligence. Il a voulu parler à la raison et à l'esprit et attirer les hommes à ses vues par la réflexion rigoureuse et l'analyse des concepts.

Un réseau diplomatique ancré dans le monde

« [Le Vatican est] un insignifiant piédestal sur lequel se tient pourtant, les ailes déployées pour couvrir le monde entier, un pouvoir indépendant et souverain : respecté et estimé, ou soupçonné et combattu, mais qui s'impose par sa nature, son influence et son histoire. »

Ainsi s'exprime le cardinal Agostino Casaroli, dans un discours de 1974⁸⁸.

Celui qui n'est pas encore Secrétaire d'État a déjà très bien analysé la nature propre du Vatican et son action diplomatique beaucoup plus vaste que ne le laisse présager l'étroitesse de son territoire. Grâce au réseau de paroisses, grâce aux chrétiens présents sur tous les continents, et parfois dans des lieux très reculés, le Vatican dispose du plus grand réseau de renseignement au monde. Du monde entier, des informations précises peuvent lui parvenir, ce qui lui assure une excellente connaissance des réalités du terrain. Le Vatican est également un des rares États qui soient réellement indépendants. Il ne cherche pas à gagner des parts de marché ou à placer des entreprises. Il ne lutte pas pour l'accès à l'énergie ou le contrôle des hydrocarbures. Il ne souhaite pas établir sa prééminence sur une zone ou contrôler des îles ou des océans. Cette indépendance assure sa force et son pouvoir, et lui permet de se consacrer pleinement à sa mission principale, qui est la défense de la liberté religieuse et le développement intégral de la personne⁸⁹. Les diplomates pontificaux présents dans un pays n'ont pas pour fonction d'aider les ressortissants du Vatican dans le pays, ou de développer des stratégies d'influence. Leur mission est d'être en relation avec l'État où ils sont en fonction afin d'assurer de bonnes relations entre l'Église et l'État, d'aider les communautés chrétiennes du pays, et de dialoguer avec les autorités politiques pour tout ce qui concerne les questions religieuses.

Le nonce a aussi comme rôle de proposer des noms d'évêques potentiels à la Congrégation des évêques qui les soumet ensuite au pape. Le nonce réalise une enquête sur les candidats et envoie à Rome une liste de trois noms possibles pour occuper le siège vacant. Rome peut choisir un nom de la liste ou bien en prendre un autre. Dans certains pays, il faut l'accord de l'État pour nommer un évêque, ce qui suppose une grande habileté de négociation. La même diplomatie doit aussi se pratiquer vis-à-vis des évêques du pays, qui peuvent parfois s'opposer à la nomination d'un prêtre au siège d'évêque. Compte tenu de l'importance d'un évêque dans le gouvernement du diocèse, le choix de celui-ci est crucial. Or beaucoup de catholiques ignorent le rôle du nonce apostolique dans ces désignations pourtant essentielles dans leur vie spirituelle.

La formation des diplomates

Pour être diplomate du Saint-Siège, il faut être prêtre. Tous les nonces apostoliques sont évêques. Le recrutement des ambassadeurs revêt un mode opératoire un peu particulier. Une fois effectué leur séminaire, et ordonnés prêtres, ceux-ci ne postulent pas à la charge de nonce. C'est leur évêque qui leur suggère de se former pour le devenir, et qui les envoie à Rome pour suivre le cursus nécessaire. La formation s'effectue à l'Académie pontificale ecclésiastique ; il faut avoir moins de trente ans pour y entrer. La formation s'effectue sur deux ans, et les promotions comptent une quinzaine d'étudiants. Outre les langues étrangères, les étudiants sont également formés en droit international et en géopolitique. La langue officielle du Saint-Siège est l'italien et le français, en plus du latin. Les étudiants doivent donc maîtriser ces trois langues, auxquelles s'ajoutent souvent l'anglais et l'espagnol. Le diplomate du Saint-Siège est d'abord un prêtre, qui exerce son ministère non dans une paroisse ou une aumônerie de lycée, mais dans une ambassade. En 2001, alors que l'Académie fêtait ses 300 ans, le pape Jean-Paul II y a prononcé un discours qui résume toute l'action et la mission du diplomate au service du pape et de l'Église :

« Dans votre existence, tant individuelle que collective, tout doit donc converger vers l'engagement à répondre à la vocation universelle à la sainteté, dans laquelle se résume le message fondamental de ces deux grands événements ecclésiastiques. Vous êtes venus

ici pour apprendre à être “experts en humanité”, selon l’expression suggestive de Paul VI, car cela exige l’art, parfois complexe, de la diplomatie. Mais vous êtes ici avant tout pour pourvoir à votre sanctification : c’est ce qu’exige votre futur service à l’Église et au Pape. [...]

Si l’Évangile n’a pas ancré ses racines dans votre vie personnelle et communautaire, votre activité pourrait se réduire à une noble profession, dans laquelle, avec plus ou moins de succès, vous affrontez des questions concernant l’Église ou sa présence dans des milieux humains déterminés. Si, au contraire, l’Évangile est présent et fortement enraciné dans votre existence, il tendra à conférer un contenu bien précis à votre action dans l’ensemble complexe des rapports internationaux. Dans un monde en proie à des intérêts matériels souvent opposés, vous devez être les hommes de l’esprit à la recherche de la concorde, les hérauts du dialogue, les constructeurs les plus convaincus et fermes de la paix. Vous ne serez pas les promoteurs – ni ne pourrez jamais l’être – d’aucune “raison d’État”. L’Église, bien que présente dans le concert des nations, ne poursuit qu’un seul intérêt : se faire l’écho de la Parole de Dieu dans le monde pour défendre et protéger les hommes⁹⁰. »

Dans ces paragraphes, le pape souligne la mission particulière de ces diplomates dont la fonction première est d’annoncer l’Évangile, ce qui les distingue nettement des autres ambassadeurs. Il rappelle aussi la mission diplomatique du Saint-Siège, qui ne cherche pas à défendre ou promouvoir une raison d’État et ses propres intérêts, mais les intérêts de l’ensemble de l’humanité. Le rôle de porteur de la parole de Dieu qui est dévolu au diplomate du Saint-Siège est rappelé par le pape Benoît XVI lors d’un discours à l’Académie en 2011. Toute la trame de son intervention repose sur la compréhension du diplomate comme porteur de la parole d’autrui, ce qui suppose humilité et rigueur pour se faire l’interprète d’autrui et non le porteur de ses propres sentiments. La parole que le nonce doit porter n’est pas seulement celle du pape, mais celle de Dieu, marquant l’importance de sa charge.

« La diplomatie pontificale, comme on l’appelle communément, a une très longue tradition et son activité a contribué de manière importante à façonner, à l’époque moderne, la physionomie même des relations diplomatiques entre les États. Dans la conception traditionnelle, qui était déjà celle du monde antique, l’envoyé, l’ambassadeur, est essentiellement celui qui a été investi de la charge de porter de manière faisant autorité la parole du Souverain et, pour cette raison, il peut le représenter et traiter en son nom. La solennité du cérémonial, les honneurs traditionnellement rendus à la

personne de l'envoyé, qui assumaient aussi des traits religieux, sont en réalité un tribut rendu à celui qu'il représente et au message dont il se fait l'interprète. Le respect à l'égard de l'envoyé constitue l'une des formes les plus hautes de reconnaissance, de la part d'une autorité souveraine, du droit à exister, sur un plan d'égale dignité, de sujets autres que soi⁹¹. »

Le réseau diplomatique du Saint-Siège

Entre 1870 et 2014, le Saint-Siège n'a cessé d'étendre son réseau diplomatique, à tel point qu'il est aujourd'hui un des États au monde qui ont le plus de relations diplomatiques⁹². En 1870, le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec 14 États. En 1903, à la mort de Léon XIII, avec 19 États. En dépit de la *debellatio* et des mesures vexatoires prises par l'Italie contre le Saint-Siège, celui-ci conserve ses ambassadeurs et étend son réseau. En 1922, à l'avènement de Pie XI, ce sont 22 États qui sont représentés à la cour de Rome. Puis le nombre ne cesse de s'accroître tout au long du ^{xx}e siècle : 117 États en 1988, 180 en 2014⁹³.

Les relations diplomatiques peuvent être asymétriques : un État peut avoir un représentant auprès du Saint-Siège sans que celui-ci en ait un dans cet État. La raison d'être de cette présence diplomatique est de construire la paix dans le monde. Interrogé quelques jours après l'annonce de sa nomination le 15 octobre 2013 comme Secrétaire d'État, M^{gr} Parolin a rappelé que la paix dans le monde est l'objectif de la diplomatie pontificale.

L'expansion des relations diplomatiques du Saint-Siège

Avec 180 États qui possèdent un représentant près le Saint-Siège, le Vatican est au cœur des relations diplomatiques. Pourtant, en 1900, seuls quatre États avaient une ambassade accréditée auprès de lui : l'Autriche-Hongrie, l'Espagne, la France⁹⁴ et le Portugal. À l'aune de ces deux chiffres, on mesure l'importance majeure que le Vatican a prise sur la scène internationale. Alors même que beaucoup de commentateurs parlent de déclin de l'Église, force est de constater que, sur le plan diplomatique, c'est à une véritable expansion que l'on assiste au cours du ^{xx}e siècle.

La doctrine pontificale des relations internationales

Les multiples relations diplomatiques que le Saint-Siège entretient avec les États révèlent une vision des relations internationales qui dénote une certaine conception des rapports entre les nations. Cette conception vise tout d'abord à promouvoir l'interdépendance entre les États et l'épanouissement des personnes. Le Saint-Siège affirme le rôle premier joué par les États, et la nécessité de respecter les cultures et les individus. Il ne s'inscrit pas dans une vision plate et uniforme du monde, mais il en reconnaît au contraire la richesse et la diversité. Le Saint-Siège reconnaît les États comme des sujets de droit international, ce qu'affirmait le pape Jean-Paul II lors d'un discours au corps diplomatique représenté près le Saint-Siège : « [Les États sont] l'expression de l'autodétermination souveraine des peuples et des nations⁹⁵. » Les diplomates sont donc, outre les représentants des États, les représentants des peuples et des nations. Et la nation joue un rôle important puisque c'est elle qui forme le peuple et qui sauvegarde les valeurs et la culture.

De cette conception découle deux impératifs pour la communauté internationale : protéger les droits des nations à conserver et à défendre leur indépendance et leur identité culturelle, et respecter l'égalité de chaque nation⁹⁶. Cela explique aussi pourquoi le Saint-Siège est observateur dans plusieurs institutions internationales. La communauté internationale est régie par des normes communes et par une loi internationale qui est là pour réguler les peuples et organiser leur mode de vie en commun. Le Saint-Siège souhaite pouvoir participer à l'édification de cette loi internationale, pour l'orienter vers la défense de ses convictions et ainsi bâtir un monde qui soit plus proche de ce qu'il défend. Le Saint-Siège dispose ainsi d'un observateur permanent à l'ONU, à New York et à Genève, et à l'Unesco, à Paris⁹⁷. Si le Saint-Siège dispose d'un observateur et non pas d'un membre de plein droit, c'est en raison de sa volonté de participer aux débats et aux réflexions, mais pas aux votes. Être membre ou observateur permet de participer aux réunions et aux débats, mais alors que le membre peut voter, l'observateur ne le peut pas. Or, à l'ONU, le vote est toujours l'expression d'une politique et d'un parti pris et le Saint-Siège ne veut pas entrer dans le jeu politique, mais demeurer au-dessus des questions

partisanes. Le statut d'observateur lui fait disposer d'une liberté et d'une indépendance dont ne bénéficient pas les autres États⁹⁸.

État des relations diplomatiques avec quelques pays majeurs

Les relations avec la France

Celles-ci sont des plus anciennes. Elles datent de 1500 et de la nomination par Alexandre VI de M^{gr} Giovanni Ferrari comme ambassadeur à Paris. Le premier ambassadeur de France près le Saint-Siège est le cardinal Jean de Bilhères, nommé en 1493 par Charles VIII. On lui doit la commande de la *Pietà* à Michel-Ange pour décorer la chapelle Sainte-Pétronille de Saint-Pierre. La France s'enorgueillit du titre de « Fille aînée de l'Église », évoqué par de nombreux papes, dont Jean-Paul II lors de sa visite en France en 1980. Selon une ancienne tradition, qui remonte à Henri IV, le chef d'État de la France est chanoine honoraire de la basilique de Latran⁹⁹. Ce titre honorifique s'est transmis aux présidents de la République. Depuis le général de Gaulle, plusieurs présidents sont venus rendre visite au Saint-Siège, dans ce qui apparaît comme un voyage diplomatique incontournable.

Tous les ans, le 3 juin, une messe pour la France est célébrée à Saint-Pierre de Rome dans la basilique Sainte-Pétronille. Cette sainte, qui était une disciple de saint Pierre, a été prise comme sainte patronne par de nombreux rois de France, et la coutume reste d'invoquer sa protection pour le pays à l'occasion de sa fête.

Les relations diplomatiques avec la France sont emplies de piété et de tensions. Celles-ci furent rompues de juillet 1904 à mai 1921, suite aux gouvernements anticléricaux qui ont dirigé le pays. Les papes du ^{xx}e siècle ont tous eu une affection particulière pour la France. Jean XXIII y fut nonce apostolique, Paul VI parlait français couramment et avait Jacques Maritain comme grand ami, Jean-Paul II effectua huit voyages en France¹⁰⁰, et Benoît XVI, lorsqu'il était cardinal, fut nommé à l'Académie des sciences morales et politiques.

Les relations avec la Russie

À deux reprises, en 1815 et 1894, le tsar envoya un ambassadeur auprès du pape, mais refusa d'en recevoir un à sa cour. Les relations diplomatiques tumultueuses avec la Russie sont intéressantes à étudier.

Pendant toute la période moderne, les relations sont tendues, du fait de l'opposition géopolitique séculaire entre les Slaves et les Latins, les orthodoxes et les catholiques. Avec l'annexion de la Pologne (1772-1795), de nombreux catholiques se trouvent intégrés dans l'Empire russe, ce qui accroît l'inquiétude de Rome vis-à-vis des populations opprimées. En 1863 la révolte polonaise est très violemment réprimée, ce qui conduit à une rupture des relations diplomatiques en 1866. Puis survient la crise des uniates en 1875. Ceux-ci sont violemment intégrés à l'orthodoxie, alors même qu'ils étaient rattachés à Rome¹⁰¹. Léon XIII fait preuve d'une grande patience pour rétablir le fil rompu des relations et maintenir les liens avec Moscou. Suite à la révolution communiste, les relations diplomatiques sont rompues avec Rome. Il faut attendre 2010 pour que celles-ci soient rétablies, suite à la visite à Rome du président russe Alexandre Medvedev et du Premier ministre Vladimir Poutine. Ce rétablissement des relations diplomatiques témoigne d'une commune volonté de Rome et de Moscou de lutter en faveur des valeurs chrétiennes en Europe et contre la montée persistante du relativisme. Du temps de Jean-Paul II, il y avait une opposition de principe à la venue d'un pape polonais en Russie. Cette impossibilité à se rendre à Moscou demeure un des grands échecs diplomatiques de ce pape. Sous Benoît XVI, nombreux sont ceux qui ont cru une visite possible.

Le dialogue avec les orthodoxes a beaucoup progressé, mais sans aboutir à une union. Toutefois, lors de l'intronisation du pape François, le numéro deux de l'Église orthodoxe russe était présent à Rome, ce qui était une première depuis le schisme de 1054. Il semble que l'opposition à une réconciliation totale et à une pleine communion vienne de Moscou, alors que les autres églises orthodoxes semblent prêtes à reconnaître la primauté de Rome. C'est notamment le cas du patriarche de Constantinople, que le pape François a rencontré à Jérusalem et à Istanbul en 2014. Si Moscou voit dans l'évêque de Rome celui qui préside à la charité, il refuse de lui reconnaître une prééminence doctrinale et spirituelle sur les autres églises.

Les relations avec l'Angleterre

Le schisme d'Henri VIII (1491-1547) au ^{xvi}^e siècle amène une rupture avec le catholicisme. Mais c'est sous le règne d'Elizabeth I que les relations diplomatiques entre l'Angleterre et le Vatican ont été arrêtées¹⁰². Celles-ci ne sont rétablies qu'au ^{xx}^e siècle, lorsque le roi George V¹⁰³ envoie en 1914 Sir Henry Howard comme représentant auprès du Saint-Siège. Il s'agit à l'origine d'une légation temporaire, qui doit durer le temps du conflit. Cette légation devient permanente en 1921. En 1924, le roi George V et son épouse se rendent en visite officielle au Vatican. C'est la première rencontre entre le chef de l'Église anglicane et le pape depuis la rupture d'Henri VIII. Soixante ans plus tard, en 1982, Jean-Paul II se rend en visite pastorale au Royaume-Uni, où il rencontre la reine Elizabeth II, signant la première rencontre de ce type sur le sol anglais. À l'occasion de ce voyage, la légation est élevée au rang de nonciature. Puis, en 2010, Benoît XVI se rend à Londres pour une visite d'État, à l'occasion de la béatification de John Henry Newman. Outre le caractère exceptionnel de cette visite, le pape prononce un discours de haut vol au parlement de Westminster sur l'essence du pouvoir civil et religieux. Ce voyage est également l'occasion de rappeler le rôle majeur joué par le Saint-Siège en 2007 dans la libération de soldats anglais retenus en otages en Iran.

Les relations avec les États-Unis

Ce pays est amené à jouer un rôle majeur dans la recomposition géopolitique du Vatican : il porte une partie du futur du catholicisme. Cela s'inscrit dans un retournement historique de premier plan. L'idéologie américaine, l'américanisme, prend sa source dans un anticatholicisme assumé. Les colons du *Mayflower* qui ont débarqué sur les côtes américaines sont empreints de foi piétiste et de vision millénariste qui les amènent à haïr le catholicisme. L'américanisme reprend les concepts luthériens de Providence divine appliquée à l'individu, de succès matériel, et de foi religieuse qui s'exprime dans la foi politique et patriotique. Cette donne évolue à partir des années 1980 avec l'arrivée de nombreux migrants d'Amérique latine, dont la plupart partagent la foi catholique. Le nombre de catholiques américains augmente. Ils seraient 62 millions, soit un quart de la population

des États-Unis. Les catholiques ont aussi de nombreux représentants au Congrès¹⁰⁴. Sur ces 62 millions de catholiques, 24 millions sont hispaniques et les Hispaniques, toutes tendances confondues, sont majoritaires dans 10 États de l'Union. Si l'américanisme protestant a été le ciment des États-Unis jusqu'au ^{xx}^e siècle, le catholicisme pourrait en être la clé de voûte au cours du ^{xxi}^e siècle. Toutes les autres religions chrétiennes du pays fragmentent les fidèles en fonction de leurs origines ethniques. Il y a les églises des Noirs, des Blancs, et des Asiatiques. La question identitaire posée aux États-Unis risque de provoquer une dissolution de l'Union, les États-Unis étant une société multiculturelle touchée par le doute et la fragmentation de son identité.

Les relations avec la Chine

La Chine demeure tout à la fois l'espérance et le mirage du catholicisme. Espérance, parce que cet immense pays de plus d'un milliard d'habitants qui s'éveille au monde attise aussi bien les convoitises des industriels d'Airbus que des missionnaires. Le pays suscite des rêves d'évangélisation. Mirage, car la Chine demeure surtout le plus long rêve de l'histoire, et les promesses du catholicisme dans la région semblent ne pas quitter le stade des rêveries des promeneurs solitaires¹⁰⁵. Cela fait plus de deux millénaires que la Chine est en contact avec le christianisme, et ce bloc de culture et de civilisation à la *forma mentis* si différente de la pensée romaine est un bloc de cohésion culturelle qui résiste à l'arrivée de nouveaux modèles.

La route de la soie n'y a rien changé. Les voyages et les découvertes de Matteo Ricci¹⁰⁶ non plus ; la Chine demeure un rêve et une espérance, que l'on croit toujours neuve et toujours prometteuse, oubliant qu'elle s'offre comme tel au catholicisme depuis de nombreux siècles.

Passée la période de la révolution culturelle, qui fut un grand bond en arrière mené par une destruction culturelle, la Chine est redevenue ce qu'elle est : un État fort et cohérent, où un peuple majoritaire, les Han, impose son pouvoir aux populations minoritaires. L'Aide à l'Église en Détresse estime à 1,2 % la part des Chinois catholiques. On constate que les chrétiens protestants sont plus nombreux que les catholiques.

L'individualisme évangélique, le culte de l'argent, l'arasement hiérarchique parlent davantage à des populations chinoises qui peuvent trouver dans le protestantisme des points de convergence d'avec leurs religions ancestrales.

En Chine, le catholicisme est non seulement vu comme une religion étrangère¹⁰⁷, mais aussi comme une religion dangereuse car antipatriotique. Le point d'achoppement concerne les évêques. Les autorités chinoises veulent avoir un droit de regard sur leur nomination, et éventuellement leur renvoi. Pékin ne supporte pas que le Vatican se mêle de la gestion des évêques, alors même que cette procédure n'est pas négociable pour le Saint-Siège. C'est pourquoi les relations diplomatiques sont officiellement inexistantes¹⁰⁸. Le gouvernement chinois a créé l'Église patriotique, avec ses évêques officiels nommés par Pékin, sorte de supplétif violet des cadres locaux du Parti. La situation serait trop simple si elle se limitait à une opposition entre Pékin et Rome sur des questions de nomination. Sur le terrain, les fidèles peuvent aller de l'une à l'autre Église, et même les évêques peuvent accepter d'avaler la couleuvre patriotique, après avoir résisté de nombreuses années. À l'inverse, des évêques ordonnés de façon illégitime demandent à rentrer dans le giron de Rome, pris de doute ou de remords.

Bien sûr, la liberté religieuse est limitée et contrôlée. Les brimades et les arrestations sont légion, ainsi que les assignations à résidence. La Chine demeure un territoire mineur du catholicisme.

En 2007, le pape Benoît XVI a essayé de purger les querelles du passé en publiant une lettre aux catholiques chinois qui a pour objectif de clarifier la situation, notamment la question de l'ordination des évêques.

Il rappelle des points essentiels de la doctrine catholique, à savoir que les évêques sont les successeurs des apôtres et qu'ils doivent se rattacher au premier d'entre eux, c'est-à-dire Pierre, dont l'évêque de Rome est le successeur. Cette ecclésiologie, pour précise qu'elle soit, risque de laisser de marbre les dignitaires du Parti, peu portés sur les affaires théologiques. En revanche, fait nouveau, le pape lance un appel à l'apostolat des laïcs, leur demandant d'accroître leur présence dans la société et de se montrer plus présents auprès des autres Chinois. C'est à la fois une volonté de décléricaliser le catholicisme chinois, ce qui

est un moyen de contourner les contraintes du Parti, mais aussi d'intensifier la présence des laïcs, qui peuvent apporter la parole du Christ dans des milieux inaccessibles aux clercs.

Si les relations avec la Chine se réchauffent, elles n'ont pas encore atteint le stade de la franche cordialité.

Un réseau diplomatique ancré dans l'action

Au cours des vingt dernières années, le Saint-Siège est intervenu sur tous les dossiers brûlants du globe. Que ce soit la crise puis la guerre en Yougoslavie, de 1992 au début des années 2000, que ce soit aussi les multiples crises proche-orientales – l'Irak en 1991 et 2003, la Libye en 2011 et la Syrie depuis 2011 –, les diplomates du Vatican ont été très actifs et sont intervenus en sous-main pour mener offices et médiations, et pour tenter de régler les conflits par la négociation et l'entente, conformément aux principes diplomatiques du Saint-Siège.

Sur ces questions, l'historien se heurte à plusieurs écueils : les archives ne sont pas encore ouvertes, et les diplomates du Vatican sont peu loquaces et avares pour fournir des renseignements. Nous ne pouvons donc connaître que ce qui a été rendu public. Pour le reste, médiations privées, interventions secrètes, rien ne peut être connu tant que les archives n'auront pas été ouvertes aux historiens, ou que les acteurs des événements ne laisseront pas libre cours à leur mémoire. Cette partie ne pourra donc être que courte car nous manquons d'informations sur l'action réelle du Saint-Siège dans les conflits des dernières années. Et comme les diplomates du Saint-Siège ont le sens du secret d'État, peu de chose filtre de leurs mémoires et de leurs écrits¹⁰⁹.

Nous savons néanmoins que la diplomatie pontificale est très active. Le pape Jean-Paul II est intervenu publiquement, lors des angélus du dimanche midi place Saint-Pierre, lors des audiences générales du mercredi, ou bien lors du message au corps diplomatique chaque année, sur les tensions et les conflits du monde. Cela constitue la partie émergée de son action diplomatique. Dans le même temps, les nonces se sont beaucoup activés, comme les prêtres travaillant à la Secrétairerie d'État et les religieux ou les prêtres présents dans les zones de conflit. La diplomatie pontificale est non seulement active mais aussi très

écoutée. Les débuts du pontificat de François ont donné lieu à trois événements majeurs où la diplomatie pontificale s'est illustrée. En août 2013, le bombardement de la Syrie est quasiment décidé. La France et les États-Unis sont d'accord pour punir Bachar el-Assad, coupable d'avoir utilisé des gaz pour contrer les djihadistes rebelles. Fin août, la machine médiatique prépare l'opinion publique à une intervention militaire des membres de l'Otan. Celle-ci trouve sa justification morale dans la défense de la démocratie et des droits de l'homme. Le dimanche 1^{er} septembre, lors de l'angélus, le pape François dit sa condamnation de l'usage des armes chimiques, mais il réitère aussi son opposition à une intervention armée¹¹⁰. Surtout, il développe une diplomatie du jeûne et de la prière, en décrétant le samedi 7 septembre jour de prière et de jeûne pour le Proche-Orient et le monde. Il invite tous les catholiques à suivre ses recommandations. L'annonce a surpris car elle avait quelque chose d'inhabituel.

« Je le répète à haute voix : ce n'est pas la culture de l'affrontement, la culture du conflit qui construit la vie collective dans un peuple et entre les peuples, mais celle-ci : la culture de la rencontre, la culture du dialogue : c'est l'unique voie pour la paix. Que le cri de la paix s'élève pour arriver au cœur de tous et que tous déposent les armes et se laissent guider par le souffle de la paix.

Voilà pourquoi, frères et sœurs, j'ai décidé d'organiser pour toute l'Église, le 7 septembre prochain, veille de la célébration de la Nativité de Marie, Reine de la Paix, une journée de jeûne et de prière pour la paix en Syrie, au Moyen-Orient, et dans le monde entier¹¹¹. »

Le miracle espéré par le pape a lieu. Alors que les opérations militaires sont prêtes et les plans préparés, les bombardements imminents sont suspendus. Difficile d'évaluer dans quelle mesure l'initiative papale est responsable de l'ajournement de l'intervention militaire, mais force est de constater que cette intervention franco-américaine n'a pas eu lieu.

Cette diplomatie de la prière fut utilisée une nouvelle fois au sujet du conflit en Palestine. Lors de son pèlerinage en Terre Sainte en mai 2014, le pape François a invité les dirigeants israéliens et palestiniens à venir prier pour la paix au Vatican. Ceux-ci ont accepté l'invitation et se sont retrouvés à Rome le 6 juin¹¹². Ce fut la première rencontre de ce type : le président

israélien et le président de l'autorité palestinienne, accompagnés d'un rabbin et d'un imam, ainsi que d'un prélat orthodoxe, réunis dans les jardins du Vatican, autour du pape, pour prier chacun pour la paix. Aucun accord n'a été signé à l'issue de cette rencontre. Physiquement parlant, la paix n'a pas avancé, mais dans les consciences et dans les cœurs, un immense pas a été accompli. Surtout, Rome a été au centre de l'attention mondiale, et le Vatican s'est montré comme le carrefour du dialogue et des négociations. La géopolitique méditerranéenne s'est trouvée concentrée au Vatican.

Enfin, le 17 décembre 2014 les États-Unis et Cuba annoncèrent la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. Lors de l'annonce officielle, Barack Obama et Raúl Castro ont publiquement remercié le Saint-Siège et le pape François pour leur office de médiation ayant permis d'arriver à cette réconciliation. Cette entremise de la papauté dans les relations avec Cuba n'est pas sans évoquer le rôle de Jean XXIII en 1962.

La spécificité juridique du Saint-Siège

Le Saint-Siège est un sujet de droit international. Son existence juridique est reconnue par les États et les institutions internationales. Il est partie prenante du concert des nations. Toutefois, comme le fait remarquer Giovanni Barberini : « Aucune autre organisation dans le monde n'apparaît si complexe, ni si particulière. C'est pourquoi il n'est pas possible d'établir de parallèle¹¹³. » Le Saint-Siège se pense comme un État au service des autres États, et qui œuvre pour l'ensemble des citoyens du monde. Lorsqu'en 1871 a lieu la *debellatio*, la chute des États du Saint-Siège, presque tous les États d'Amérique latine et d'Europe ont conservé des relations diplomatiques avec lui. De même, ces États reconnaissaient aux envoyés du pape le caractère propre d'agents diplomatiques, et aux nonces le titre de doyen d'assemblée¹¹⁴. Avant les accords de 1929, le Saint-Siège n'était pas un sujet de droit international, mais une organisation, qui pouvait adopter les modalités et les règles propres du droit international.

Brève histoire du Saint-Siège

« Il est clair désormais aux yeux de tous que l'Église ne coïncide pas avec les empires et que l'unité qu'elle opère est d'un autre ordre que politique¹¹⁵. »

L'histoire du Saint-Siège est aux prises avec une double tension. Tension entre l'ordre spirituel et l'ordre politique, l'Église étant à la fois une structure divine et humaine, et tension entre le spirituel et le temporel, l'Église cherchant à gagner son indépendance face aux États, et les États voulant eux-mêmes être indépendants face à l'Église. Cette double tension s'inscrit dans la lutte séculaire du sacerdoce et de l'empire. Constantin donne une souveraineté temporelle au Pontife romain qui reçoit la propriété foncière du palais du Latran. Pépin le Bref lui donne un

État, le Patrimoine de Saint-Pierre. Les souverainetés religieuses et profanes se superposent et se confondent.

Depuis Constantin, les empereurs ont cherché à régenter l'Église à leur profit, et les papes ont voulu insuffler un contrôle spirituel des États. Entre théocratie et religion d'État, la lutte du Saint-Siège et de l'Empire a permis de bâtir la laïcité, c'est-à-dire la distinction entre le temporel et le spirituel. Un des acmés de cette lutte demeure l'année 1077, quand l'empereur des Romains Henri IV, le plus grand prince de la chrétienté, a dû s'agenouiller devant Grégoire VII à Canossa pour demander la levée des excommunications pesant contre lui. Au cours des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles, la réflexion politique s'affine et l'on modifie la compréhension de l'ordre politique international. Les rapports entre l'État et l'Église sont repensés, notamment sous l'effet de la crise d'Avignon, et les théoriciens politiques élaborent la théorie de la *societas politica perfecta et sibi sufficiens*, la théorie de la société parfaite, reprise par l'Église pour justifier le statut particulier du Saint-Siège.

Avec la Réforme, l'État moderne s'est fondé sur une base nationale et confessionnelle, expulsant les dissidents de ses territoires, qu'ils soient catholiques ou protestants. La Réforme induit des changements tout autant théologiques que politiques, bouleversant les représentations du monde et la compréhension des rapports entre les puissances, la Chrétienté étant brisée sous l'effet du schisme luthérien. La fin de l'unité du monde chrétien marque celle d'une compréhension commune, puisque les catholiques et les protestants ne partagent plus la même foi, donc la même vision juridique et politique. Il faut trouver de nouveaux éléments pour permettre une entente et assurer aux nations divergentes des bases communes pour définir les relations internationales. C'est le rôle dévolu aux nonces et aux diplomates créés par les États de l'Église. Les temps de guerre sont aussi ceux où le droit international se pense. C'est le cas de la terrible guerre de Trente Ans (1618-1648) qui déchire l'Europe puis la recoud sous l'égide des traités de Westphalie (1648).

L'autre grand traité international est le congrès de Vienne de 1815. Un nouveau monde y est bâti, reposant sur l'ordre des rois et le respect de la souveraineté des États. Cet ordre mondial a perduré jusqu'au traité de Versailles de 1919. Le congrès de Vienne reconnaît la prérogative de « doyen du corps

diplomatique » au nonce du pontife, prérogative reconnue même par des États non catholiques¹¹⁶. Cela est confirmé par le mémorandum du 23 février 1961, envoyé aux États par le Saint-Siège, avant le congrès de Vienne tenu cette même année¹¹⁷, pour leur rappeler la justesse de la préséance du nonce apostolique au sein du corps diplomatique :

« Il est de fait que, parmi les puissances qui composent la communauté internationale, le Saint-Siège, et lui seul, se distingue par sa nature spéciale et les caractéristiques très particulières de ses finalités et de son action : nature, finalité et action qui se réfèrent directement à ce qu'il y a de plus élevé et de plus respectable pour tous les hommes et tous les peuples, les valeurs spirituelles et morales. »

Ce texte a été accepté par l'ensemble des États présents, confirmant ainsi les dispositions diplomatiques prises antérieurement.

L'esprit libéral issu de la Révolution française développe une science juridique *jus naturalis*. C'est un moyen pour l'État d'imposer l'exclusivité de sa propre souveraineté territoriale et juridique sur tous les domaines de la vie sociale, y compris le domaine ecclésiastique¹¹⁸. Cette idée triomphe dans la *debellatio*, puis dans la loi du 13 mai 1871, dite loi des Garanties, qui considère le pape comme un simple citoyen italien et non comme un chef d'État. En réponse à cette vision naturaliste du droit, l'Église élabore le *jus publicum ecclesiasticum*. L'Église rappelle qu'elle est une société parfaite, ordonnée à une finalité surnaturelle.

Pendant toute la période de la *debellatio*, les représentants du Siège apostolique conservent leur immunité diplomatique et leurs prérogatives. De même, le Saint-Siège conserve ses prérogatives d'État : il peut recevoir des chefs d'État, envoyer des ambassadeurs, signer des traités internationaux. Pendant cette épreuve, le Saint-Siège a démontré son indépendance *de facto*, si ce n'est *de jure*¹¹⁹.

La théorie de la société juridique parfaite, la *societas juridice perfecta*, proclame la souveraineté de l'Église face à la souveraineté de l'État. Ce pouvoir spirituel est chronologiquement antérieur à celui des pouvoirs temporels : avant qu'ils ne soient, il était déjà. La souveraineté du Saint-Siège ne s'exerce pas sur un territoire, mais sur des personnes. Il ne cesse jamais d'être une

puissance, quand bien même il perd ses États. Les documents qu'il émet, les traités qu'il ratifie, ne concernent pas uniquement les membres de la Cité du Vatican ou le personnel de la Curie, mais l'ensemble des croyants¹²⁰.

Les accords du Latran (1929) obligent à repenser la situation juridique internationale du Saint-Siège. Il est reconnu comme un sujet de droit international, et il peut participer à des conventions et des accords internationaux, notamment à l'ONU, où il possède deux observateurs permanents.

En reconnaissant au Saint-Siège la souveraineté territoriale sur l'État de la Cité du Vatican, les accords permettent d'incarner l'existence du Siège apostolique dans un territoire défini, qui est aussi son territoire historique. Pie XI en a exprimé l'importance dans une allocution de 1929 :

« Une certaine souveraineté territoriale est une condition universellement reconnue comme indispensable à toute vraie souveraineté juridictionnelle : donc le minimum de territoire qui suffise pour l'exercice de la souveraineté ; ce qu'il faut de territoire sans quoi elle ne pourrait subsister, parce qu'elle ne saurait où prendre appui. [...] Il Nous plaît de voir ce domaine foncier réduit à de si minimes proportions qu'il puisse et doive lui-même être considéré comme spiritualisé par l'immense, sublime et vraiment divine puissance spirituelle qu'il est destiné à soutenir et à servir¹²¹. »

Revenant vingt ans plus tard sur les accords du Latran, le pape Pie XII insiste sur la nécessité d'une souveraineté territoriale, comme garante de la souveraineté et de l'indépendance du Siège apostolique, donc de l'Église, face aux grandes puissances mondiales :

« Son territoire [le Vatican] sur lequel vous êtes réunis, qu'est-il sinon un point imperceptible sur le globe et sur les cartes du monde ? Dans l'ordre spirituel, c'est toutefois un symbole de haute valeur et d'extension universelle, car il est la garantie de l'indépendance absolue du Saint-Siège pour l'accomplissement de sa mission dans le monde¹²². »

D'une certaine façon, on peut dire que le Saint-Siège est un État a-géographique, puisqu'il n'a pas besoin de territoire pour exister. Sa géographie est d'ordre intellectuel et spirituel, non matériel et terrestre, ce qui n'est pas la moindre de ses particularités.

La Curie et le gouvernement de l'Église

Brève histoire de la Curie

Si le pape est la partie la plus visible du gouvernement de l'Église, il n'est pas seul à diriger cette institution. Entouré de cardinaux, il s'appuie sur la Curie pour assurer le gouvernement de l'Église et du Saint-Siège. Beaucoup de mystères et de rumeurs entourent une institution qui n'a pourtant rien de caché. Les membres de la Curie sont publics, les postes qui leur sont attachés sont connus de tous, et les décisions prises sont régulièrement diffusées. Une sorte de halo brumeux semble néanmoins entourer un mode de gouvernement qui surprend et souvent désarçonne.

Le gouvernement de l'Église est hérité des pratiques médiévales et modernes. Que ce soit dans son organisation ou dans les noms choisis pour désigner les fonctions, l'Église n'a pas cédé aux modes contemporaines. Cela lui permet à la fois de s'enraciner dans la tradition et dans l'histoire, et de présenter aussi un aspect légèrement désuet qui contribue à lui donner une image intrigante et attirante.

Le terme même de Curie témoigne de l'attachement de l'Église à la romanité. Sous les Romains, la Curie est en effet le Sénat de Rome, organe de gouvernement de la Ville et conseiller de l'empereur. Le terme de *curia* a une origine étrusque, désignant une subdivision de la tribu. Les Romains s'en sont emparés pour désigner la salle de réunion du Sénat, puis le Sénat lui-même¹²³. Comme pour la basilique, comme pour le diocèse, la Curie est une reprise par l'Église de la juridiction romaine. En 2014, la Curie est définie par le code de droit canonique de la façon suivante :

« La Curie Romaine dont le Pontife suprême se sert habituellement pour traiter les affaires de l'Église tout entière, et qui accomplit sa fonction en son nom et sous son autorité pour le bien et le service des Églises, comprend la Secrétairerie d'État ou Secrétariat du Pape, le Conseil pour les affaires publiques de l'Église, les Congrégations, Tribunaux et autres Instituts ; leur constitution et compétence sont définies par la loi particulière¹²⁴. »

La plus ancienne mention de l'usage du mot curie dans son sens actuel remonte à 1089, dans un document du pape Urbain II. Le pape est entouré de prêtres et d'évêques qui l'aident et le

conseillent dans son gouvernement. Différentes commissions sont créées, toutes spécialisées sur un sujet particulier, afin de suppléer le pape et de pouvoir intervenir de façon plus directe. Ces commissions prennent le nom de congrégation ou de dicastère.

La première congrégation de l'époque moderne est créée en 1542 par le pape Paul III. Il s'agit de la congrégation du Saint-Office, qui s'appelle aujourd'hui la Congrégation pour la doctrine de la foi. En 1561 est créée la Congrégation pour l'interprétation des textes du concile chargée, alors, d'interpréter et de faire appliquer les textes du concile de Trente. Ces congrégations s'approchent de nos ministères actuels.

Sixte Quint mène une grande réforme en 1588 en réorganisant la Curie de façon complète et profonde¹²⁵. La bulle qu'il promulgue crée quinze dicastères. Six ont un champ d'action qui concerne les questions romaines, neuf sont attachées à des questions universelles. Les siècles suivants ne connaissent pas de changements majeurs, tout au plus des ajustements dans la définition des champs d'action des dicastères.

En 1870, Pie IX doit supprimer les organes de la Curie en charge du gouvernement de l'État pontifical, ceux-ci étant devenus inutiles après l'annexion des territoires par les troupes du Piémont. Si la stabilité est de mise pendant trois siècles, la Curie connaît de nombreux changements tout au long du ^{xx}e siècle. Les papes essaient de l'adapter aux nouvelles réalités ecclésiales et aux nouvelles responsabilités qui incombent au souverain pontife. La Curie étant à son service, elle doit sans cesse se réformer pour mieux le servir. Alors qu'elle a une image de conservatisme et d'immobilisme, elle s'est beaucoup modifiée depuis un siècle. Pie X est le premier à redéfinir son champ d'action par la constitution apostolique *Sapienti consilio*, du 29 juin 1908. Puis c'est au tour de Paul VI de proposer des aménagements¹²⁶. Ceux-ci répondent à l'application du décret conciliaire *Christus Dominus*. La Curie doit tenir compte de l'ecclésiologie développée lors du concile et du fait également que le christianisme dépasse le cadre européen. Puis c'est Jean-Paul II qui apporte d'autres changements majeurs, en 1988, par la constitution *Pastor Bonus*¹²⁷. Le pape doit notamment tenir compte de la publication du nouveau code de droit canonique en 1983.

Benoît XVI s'est essayé à la réforme de la Curie, car c'était une revendication forte de plusieurs cardinaux, l'accusant d'être devenue trop impotente et n'étant plus capable de servir correctement le pape. Certains vaticanistes ont été jusqu'à estimer que Benoît XVI a renoncé au pontificat en 2013 parce qu'il ne se sentait plus la force de réformer la Curie, et qu'en même temps celle-ci ne le servait pas comme elle aurait dû le faire. Toutefois, la thématique de la réforme de la Curie parcourt toute l'histoire du Saint-Siège et, rien qu'au ^{xx}^e siècle, cet organisme fut, nous l'avons vu, réformé à de nombreuses reprises.

Le Gouvernorat de la Cité du Vatican

La distinction entre le Saint-Siège et le Vatican se fait jour également dans l'organisation générale de chacun d'eux. Si les précédentes commissions et congrégations se rattachent au Saint-Siège et à l'Église catholique, l'État de la Cité du Vatican a son propre fonctionnement. La distinction est aussi visible dans les différents sites institutionnels. Le Saint-Siège et l'État de la Cité du Vatican disposent de leur propre site Internet : vatican.va pour l'un, vaticanstate.va pour l'autre. Le Vatican est un État dont la forme de gouvernement est une monarchie absolue élective.

« Le gouvernement se présente sous la forme d'une monarchie absolue. Comme chef de l'État, le Souverain Pontife a la plénitude des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Pendant la vacance de siège, ces pouvoirs sont déferés au collège des cardinaux. Le pouvoir législatif est exercé non seulement par le Souverain Pontife, mais en son nom, par une commission composée d'un cardinal président et d'autres cardinaux, nommés pour cinq ans. Le pouvoir exécutif est confié au président de la commission qui, dans ce rôle, prend le nom de président du gouvernement et est aidé par le secrétaire général et le vice-secrétaire général. C'est de lui que dépendent les directions et les offices centraux qui forment le gouvernement, soit l'ensemble d'organismes par lequel passe ce pouvoir. Le pouvoir judiciaire est exercé, au nom du Souverain Pontife, par les institutions constituées selon l'organisation judiciaire de l'État¹²⁸. »

Le Gouvernorat du Vatican est régi par la loi fondamentale de l'État de la Cité du Vatican du 26 novembre 2000 et par la loi sur le gouvernement de la Cité du Vatican du 16 juillet 2002. Pour le gouvernement de la Cité, le Vatican est dirigé par une commission, présidée par le président du Gouvernorat. Neuf

directions dépendent de cette commission, qui ont toutes un directeur nommé pour cinq ans, qui a pour charge de coordonner les activités et de prendre des décisions dans les domaines dépendant de sa compétence.

Bien que n'ayant pas d'accès direct sur la mer, la Cité du Vatican, par la Déclaration de Barcelone de 1921, est admise à la navigation maritime avec ses propres bateaux arborant le pavillon pontifical. Actuellement l'État n'exerce pas ce droit. Il dispose également des attributs traditionnels des États : un drapeau, un hymne et une monnaie. Le drapeau de l'État de la Cité du Vatican est constitué d'un champ jaune le long de la hampe, et d'un champ blanc sur lequel figurent les clés de saint Pierre surmontées de la tiare pontificale. Depuis 1949, l'hymne officiel est la *Marche pontificale*, composée par le célèbre musicien français Charles Gounod (1818-1893).

IOR et sa réforme

L'IOR, l'Institut pour les œuvres de religion, est un organisme créé le 27 juin 1942. Selon ses statuts, l'Institut assure « la garde et l'administration des biens meubles et immeubles transférés ou cédés à l'IOR par des personnes physiques ou morales et destinées aux travaux de la religion et de la charité¹²⁹ ». Il reçoit les dépôts bancaires de congrégations religieuses, de personnes physiques ou des employés du Vatican. Les sommes déposées peuvent être placées pour que les intérêts soient réinvestis dans des activités apostoliques. L'IOR a succédé à l'Administration spéciale pour les œuvres de religion (ASOR) créée en 1929 suite aux accords du Latran pour recevoir et gérer les dédommagements accordés par l'Italie au Saint-Siège. En effet, ces accords étaient assortis d'une convention financière pour compenser la perte des États pontificaux.

En 2008, l'IOR compte 130 employés et gère 5 milliards d'euros de valeur et 44 000 comptes courants. Bénéficiant du secret bancaire, il a suscité les convoitises de personnes peu portées sur les œuvres de religion, se servant de lui et de la confiance accordée par les papes ou les ecclésiastiques responsables de l'Institut pour monter des canaux de financements occultes et de blanchiment d'argent. L'IOR est installé dans les murs du Vatican.

En 1969, le Milanais Michele Sindona est nommé à la tête de l'IOR. Banquier d'affaires, il connaît très bien le monde financier,

ainsi que le milieu. Il se sert de sa position pour faire de l'IOR un centre de blanchiment d'argent et de transit des opérations mafieuses. En 1982, le Banco Ambrosiano fait faillite, entraînant la découverte du scandale qui touche durement des prélats mêlés à l'affaire, par ignorance des faits financiers, par naïveté ou par affairisme.

Le secret bancaire n'a pas servi qu'à blanchir l'argent de la mafia. Pendant toute la période communiste et l'aventure de Solidarnosc, l'IOR finance le syndicat et soutient la cause politique de ce mouvement. Le secret bancaire est ainsi justifié par les diplomates, qui ont besoin de l'IOR pour servir la politique d'influence du Saint-Siège. De la même façon, l'argent de l'Institut est utilisé pour aider des communautés situées dans des pays où la liberté religieuse est restreinte, et où il faut s'assurer que l'aide financière sera discrète, condition nécessaire de son efficacité¹³⁰.

Les nombreux scandales de blanchiment d'argent, la réputation sulfureuse acquise par l'Institut, le flétrissement de l'Église qu'il implique, ont amené Benoît XVI à opérer une réforme profonde de l'IOR. En 2009, le Saint-Siège signe une convention monétaire avec l'Union européenne, qui aboutit, en 2010, à la promulgation d'une législation contre le blanchiment d'argent. Un nouveau président du conseil d'administration est nommé en la personne d'Ettore Gotti Tedeschi. Celui-ci est disposé à aligner l'IOR sur les normes monétaires internationales, et à rendre le Vatican fiable dans le domaine financier. Son travail de transparence en fait la victime d'une cabale menée par plusieurs membres du conseil d'administration. Il est obligé de démissionner en mai 2012, quelques mois après son arrivée. Lors des congrégations générales de 2013, la réforme de l'IOR est un sujet qui revient fréquemment parmi les cardinaux. L'IOR nuit à la puissance du Saint-Siège. Non seulement il n'est plus capable de rendre les services pour lesquels il a été créé, mais en plus il donne une mauvaise image de l'Église et contribue à salir l'institution ecclésiale. La presse rapporte complaisamment les difficultés de l'Institut, faisant vibrer la corde de l'anticléricalisme. Sitôt élu, le pape François reprend et poursuit les réformes initiées par Benoît XVI. Un nouveau président est nommé, Ernst von Freyberg, et une commission de cardinaux est créée pour proposer des réformes en profondeur. L'IOR ouvre un site Internet plurilingue pour présenter l'Institut et pour diffuser le rapport

annuel des activités financières. En octobre 2013, l'agence de notation Standard Ethics a salué ces efforts en relevant la note du Vatican de EE- à EE, ce qui correspond à la situation d'États comme le Portugal ou le Japon¹³¹. La première phase de réforme est achevée en juillet 2014, et Ernst von Freyberg est remplacé par le Français Jean-Baptiste de Franssu. Celui-ci poursuit les réformes engagées par ses prédécesseurs, affirmant ainsi sa volonté de maintenir l'existence de l'IOR, alors que certaines voix voulaient le supprimer. Enfin, il travaille à la réorganisation de l'ensemble du domaine financier du Saint-Siège.

Les finances du Vatican

Le Saint-Siège ne dispose pas de revenu public. C'est aussi le seul État au monde à ne pas prélever d'impôt. Il ne peut compter que sur deux types de ressources : la générosité des fidèles (le denier de Saint-Pierre) et le produit du capital possédé. Dans la première catégorie, entrent en compte les dons que les catholiques font au Vatican. Tous les ans, dans les diocèses du monde, des quêtes sont organisées dont le revenu finance le denier de Saint-Pierre¹³². Dans la deuxième catégorie, entrent en compte notamment les revenus des musées du Vatican et des produits touristiques. Cela ne permet toutefois pas à l'État de disposer d'un budget très important. En dépit de tous ses services, le Vatican ne dispose que de très peu de fonctionnaires. Difficile de connaître le chiffre exact, mais il s'élève à quelques milliers. À titre d'exemple, la totalité du personnel diplomatique du Vatican, présent dans toutes les ambassades du monde, est inférieure à l'effectif d'une grosse ambassade américaine. Le Vatican est un des États qui possèdent le moins de fonctionnaires et qui ont le moins de bureaucratie au monde. Sur ce point de gestion, il peut être un modèle pour les autres États.

Quant à ses finances, dans les années 1960-1980, le Vatican a connu une forte augmentation de ses dépenses de fonctionnement : coût du concile, conclaves à répétition, hausse du nombre de fonctionnaires romains pour répondre à l'accroissement de l'Église dans le monde¹³³ ; cela a provoqué un déficit important de l'État¹³⁴. Dans les années 2010, le Vatican a réussi à équilibrer ses comptes, ce qui en fait l'un des rares États d'Europe occidentale à ne pas être affectés par le poids de la

dette. Le Vatican est à l'abri de la crise des dettes souveraines, et ses finances ne sont pas aux mains d'États étrangers ou de fonds de pension. Cette indépendance financière lui assure une grande autonomie, donc une réelle puissance morale.

Sa puissance financière repose aussi sur le fait que ses ressources sont issues des dons volontaires, dessinant une autre géopolitique. Ce sont l'Allemagne et les États-Unis qui fournissent les dons les plus importants au denier de Saint-Pierre, puis viennent les pays européens. Quand les États-Unis ont été touchés par les scandales de pédophilie, cela a provoqué une baisse des dons du denier. Parce qu'ils entraînent un affaiblissement immédiat de la capacité financière du Vatican, ce type de scandales peut être aussi instrumentalisé¹³⁵. L'IOR est notamment chargé de collecter le denier de Saint-Pierre. En jetant la suspicion sur lui, on peut décourager les fidèles de donner leur argent. C'est la raison pour laquelle le pape François a pris une batterie de mesures radicales pour contrôler et certifier les comptes, et s'assurer que ceux-ci soient correctement tenus. Le *motu proprio* du 25 février 2014, portant création d'un Secrétariat à l'économie chargé de coordonner la gestion économique et administrative du Saint-Siège et de l'État de la Cité du Vatican, témoigne de cet alignement du Vatican sur les normes internationales actuelles.

Si, par sa taille et son rôle international, le Vatican est un État spécifique et unique dans le concert des nations, son fonctionnement interne ne se distingue plus véritablement des autres États. Déjà du temps où les États pontificaux dominaient la majeure partie de l'Italie centrale, avant les années 1860, les États de l'Église possédaient une véritable puissance temporelle, dotée d'une armée, de finances, d'une puissance diplomatique et militaire de rang et devaient gérer leurs finances aussi sainement que possible. Cette création de février 2014 nous rappelle que depuis les accords du Latran de 1929, le Vatican est bien un État avec juridiction temporelle, et qu'il doit tenir compte de ce que cela implique.

D'autre part, le processus de rationalisation bureaucratique a conduit le Vatican à faire appel à des cabinets d'audit internationaux, McKinsey et KPMG, pour rendre les moyens de communication du Saint-Siège plus efficaces, et aligner la comptabilité de l'État sur les standards internationaux. Le Vatican

prend modèle sur ses voisins et suit finalement les mêmes politiques d'austérité budgétaires que les autres États européens. En cela, et en dépit de sa spécificité spirituelle, il s'insère pleinement dans le concert européen.

Un *gold power* original

En tant qu'État, le Vatican ne dispose pas de puissance financière. S'il ne prélève pas d'impôt, c'est toutefois un des rares États d'Europe à avoir des comptes équilibrés. Sa monnaie est l'euro, même s'il dispose d'un statut un peu particulier puisque les pièces vaticanes ne sont pas en circulation, étant frappées en tirage limité et achetées bien au-delà de leur prix par des collectionneurs. Cela a suscité quelques frictions avec l'Union européenne qui a imposé une réglementation de ces tirages limités. Le Vatican dispose d'une force de frappe financière singulière qui s'épanouit dans ses œuvres caritatives. Certaines dépendent directement du Vatican, comme lorsque le pape François, en 2014, a fait un don d'un million d'euros pour aider les réfugiés irakiens. D'autres sont gérées par des organismes caritatifs. S'ils ne dépendent pas du Vatican, et s'ils sont indépendants dans leur gestion et dans leur collecte des fonds, ils s'inspirent des directives de l'Église et tiennent compte des orientations données. Ces organismes peuvent être des ONG ou de simples associations. Il est impossible d'en faire le dénombrement, et elles sont souvent le fait de chrétiens qui agissent seuls et indépendamment du Vatican. Mais elles contribuent à la présence des chrétiens et donc de l'Église à travers le monde, et diffusent l'influence de celle-ci dans des régions qui, bien souvent, ne sont pas christianisées.

Parmi les associations les plus influentes figure la Caritas Internationalis. Fondée en 1951, elle est aujourd'hui présente dans le monde entier. Son siège central est basé dans la Cité du Vatican, bénéficiant ainsi des avantages juridiques de cette territorialisation. C'est ainsi tout un réseau d'écoles, d'universités, d'hôpitaux, d'entreprises sociales qui ont été fondés dans le giron de la doctrine du Saint-Siège, et qui contribuent à l'influence du christianisme à travers le monde.

[1.](#) Il est devenu empereur en 306.

- [2.](#) Développée par le prêtre Arius d'Alexandrie au III^e siècle, l'arianisme nie la divinité de Jésus-Christ. Cette idée a donné lieu à une des plus grandes controverses du début de l'histoire du christianisme, et à la convocation du premier concile œcuménique qui l'a déclarée hérétique.
- [3.](#) Humaniste italien, il a beaucoup œuvré pour le développement de l'analyse critique des textes historiques.
- [4.](#) Pépin III, dit le Bref, 715-768, roi des Francs à partir de 751.
- [5.](#) Étienne II, pape de 752 à 757.
- [6.](#) Pie IX est pape de 1846 à 1878.
- [7.](#) Agrippine (-14, 33) est la petite-fille d'Auguste. Elle épouse Germanicus. Son fils Caligula devient empereur. Elle est également la grand-mère de Néron.
- [8.](#) Caligula (12-41), empereur de 37 à 41, a succédé à Tibère. Il meurt assassiné par ses proches, qui cherchent à mettre un terme à sa folie.
- [9.](#) C'est en 1506 que le pape Jules II demanda à Bramante de mettre à bas l'édifice de Constantin et d'édifier une basilique plus vaste et plus lumineuse.
- [10.](#) P. Poupard, *Le Vatican* (1981), Paris, Puf, « Que sais-je ? », 1994.
- [11.](#) Innocent III est pape de 1198 à 1216. C'est une des personnalités les plus importantes du XIII^e siècle.
- [12.](#) Ce qui était une coutume est devenu une norme, Jean-Paul II ayant inscrit dans les textes juridiques l'obligation d'organiser les conclaves dans cette chapelle.
- [13.](#) P. Renouvin, J.-B. Duroselle, *Introduction à l'histoire des relations internationales* (1964), Paris, Armand Colin, 2007.
- [14.](#) B. Bennassar, J. Jacquart, *Le 16^e siècle* (1972), Paris, Armand Colin, 2002.
- [15.](#) Pape de 1572 à 1585.
- [16.](#) Pape de 1534 à 1549.
- [17.](#) L. Bély, *L'Art de la paix en Europe. Naissance de la diplomatie moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Puf, 2007.
- [18.](#) Ces papes sont Léon XIII, nonce en Belgique, Benoît XV, qui a travaillé à la nonciature d'Espagne puis à la Secrétairerie d'État, Pie XI, visiteur apostolique à Varsovie, Pie XII, nonce à Munich et à Berlin, Jean XXIII, diplomate en Bulgarie et en Turquie, nonce à Paris, Paul VI, qui travailla à Varsovie et à la Secrétairerie d'État.
- [19.](#) Cité par C. Dickès, *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, op. cit.
- [20.](#) P. Blet, *Richelieu et l'Église*, Versailles, Via Romana, 2007.
- [21.](#) C'est un des plus longs pontificats de l'histoire, après celui de Pie IX (31 ans) et Jean-Paul II (26 ans).
- [22.](#) J.-B. Noé, *Léon XIII, le semeur de Dieu*, Suresnes, Les Éditions du Net, 2013.

- [23.](#) Le dogme de l'infaillibilité pontificale stipule que, dans les domaines concernant la foi et la morale, le magistère du pape est infaillible et fait pleinement partie du magistère de l'Église.
- [24.](#) Pie X, pape de 1903 à 1914, décédé le 20 août.
- [25.](#) N. Renoton-Beine, *La Colombe et les Tranchées. Les tentatives de paix de Benoît XV pendant la Grande Guerre*, Paris, Le Cerf, 2004.
- [26.](#) Pietro Gasparri, 1852-1934. Il est Secrétaire d'État de 1914 à 1930.
- [27.](#) Cité par M. Launay dans *Benoît XV*, Paris, Le Cerf, 2014, p. 30.
- [28.](#) Elizabeth I, 1533-1603, reine à partir de 1558.
- [29.](#) C'est en 1921 que les relations diplomatiques entre les deux pays sont rétablies.
- [30.](#) Formule célèbre de Paul Valéry dans *Variété*.
- [31.](#) Ce sont les terres irrédentes, présentes notamment en Illyrie et le long de la côte dalmate.
- [32.](#) J.-B. Duroselle, *La Grande Guerre des Français. 1914-1918* (1994), Paris, Perrin, « Tempus », 2003.
- [33.](#) À cette époque, la nonciature est basée à Munich et non pas à Berlin. Elle fut transférée à Berlin avec l'arrivée au pouvoir des nazis, conformément à leur volonté de centralisation du pouvoir du Reich.
- [34.](#) Datée du 1^{er} août, cette note parvient dans les jours qui suivent aux différents gouvernements. Elle est officiellement publiée le 16 août, même si les gouvernements en ont eu connaissance entre le 1^{er} et le 15.
- [35.](#) L'exhortation est très mal reçue chez les catholiques français, bien décidés eux aussi à mener la guerre jusqu'au bout et à provoquer la défaite totale de l'Allemagne. Si on accorde un avis de réception poli à ce document, on estime le pape mal informé. Le Père Sertillanges, dans un sermon prononcé en décembre 1917 en l'église Sainte-Madeleine de Paris, dit son opposition à ce texte. En cela, il est approuvé par le cardinal Amette, archevêque de Paris.
- [36.](#) Cité par M. Launay, *Benoît XV*, *op. cit.*, p. 60.
- [37.](#) *Ibid.*, p. 54.
- [38.](#) Avec la prise du pouvoir des kémalistes en Turquie, l'État est ensuite laïcisé, et la basilique Sainte-Sophie devient un musée en 1934.
- [39.](#) Lettre ouverte adressée à Lord Rothschild, dans laquelle Lord Balfour, ministre britannique des Affaires étrangères, appuie les revendications sionistes pour la création de l'État d'Israël.
- [40.](#) Achille Ratti (1857-1939).
- [41.](#) Pour approfondir cette question, voir l'étude magistrale d'E. Gentile, *Pour ou contre César ? Les religions chrétiennes face aux totalitarismes*, Paris, Aubier, 2013.

[42.](#) Il est d'ailleurs renversé légalement le 25 juillet 1943 par un vote du Grand Conseil fasciste. Victor-Emmanuel III le fait ensuite arrêter et mettre en prison, avant qu'il ne soit libéré par un raid de SS.

[43.](#) Préambule des accords du Latran.

[44.](#) J. Bainville, *Les Dictateurs*, Paris, Denoël et Steele, 1935.

[45.](#) Rapport au Vatican de mai 1924, suite au coup d'État manqué d'Hitler à Munich en novembre 1923.

[46.](#) Propos tenus en août 1929, cités par V. d'Orléans, *Pie XII. La controverse historique*, Paris, Acoria, 2010, p. 30.

[47.](#) *Mit Brennender Sorge*, « Avec une brûlante inquiétude ». L'encyclique est rédigée en allemand et non en latin, et elle est destinée en priorité au peuple allemand. Outre M^{gr} Pacelli, M^{gr} Faulhaber, évêque de Munich, a participé à la rédaction. M^{gr} von Galen, évêque de Munster, et M^{gr} von Preysing, évêque de Berlin, ont également aidé à l'élaboration du texte.

[48.](#) P. Milza, *Pie XII*, Paris, Fayard, 2014.

[49.](#) *L'Osservatore Romano*, 11 octobre 1930.

[50.](#) *La Documentation catholique*, citée par P. Blet, dans *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale, d'après les archives du Vatican*, Paris, Perrin, 1997.

[51.](#) Voir à ce propos les souvenirs de Joseph Ratzinger au sujet de l'attitude de son père face au NSDAP et à l'obligation des enfants d'être affiliés à la jeunesse hitlérienne. J. Ratzinger, *Ma vie. Souvenirs, 1927-1977* (1998), Paris, Fayard, 2005.

[52.](#) *Divini Redemptoris*, § 58.

[53.](#) Les premiers mois de la guerre civile, les républicains tuent entre 5 000 et 6 000 prêtres et religieuses. Les exactions sont nombreuses à travers tout le pays. B. Bennassar, *La Guerre d'Espagne et ses lendemains* (2004), Paris, Perrin, « Tempus », 2006.

[54.](#) H. Kéraly, *La Véritable Histoire des Cristeros* (2006), Paris, Les Éditions de l'Homme Nouveau, 2014.

[55.](#) E. Nolte, *La Guerre civile européenne, 1917-1945. National-socialisme et bolchévisme*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000, troisième partie, chapitres VIII et IX.

[56.](#) De nombreux ouvrages ont été publiés sur cette question. Parmi eux : P. Blet, *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale, d'après les archives du Vatican*, *op. cit.* Le jésuite Pierre Blet fut le premier à dépouiller les archives et à en publier un compte rendu. À sa suite, d'autres études ont été publiées, notamment par le rabbin D. Dalin, *Pie XII et les Juifs. Le mythe du pape d'Hitler*, Paris, Artège, 2007. Il estime que ce sont environ 800 000 personnes qui auraient été sauvées par l'Église. Voir aussi J.-B. Noé, *Pie XII face aux nazis*, Paris, Le Laurier, 2010.

[57.](#) Déclaration de Pinchas E. Lapidé au journal *Le Monde*, 1963.

- [58.](#) P. Milza, *Les Fascismes*, Paris, Seuil, 1991.
- [59.](#) P. Chenaux, *Pie XII. Diplomate et pasteur*, Paris, Le Cerf, 2003.
- [60.](#) P. Milza, *Pie XII, op. cit.*
- [61.](#) Michael von Faulhaber (1869-1952) est cardinal archevêque de Munich. Ayant exprimé son opposition au nazisme dès 1933 il est surnommé le *Jundenkardinal*, le cardinal juif, par les nazis.
- [62.](#) P. Chenaux, *Pie XII. Diplomate et pasteur, op. cit.*
- [63.](#) Le cardinal von Galen (1878-1946) est évêque de Münster. Surnommé le « lion de Münster », il s'est opposé vigoureusement aux nazis, notamment sur le programme « Aktion T4 », plan prévoyant l'éradication des trisomiques.
- [64.](#) P. Blet, *Pie XII et la Seconde Guerre mondiale, d'après les archives du Vatican, op. cit.*
- [65.](#) P. Chenaux, *Pie XII. Diplomate et pasteur, op. cit.*
- [66.](#) L. Baresta, *Jean XXIII. Un bienheureux dangereux ? Approche d'une destinée*, Paris, Téqui, 2000.
- [67.](#) La visite eut lieu en 1963. En dépit de la cordialité de Jean XXIII et de ses hôtes, le pape n'est pas dupe du fait que cela ne change guère la politique de répression religieuse en URSS.
- [68.](#) *Jean XXIII et la crise de Cuba*, Radio Vatican, http://en.radiovaticana.va/storico/2012/10/25/pope_john_xxiii_and_the_cuban_missile_crisis/en1-632333.
- [69.](#) Cité par L. Baresta, *Jean XXIII. Un bienheureux dangereux ? Approche d'une destinée, op. cit.*, p. 217.
- [70.](#) Il succède à Jean-Paul I^{er}, décédé après un mois de pontificat.
- [71.](#) Jean-Paul II est le premier pape non italien depuis Adrien VI en 1522, qui était Hollandais et précepteur de l'empereur Charles Quint. C'est aussi le premier Polonais à être devenu pape.
- [72.](#) Jean-Paul II, homélie du 22 octobre 1978, prononcée lors de la messe d'intronisation de son pontificat. Place Saint-Pierre, Rome, § 5.
- [73.](#) G. Weigel, *Jean-Paul II. Témoin de l'espérance* (1999), Paris, J.-C. Lattès, 2005.
- [74.](#) Gustavo Gutiérrez emploie pour la première fois l'expression « théologie de la libération » lors du congrès de Medellin en 1968. Le mouvement prend une ampleur académique et internationale avec la publication de son livre *Théologie de la libération* en 1972. Né en 1928 à Lima, il fait des études en Belgique et en France, avant d'être ordonné prêtre en 1959.
- [75.](#) Né en 1938 au Brésil, Leonardo Boff entre chez les franciscains en 1959. En 1985, il est sanctionné par la Congrégation pour la doctrine de la foi, en raison de sa théologie

qui mêle christianisme et marxisme. Continuant sans cesse ses attaques envers Jean-Paul II et l'Église, il est exclu de l'ordre franciscain et réduit à l'état laïc en 1992.

[76.](#) Discours de Jean-Paul II à la 3^e conférence de l'épiscopat latino-américain, Mexico, 28 janvier 1979.

[77.](#) *Id.*

[78.](#) *Libertatis nuntius*, Instruction sur quelques aspects de la théologie de la libération, 6 août 1984.

[79.](#) Comme pour tous les États, les archives du Vatican connaissent une durée pendant laquelle leur ouverture n'est pas autorisée, sauf à titre exceptionnel. Il faut attendre au moins 30 ans après la mort du pape pour que les archives du pontificat soient ouvertes. Mais le temps de classement et de rangement est extrêmement long, surtout compte tenu du fait que les archives du Vatican disposent de très peu de personnel.

[80.](#) F. Fukuyama, *La Fin de l'Histoire et le dernier homme* (1992), Paris, Flammarion, 2008.

[81.](#) Jean-Paul II est intervenu en 1979 comme médiateur dans le conflit opposant l'Argentine et le Chili au sujet du canal de Beagle.

[82.](#) La question de la survie des chrétiens d'Orient prend une place de plus en plus importante dans les années 2000-2010, en raison notamment des guerres incessantes et de leur émigration en dehors de la zone.

[83.](#) La nouveauté concerne la réflexion sur l'écologie humaine, sur les manipulations biologiques qui peuvent être menées, et sur la place de l'homme face au développement technologique.

[84.](#) Benoît XVI, Discours au Bundestag, 22 septembre 2011.

[85.](#) *Id.*

[86.](#) « Benoît XVI. Un septennat », n° 595, 8 décembre 2012.

[87.](#) Joseph Ratzinger a consacré une thèse de doctorat à saint Augustin.

[88.](#) Agostino Casaroli (1914-1998) fut Secrétaire d'État de 1979 à 1990. Farouchement anticommuniste, c'est lui qui négocia notamment avec les autorités de Hongrie et de Yougoslavie pour y faire cesser les persécutions contre les chrétiens. Il joua un rôle actif dans la dissolution du communisme au cours des années 1980.

[89.](#) Par développement intégral, le Saint-Siège entend un développement qui touche l'ensemble de l'être de la personne, c'est-à-dire aussi bien le développement économique, que culturel et spirituel.

[90.](#) Jean-Paul II, Discours à l'Académie pontificale ecclésiastique, 26 avril 2001, § 1 et 3.

[91.](#) Benoît XVI, Discours aux membres de la communauté de l'Académie pontificale ecclésiastique, 10 juin 2011.

[92.](#) Les deux autres étant la France et les États-Unis.

[93](#). Cet accroissement est certes dû à l'attractivité morale du Saint-Siège, mais aussi au fait que de nombreux États sont apparus au cours du siècle, suite au mouvement de décolonisation.

[94](#). Notons, en français, la terminologie particulière dévolue à l'ambassadeur accrédité auprès du Saint-Siège. Alors que pour les autres postes, il porte le nom de la ville où il siège (ambassadeur de France à New York, à Rome, à Londres...), en ce qui concerne le Vatican, l'ambassadeur de France est appelé « ambassadeur près le Saint-Siège ». C'est du reste un des plus beaux postes diplomatiques français, qui souvent couronne une fin de carrière, à condition que le candidat soit catholique. Parmi les illustres membres de ce poste diplomatique, figurent Chateaubriand et Jacques Maritain, nommé ambassadeur par le général de Gaulle en 1945. Il le reste jusqu'en 1948, ce qui lui permet d'établir une solide amitié avec M^{gr} Montini. C'est le comte Wladimir d'Ormesson (1948-1956) qui lui succède. La forte tradition littéraire parmi les ambassadeurs de France est encore plus avérée parmi ceux qui ont occupé un poste près le Saint-Siège. Nombreux sont ceux qui sont des écrivains illustres.

Si le candidat n'est pas agréé par le Vatican, celui-ci ne répond pas à la lettre de créance, et le poste reste vacant. Ce fut le cas pour la France, où l'ambassade est restée sans ambassadeur entre décembre 2007 et janvier 2009, du fait de la difficulté à trouver un ambassadeur qui convienne au Saint-Siège.

L'ambassade de France près le Saint-Siège est située, depuis 1950, à la villa Bonaparte. Ce bâtiment a été construit en 1750. Il fut un temps la propriété de Pauline Bonaparte, d'où son nom. En 1908, il est acheté par la Prusse, et racheté ensuite par la France après la Deuxième Guerre mondiale pour y placer le siège de l'ambassade de France. Auparavant, celle-ci a été située dans différents palais romains, selon les époques et les circonstances.

[95](#). Jean-Paul II, Discours au corps diplomatique, 12 janvier 1979.

[96](#). Voir à ce sujet M^{gr} Tauran, « La doctrine pontificale des relations internationales d'après les discours du pape Jean-Paul II au corps diplomatique », dans J.-B. d'Onorio (dir.), *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, Paris, Le Cerf, 1989, p. 71-85.

[97](#). M^{gr} Follo, *La Mission du Saint-Siège à l'Unesco. La paix en question*, Paris, Parole et Silence, 2011.

[98](#). M^{gr} Cheli, « La place et le rôle du Saint-Siège dans les institutions internationales », dans J.-B. d'Onorio (dir.), *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, *op. cit.*

[99](#). Sur le sujet, on lira avec profit le discours prononcé par le cardinal Eugenio Pacelli (futur Pie XII) à Notre-Dame de Paris en 1937. Le discours porte sur la vocation de la France. « Le passage de la France dans le monde à travers les siècles est une vivante illustration de cette grande loi de l'histoire de la mystérieuse et pourtant évidente corrélation entre l'accomplissement du devoir naturel et celui de la mission surnaturelle d'un peuple. »

[100.](#) C'est le pays le plus visité par le pape, avec la Pologne qui le reçut à neuf reprises. C'est en France qu'il effectua son dernier voyage, lors d'un pèlerinage à Lourdes le 15 août 2004.

[101.](#) Les uniates sont des Ukrainiens orthodoxes qui se sont unis à Rome en 1595. Cette décision fut mal vécue par Moscou, qui perçut ces uniates comme des personnes potentiellement dangereuses pour l'unité de l'Empire. Elles subirent de nombreuses vexations jusqu'au XIX^e siècle.

[102.](#) Elizabeth I (1533-1603) régna de 1558 à 1603. C'est elle qui marqua la véritable rupture avec le catholicisme, en faisant modifier les livres liturgiques, en y introduisant des prières contre le pape, et en rompant les liens avec le Vatican.

[103.](#) George V (1865-1936) fut roi de 1910 à 1936.

[104.](#) En 2005, 150 élus du Congrès étaient catholiques, sur un total de 535 parlementaires.

[105.](#) Les Missions Étrangères de Paris, fondées en 1658, ont pour fonction d'évangéliser l'Asie et l'Océanie.

[106.](#) Matteo Ricci (1552-1610), jésuite italien et missionnaire en Chine. Il est l'archétype des missionnaires jésuites qui ont essayé de convertir les populations et de régler la difficile question de l'inculturation.

[107.](#) Sur le plan chronologique, le VII^e siècle voit l'arrivée de missions chrétiennes dans le pays, vite couronnées d'insuccès. En 635, ce sont des Nestoriens venant de Perse qui s'installent dans le pays. Avec la colonisation portugaise, Macao devient la plaque tournante des missionnaires, avec une diffusion du catholicisme qui se fait depuis les côtes.

En 1911 sont ordonnés les six premiers évêques chinois. En 1957, les communistes créent l'Association patriotique des catholiques chinois. Il s'agit de créer une Église rattachée au Parti et indépendante de Rome.

[108.](#) Il y a eu, au cours des dernières décennies, des demandes d'établissement de relations diplomatiques de la part de la Chine. En 1886, l'impératrice Tseu-Hi a demandé un nonce à Léon XIII, mais sa nomination s'est heurtée à la forte opposition du gouvernement Freycinet. En 1918, Benoît XV nomme un nonce apostolique en Chine, à la demande du ministre chinois des Affaires étrangères, Lou Tseng-Tsiang, qui est catholique. Une nouvelle fois, la France s'oppose à cette nomination, voulant conserver son monopole sur les missions. Il faut attendre 1942 pour que les relations diplomatiques soient établies avec la Chine. Pour une courte durée, compte tenu de l'arrivée au pouvoir des communistes en 1949.

[109.](#) Cardinal Etchegaray, *J'ai senti battre le cœur du monde. Conversations avec Bernard Lecomte*, Paris, Fayard, 2007.

[110.](#) *La Croix*, 1^{er} septembre 2013.

- [111.](#) Source : Radio Vatican, <http://www.news.va/fr/news/le-pape-francois-decrete-le-7-septembre-jour-de-je>.
- [112.](#) L'invitation du pape a été rendue publique lors de son voyage en Terre Sainte, mais les bureaux des deux présidents avaient été contactés préalablement, et le Vatican avait déjà obtenu leur accord au moment où l'annonce a été faite.
- [113.](#) G. Barberini, *Le Saint-Siège. Sujet souverain de droit international*, Paris, Le Cerf, 2003, p. 9.
- [114.](#) Le nonce apostolique est le doyen du corps diplomatique. Cette particularité a été reconnue au congrès de Vienne de 1815, puis confirmée au congrès de Vienne de 1961, et est toujours respectée depuis.
- [115.](#) Cardinal Lustiger, Intervention au Synode des évêques, 27 novembre 1985.
- [116.](#) Article 4 du règlement adopté par le congrès de Vienne.
- [117.](#) Il s'agit du congrès de 1961, rencontre entre Kennedy et Khrouchtchev au sujet du désarmement nucléaire et de la sécurité collective.
- [118.](#) G. Barberini, *Le Saint-Siège. Sujet souverain de droit international*, *op. cit.*
- [119.](#) J.-B. d'Onorio, « Le Saint-Siège et le droit international », dans *Le Saint-Siège dans les relations internationales*, *op. cit.*
- [120.](#) *Id.*
- [121.](#) Pie XI, Allocution de Carême, 1929.
- [122.](#) Pie XII, Allocution au corps diplomatique, 28 décembre 1949.
- [123.](#) M. Le Glay, *Histoire romaine*, Paris, Puf, 1991.
- [124.](#) Code de droit canonique, canon 360.
- [125.](#) Cette réforme se fait par la publication de la bulle *Immensa aeterni Dei*, du 22 janvier 1588.
- [126.](#) Paul VI, Constitution *Regimini Ecclesiae* du 15 août 1967.
- [127.](#) Jean-Paul II, *Pastor Bonus*, 28 juin 1988.
- [128.](#) Décret sur l'organisation du Vatican. Source : <http://www.vaticanstate.va/content/vaticanstate/fr/stato-e-governo/legislazione-e-normativa.html>.
- [129.](#) G. Arboit, « IOR », dans C. Dickès, *Dictionnaire du Vatican et du Saint-Siège*, *op. cit.*, p. 553-554.
- [130.](#) Il a ainsi participé au financement clandestin de Solidarnosc.
- [131.](#) Standard Ethics est une agence de notation anglaise. Les pays sont classés en 9 catégories. La France est dans la deuxième, le Saint-Siège dans la quatrième.
- [132.](#) L'origine du denier de Saint-Pierre remonte au VIII^e siècle, lors de la conversion des Anglo-Saxons au christianisme.

[133](#). Le coût des voyages des papes est à la charge des diocèses qui reçoivent le saint-père, et des États notamment pour les questions de sécurité. Cela n'impacte donc pas les finances du Vatican.

[134](#). À cet accroissement des dépenses s'ajoutent les scandales financiers et la faillite de la Banque ambrosienne. Le Vatican a dû éponger les dettes, obligeant Paul VI à vendre certains bâtiments pour couvrir les frais engagés.

[135](#). Associations et médias peuvent être instrumentalisés dans la guerre économique et politique que se livrent les États, afin de servir leurs intérêts. Pour affaiblir le Saint-Siège, il a été possible de surmédiatiser les problèmes de l'IOR ou encore les scandales pédophiles.

CHAPITRE 2

Les préoccupations du Vatican

LE VATICAN :
CONTINUITÉ ET EXTENSION DE LA ROMANITÉ

Le Vatican, creuset et expansion de la romanité

L'Église s'inscrit dans une géographie particulière qui lui donne son identité et qui conditionne sa vision du monde. Sa géopolitique commence d'abord en Palestine où s'est développée l'histoire du peuple hébreu. Jérusalem est la montagne sacrée, le point culminant de l'histoire du christianisme. La géographie s'élargit ensuite à l'Empire romain : Rome et l'ensemble de ses territoires, les chrétiens étant présents tout au long des axes de circulation et dans les grandes villes de l'Empire. C'est cette Europe que le christianisme crée et façonne et à laquelle il donne son histoire et sa culture. Puis, à partir du ^{xvi}^e siècle, le christianisme s'ouvre au monde dans le sillon des grandes découvertes et des colonisations. Ainsi, si le christianisme est géographiquement proche de l'Afrique noire depuis ses origines, ce n'est qu'à partir de la moitié du ^{xix}^e siècle que des missionnaires s'aventurent à l'intérieur du continent pour y porter la foi¹. Si l'Asie semble très éloignée de Rome, et les sagesses orientales très différentes du christianisme, la foi chrétienne y est pourtant présente dès le ⁱ^{er} siècle avec le voyage de Thomas, puis au ^{xvi}^e siècle avec ceux des Portugais. Cela donne des traditions riches et originales des églises syro-malabar et syro-malankar. Des églises indiennes antiques nous ne connaissons que très peu de choses, issues de fragments de textes et d'objets et de traditions orales dont les historiens ont bien du mal à distinguer le vrai de l'invention. Mais ce qui est perceptible, c'est le déploiement du christianisme à partir de Jérusalem vers deux positions géographiques opposées – l'Occident et l'Orient –, illustré par les voyages de deux hommes – Paul et Thomas.

Le christianisme s'est identifié dès son origine avec la romanité, et il a contribué à bâtir ce petit bout de terre qu'est l'Europe. La romanité influe profondément à la fois sur la géopolitique du

Vatican et sur la vision diplomatique du Saint-Siège. Joseph Ratzinger a brillamment réfléchi sur ces questions essentielles. Dans un petit livre qui est un recueil de diverses conférences données sur le thème de l'Europe, Joseph Ratzinger a mis en relation le thème de l'Europe et celui du christianisme. Il donne du continent une définition originale :

« Il devient parfaitement clair que l'Europe est un concept géographique de façon tout à fait secondaire, uniquement. L'Europe n'est pas un continent que l'on peut nettement saisir en termes de géographie : il s'agit, en réalité, d'un concept culturel et historique². »

La place nouvelle de Moscou

Avec la chute de Constantinople en 1453, le monde chrétien se déplace vers la Russie où sont intensifiés les mouvements d'évangélisation. C'est Moscou qui prend le relais de Byzance et qui se voit désormais comme la troisième Rome. Cela explique pourquoi le cœur de l'orthodoxie est en Russie, et que les discussions actuelles en vue de la pleine unité de l'Église doivent se faire avec Moscou. L'autre conséquence géopolitique de cette chute, c'est que la route de l'Orient se ferme et que le Levant est désormais laissé à l'islam. *A contrario*, la Russie entre dans l'Europe et accentue son tropisme européen. Après le premier tournant qui est la rupture d'avec la Méditerranée, le deuxième tournant de l'Europe est la découverte de l'Amérique et surtout la rupture avec le monde anglo-saxon qui forme désormais un bout d'Europe, à part de l'Europe latine et de l'Europe orientale. À cela on peut ajouter la question de l'Amérique latine, fondée par des Européens et dont la culture actuelle doit essentiellement à l'Europe, et qui pourtant s'en détache et se pense comme un continent à part. La latinité n'est pas toujours source d'européanité.

Le troisième tournant, toujours selon la pensée de Joseph Ratzinger, est la Révolution française. En effet, celle-ci fait disparaître l'idée du *sacrum imperium*, d'empire sacré, sans laquelle l'Europe n'aurait pas pu se former.

« Il y a là un processus de portée considérable, aussi bien sur le plan politique que sur celui des idées. Dans le domaine des idées, cela signifie qu'est rejeté le fondement sacré de l'Histoire et de l'existence de l'État : l'Histoire n'est plus considérée à partir

d'une idée de Dieu qui la précède et lui donne consistance ; l'État est désormais compris en termes purement séculiers, reposant sur la rationalité et la volonté des citoyens³. »

À la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle apparaît un nouveau type de schisme : la séparation entre chrétiens et laïcs. L'État change de nature : il se veut entièrement séculier, il se voit comme étant la source de sa législation et il se pense chargé d'une mission universelle qui, en Europe, est la défense et la propagation de la démocratie. Les guerres que nous avons connues au XX^e siècle trouvent leur origine dans cette vision asséchée de l'État. La laïcité, concept issu du christianisme, rejette la théocratie politique. Pour désarmer les haines que les autres peuples ont contre l'Occident, il est nécessaire que ce dernier replonge ses racines dans le christianisme et retrouve le sens de sa foi et de sa religion. Ce faisant, il désarmera de nombreuses critiques contre lui⁴.

L'Europe et sa spiritualité

L'Europe connaît un adversaire contre lequel elle lutte depuis plus de quinze siècles : l'islam. Cet affrontement a limité les ouvertures vers l'Orient. Puis il y eut la découverte de l'Amérique et de l'Asie, mais sans grand transfert culturel. Puis ce fut celle de l'Afrique, mais là aussi le transfert culturel est resté presque nul.

« La renaissance de l'Islam n'est pas seulement liée à la nouvelle richesse matérielle des pays islamiques, elle est encore alimentée par la conscience de ce que l'Islam est en mesure d'offrir une base spirituelle importante pour la vie des peuples, une base qui semble avoir échappé à la vieille Europe qui, par conséquent, nonobstant sa puissance politique et économique, semble toujours plus condamnée au déclin et à la disparition⁵. »

L'Europe semble avoir atteint le paroxysme de son succès au moment où sa vigueur spirituelle disparaît. La victoire technico-commerciale de l'Europe ne coïncide pas avec sa victoire spirituelle et culturelle. Or, dans le combat géopolitique en cours, il apparaît que la puissance culturelle est essentielle, notamment pour attirer les personnes à adhérer à notre vision du monde. De même, sans vie culturelle riche et développée, il ne peut pas y avoir de puissance technique et militaire. Le substrat culturel est

premier dans les éléments de la puissance. « À cette diminution de ses forces spirituelles fondamentales correspond le fait que, sur le plan ethnique, l'Europe semble en voie de disparition⁶. »

Disparition ethnique du fait de la vaste immigration qui opère un remplacement des populations européennes par d'autres populations, et disparition ethnique également par le refus de l'enfant et de la vie.

« L'identité européenne se manifeste dans le mariage et la famille. Le mariage monogame, la structure fondamentale de la relation entre l'épouse et l'époux, ainsi que la famille conçue comme cellule de formation pour la communauté sociale, voilà ce qui fut modelé à partir de la foi biblique. Cela donne à l'Europe son visage particulier, précisément parce que cette forme de fidélité et de renoncement devait être sans cesse reconquise, non sans peine ni beaucoup de souffrances. L'Europe ne serait plus l'Europe si cette cellule fondamentale de l'organisme social disparaissait et se voyait totalement transformée⁷. »

Nous le constatons donc à travers cette analyse du cardinal Ratzinger, le concept d'Europe, perçu comme continuation de la romanité, est omniprésent dans le christianisme et a profondément contribué à le façonner. De ce fait, l'expansion du christianisme, c'est-à-dire l'évangélisation, effective en dehors de l'Europe à partir du ^{xvi}e siècle, est tout à la fois une expansion de la romanité, nous dirions aujourd'hui une occidentalisation, et une expansion de sa culture et de sa vision du monde. Cela est notamment visible dans la liturgie, élément le plus sacré de la foi catholique, qui est tout imprégnée de pensée romaine.

La liturgie, expression de la romanité

L'Église catholique reconnaît de nombreuses liturgies pour la célébration de la messe. En Occident, les deux principales sont la forme ordinaire du rite romain et sa forme extraordinaire. Mais on trouve d'autres formes liturgiques, qui correspondent souvent à des églises locales et qui sont l'expression de très anciennes traditions. Il y a ainsi le rite ambrosien, célébré à Milan, du nom de saint Ambroise, un des plus fameux évêques de la ville, celui-là même qui a baptisé saint Augustin. À Lyon, il y a le rite lyonnais, qui plonge également ses racines dans la haute Antiquité⁸. Troisième grand rite européen non romain, le rite mozarabe,

actuellement utilisé à Tolède, en Espagne. Il est l'héritier de la liturgie wisigoth, fixée à partir du VII^e siècle.

Pour le reste de l'Occident, c'est le missel romain qui a été adopté, signe de la mainmise de Rome sur l'ensemble des églises locales. Au cours de l'histoire, les diocèses ont pu s'opposer à l'arrivée du rite romain par volonté de conserver leur rite local, donc leurs traditions propres. C'est au cours du concile de Trente au XVI^e siècle, puis du concile Vatican II au XX^e siècle que les rites non romains ont été quasiment supprimés pour laisser la place au missel de Rome. Même si le latin n'est plus la langue principalement utilisée dans la célébration de la messe, il demeure la langue de référence de l'Église catholique⁹.

En Orient, la liturgie est beaucoup plus fractionnée et diverse. Chaque église chrétienne, qu'elle soit ou non rattachée à Rome, a sa forme liturgique. Les deux langues qui dominent sont le syrien et le grec, même si là aussi la langue locale peut être utilisée. Le missel romain n'a pas cours, ce qui montre la limite traditionnelle de l'influence de Rome dans cette partie du monde, y compris en matière liturgique. Si l'on cartographiait l'usage de la langue liturgique et du missel, on retrouverait l'antique fracture entre l'Orient et l'Occident, entre le monde grec et le monde latin.

Lors des messes pontificales célébrées à Rome, l'évangile est lu en latin et en grec. Cette coutume témoigne de l'unité des deux mondes culturels et linguistiques. De même, les vêtements liturgiques portés par les célébrants sont, pour la plupart, modelés sur les vêtements portés par les Romains. Ainsi de l'aube dérivée de la tunique *talaris*, tunique à longs pans allant jusqu'aux chevilles. La chasuble tire son origine du manteau porté par les Romains. Enfin la dalmatique désigne à l'origine une blouse en laine de Dalmatie. Elle est dérivée d'un vêtement civil porté par les Romains.

Il n'y a pas que dans la langue et les vêtements que la romanité perdure dans le rite catholique, mais aussi dans les bâtiments. La basilique, qui désigne aujourd'hui les bâtiments d'églises, tire son origine d'un bâtiment civil en usage chez les Grecs et chez les Romains. C'était un lieu de réunion couvert et ouvert au public. Très souvent le bâtiment se termine par une abside afin que la voix de la personne qui parle soit mieux diffusée dans le reste de l'assemblée. Avec la christianisation de l'Empire, les chrétiens ont

utilisé ces bâtiments pour célébrer la messe, les transformant ainsi en bâtiments religieux.

Quant au diocèse, qui désigne chez les catholiques une unité territoriale sous la charge d'un évêque, le terme prend sa source dans l'administration impériale. Les diocèses sont des circonscriptions territoriales créées par Dioclétien à la fin du III^e siècle afin de pouvoir mieux administrer l'Empire et répondre aux multiples invasions. La coutume a ensuite été prise par l'Église de nommer un évêque dans ces diocèses, afin de faire correspondre entité administrative et entité religieuse. Aujourd'hui, le terme n'est plus employé que pour désigner les entités territoriales sous la responsabilité de l'évêque. Cette présence de la Rome chrétienne dans la Rome antique est le corollaire de son expansion et de la diffusion de Rome dans le monde.

Présence de Rome à travers le monde

Le vaste mouvement d'évangélisation

Le christianisme est par essence porté à s'étendre et à se diffuser. Les premiers chrétiens essaient dans tout le monde romain et au-delà, jusqu'aux Indes avec saint Thomas. Cette expansion correspond à une promesse du Christ qui avait dit à ses disciples que sa doctrine serait portée à toutes les extrémités de la terre : « Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit¹⁰. » Cet appel à évangéliser le monde est suivi par l'ensemble des chrétiens, mais il se fait en deux temps. D'abord, c'est l'évangélisation du monde romain, de l'œkoumène latin, des premiers siècles jusqu'au XVI^e siècle. Puis, à partir du XVI^e siècle, l'évangélisation s'ouvre au reste du monde. Pendant quinze siècles, évangéliser toute la terre, porter la foi du Christ aux extrémités du monde, cela signifie évangéliser l'ensemble de l'Empire romain. Le mot « terre » ne désigne alors que le monde grec et romain, c'est-à-dire le monde civilisé. Quand paraît l'édit d'Auguste organisant le recensement, il est dit dans les Évangiles que celui-ci a pour finalité de recenser toute la terre (*toto orbe terrarum*) :

« En ce temps-là parut un édit de César Auguste, ordonnant un recensement de toute la terre. Ce premier recensement eut lieu pendant que Quirinius était gouverneur de Syrie.

Tous allaient se faire inscrire, chacun dans sa ville¹¹. »

Les rédacteurs de l'Évangile savent bien que le décret ne s'applique pas à l'ensemble du monde, ni que le monde se limite aux frontières de l'Empire romain. Ce qui est désigné ici par l'expression « toute la terre » concerne bien tout l'Empire romain, c'est-à-dire tout le monde civilisé, par opposition au monde barbare. C'est exactement la vision géopolitique d'un Hérodote et d'un Thucydide cinq siècles auparavant. Ainsi Thucydide écrit-il, dans le prologue de la guerre du Péloponnèse : « Et ce fut en effet la crise la plus grave qui eût jamais ébranlé la Grèce et, avec elle, une partie du monde barbare. On peut dire que la majeure partie de l'humanité en ressentit les effets¹². » Là aussi, quand l'historien grec écrit que « la majeure partie de l'humanité en ressentit les effets », il n'ignore pas que le monde va bien au-delà des mondes grec et perse. Grâce aux géographes, on connaît l'existence des Indes, du Sahara, des peuples de Gaule et des populations qui vivent dans la région du Danube. Thucydide sait bien que ces régions n'ont pas été concernées par la guerre entre Athènes et Sparte. Ce qu'il désigne par cette expression c'est bien, là aussi, le monde grec étendu au monde perse, puisque les Perses ont participé, aux côtés des Spartiates, à la lutte contre Athènes. C'est la vision classique de la géopolitique et de la géographie dans l'Antiquité. Et les chrétiens ont entendu les paroles du Christ appelant à évangéliser le monde dans cette optique, c'est-à-dire dans un appel à porter l'évangile dans toute l'aire culturelle grecque et latine. C'est ainsi que saint Cyrille de Jérusalem (315-387) peut écrire, au IV^e siècle, que la mission est accomplie et que la parole de Dieu est portée à toute l'humanité : « Nous l'appelons catholique parce qu'elle est répandue sur toute la terre, d'une extrémité à l'autre¹³. » Ici aussi il ne s'agit pas d'une erreur géographique mais d'une représentation géopolitique. Pour Cyrille de Jérusalem, comme pour Luc et comme pour Thucydide, le monde demeure le monde romanisé et hellénisé. Ce n'est que plusieurs siècles plus tard que la notion de monde évolue et que les paroles du Christ sont interprétées de façon différente. C'est ainsi que pendant les croisades, les Européens n'ont pas cherché à convertir les musulmans au christianisme. Saint Louis a cru qu'il pourrait convertir le sultan de Tunis, ce qui a motivé sa prise de croix de 1270, avant de se

rendre compte de l'impossibilité de cette démarche et d'échouer à prendre la ville. De même les chrétiens n'ont pas cherché à évangéliser l'Afrique avant le ^{xix}^e siècle, dans la foulée du mouvement colonial, alors même que ces territoires sont proches d'eux et accessibles. Ce qui s'opère à partir du ^{xv}^e-^{xvi}^e siècle, c'est un changement dans la perception du monde et dans l'appréhension géopolitique : dès lors les chrétiens ont la ferme volonté de répandre la foi jusqu'aux extrémités du monde connu.

Si la géopolitique est la science des représentations des idées dans l'espace, force est de constater que ce changement de représentation entre les premiers siècles et l'époque contemporaine est une des plus grandes ruptures géopolitiques du christianisme. Ce ne sont plus alors les Mèdes, les Parthes, les Gaulois et les Germains qui vont connaître le message du Christ, mais également les Incas, les Japonais et les Bamilékés.

Le monde s'inscrit dans la romanité

Cette rupture géopolitique intervient sous l'effet de deux phénomènes : tout d'abord le progrès technique, qui permet aux Européens de traverser l'Atlantique et de partir à la découverte du monde grâce à de nouveaux types de bateaux. Non seulement les Européens peuvent partir découvrir le monde, mais surtout ils en ont la volonté. Alors que les Chinois ont détruit leur flotte et ont interdit le développement maritime¹⁴, les Européens ont la passion de l'ouverture et de la découverte du monde. Le deuxième phénomène est lié à l'essor du luthéranisme qui fragmente l'Europe entre un bloc protestant et un bloc catholique. Cette rupture provoquée par Luther¹⁵ était en germe depuis longtemps dans le monde germanique. C'est notamment une des conséquences du Grand Schisme d'Occident qui a vu l'Église se partager entre Rome et Avignon et la papauté avoir plusieurs papes à sa tête entre 1378 et 1417. C'est aussi dû à l'essor du mouvement nationaliste et à la volonté des princes allemands de s'affranchir de la tutelle de l'Empereur et de Rome. Le luthéranisme, c'est la victoire de la religion séculière sur la laïcité prônée par le christianisme. Les princes absorbent le pouvoir spirituel en devenant eux-mêmes des chefs religieux ; l'État contrôle tout à la fois le pouvoir politique et le pouvoir religieux. Le prince contribue aussi à édifier une religion nationale : alors que le

christianisme a toujours voulu dépasser les différences ethniques et raciales, donner la suprématie à l'eau du baptême sur le sang du peuple, les princes allemands contribuent à rendre première l'appartenance ethnique, le rattachement religieux devenant une condition d'appartenance nationale. C'est pourquoi Bismarck a pu dire que les catholiques ne pouvaient pas être Allemands, puisqu'un Allemand ne pouvait avoir que la religion luthérienne comme référence. Le problème s'est posé de façon identique en Angleterre où les catholiques ont été accusés d'être de mauvais Anglais, ce qui a justifié leur poursuite et leur condamnation¹⁶. La question s'est posée de façon complètement différente en France. Les calvinistes ne sont jamais pourchassés parce qu'ils ne sont pas considérés comme Français, mais parce que leur mouvement de rébellion vise tout autant l'Église que le roi. C'est en tant qu'agents de subversion qu'ils sont poursuivis par le pouvoir royal, jamais en tant qu'éléments étrangers au corps national. Lors du siège de La Rochelle de 1627-1628, Richelieu combat les protestants regroupés dans la ville, mais parmi ses généraux certains sont eux-mêmes calvinistes. Leur différence religieuse ne pose pas de problème au cardinal, du moment qu'ils l'assurent de leur fidélité politique. L'origine même du siège n'est pas l'éradication de groupes calvinistes, mais l'élimination d'une ville ennemie, qui fait des échanges avec l'Angleterre, et qui est la base d'entrée de l'armement anglais et de la subversion contre la couronne. Ce que l'on appelle guerre de religion en France a tout d'une guerre politique et pas grand-chose d'une guerre religieuse, sauf dans le cas où la religion est instrumentalisée à des fins politiques¹⁷.

La rébellion luthérienne est donc essentiellement une révolte ouverte contre Rome. La propagande protestante vise Rome de façon explicite. Présentée comme la nouvelle Babylone, Rome est désignée comme le siège du péché, et le pape comme un diable hypocrite et sybarite. Cette lutte contre Rome est non seulement une actualisation de la lutte entre l'Empereur et le pape, mais aussi une révolte du monde germanique contre le monde romain. La carte de la révolte luthérienne épouse quasiment trait pour trait la carte de l'Empire romain : les territoires allemands qui sont restés fidèles à Rome sont ceux qui étaient situés dans les limites du *limes*, les autres n'ont jamais été romanisés. Il en va de même dans le reste de l'Europe. Si la Bretagne a été romanisée, les

Anglais et les Scots non. Ce sont des peuples Saxons qui sont arrivés dans cette île au moment des invasions, chassant les Bretons vers l'Armorique, l'actuelle Bretagne. Le seul cas particulier est celui de l'Irlande, qui bien que jamais romanisée est demeurée catholique. On peut y voir là une réaction non pas contre Rome, mais contre Londres. Face à Londres devenue anglicane, être catholique était pour l'Irlande un moyen d'affirmer sa différence culturelle et son indépendance spirituelle. Cette catholicité s'est formée dans l'évangélisation de saint Patrick et dans le vaste mouvement monastique de l'époque médiévale, mais aussi dans la répression de Cromwell à l'égard des Irlandais¹⁸. Le même phénomène existe en Pologne. Le protestantisme y a été très vigoureux, et même sur le point de l'emporter. Ce qui a fondé l'identité catholique de la Pologne ce sont les traités de partage et sa volonté d'affirmer son identité et son indépendance par rapport à la Russie orthodoxe et la Prusse luthérienne. Ce national catholicisme explique cette géopolitique particulière en Europe de l'Est. Le même exemple est donné par la Bohême, devenue République tchèque. Opposée à la domination de Vienne et des Habsbourg catholiques, la région adopte très rapidement le protestantisme. Ici, c'est Jan Hus qui fait office de figure nationale, et sa statue orne toujours la place centrale de Prague¹⁹. La religion ne fait pas forcément l'identité d'un peuple, mais l'identité a besoin de la religion pour se développer, soit qu'elle y adhère, soit qu'elle la rejette. D'autant que l'identité comme la religion ne sont pas a-géographiques. Elles s'inscrivent dans un espace précis et leur théologie même est influencée par l'espace où elles se développent.

« Comme les idéologies, les religions ne conquièrent pas des âmes détachées de l'histoire et de la géographie. Elles influent sur des hommes enracinés à des identités et à des territoires ; elles s'inscrivent dans la géographie. C'est pourquoi l'expression d'un même contenu religieux diffère en fonction des lieux et des hommes²⁰. »

La fracture protestante du XVI^e siècle a donc ramené le monde catholique dans ses limites romaines. C'est une régression, mais c'est aussi pour lui l'occasion d'un nouveau souffle. Bloqués au Nord par Luther et à l'Est par les Ottomans, c'est vers l'Ouest et vers l'Atlantique que les catholiques se tournent, ouvrant ainsi une nouvelle page de l'évangélisation.

Le monde selon Tordesillas

Pour Fernand Braudel, une des raisons qui ont poussé les Européens à se lancer vers le monde atlantique, c'est la volonté de contourner l'Afrique et ainsi de limiter le poids de l'islam et son rôle dans le commerce mondial. Les Grandes Découvertes s'inscrivent donc dans une volonté d'émancipation et d'indépendance à la fois économique et commerciale. Les deux pays qui ont été le moteur des découvertes sont le Portugal et l'Espagne, deux pays qui se sont construits en s'opposant aux musulmans puisqu'il leur a fallu combattre pour libérer la péninsule de leur présence. Le mouvement de la *Reconquista* s'est achevé avec la chute de Grenade en 1492, l'année même où Christophe Colomb est parti pour trouver une autre route des Indes. L'essor atlantique est un mouvement de substitution à la lutte contre les Maures. Mais il y a aussi un autre facteur, spirituel celui-là. La *Reconquista*, c'est trois siècles de lutte pour chasser les musulmans d'une terre et lui donner à la place une identité chrétienne. C'est donc à la fois un mouvement militaire et un mouvement religieux²¹. Or les Espagnols et les Portugais ont pris goût à cette évangélisation virile. Les découvertes de l'Amérique latine ont été pour eux un moyen de poursuivre cette expérience de l'autre côté de l'océan et de donner ainsi de nouvelles terres au christianisme, au moment même où il en perdait dans le nord de l'Europe²². Au contact de la *Reconquista*, le christianisme n'est plus assimilateur, mais conquérant. Les *Reconquista* ont créé un christianisme conquérant, qui cherche à étendre ses frontières, et à s'imposer par la force des armes ; les soldats se substituant aux moines. Cette identité a été fortement présente dans l'évangélisation de l'Amérique latine, qui est la continuité de la *Reconquista*²³. Dans cette optique, certains explorateurs ont voulu retrouver les communautés chrétiennes primitives et originelles d'Inde et d'Afrique. Le mythe du prêtre Jean²⁴ est encore très vivace dans l'imaginaire des hommes du XVI^e siècle, et les Indes figurent un monde rêvé et imaginé, une géopolitique du rêve et de l'onirisme qui a néanmoins contribué à façonner une géopolitique du réel et du conflit sur le continent américain²⁵.

Ainsi, le 4 mai 1493, le pape Alexandre VI signe la bulle *Inter caetera* qui partage le monde entre l'Espagne et le Portugal. Les souverains de chacun des États prennent alors l'engagement de

convertir les terres conquises. Alors que l'évangélisation était jusqu'à présent le fait des ordres religieux ou des moines, elle est dorénavant confiée aux États, chargés de porter aussi bien le glaive que la croix. Les abus possibles sont déjà en germe²⁶. L'année suivante, le 7 juin 1494, est signé le traité de Tordesillas. La ligne de démarcation du monde hispanique et lusitanien est repoussée vers l'Ouest. Par ce traité, un nouvel ordre géopolitique est créé, ordre dans lequel nous vivons encore aujourd'hui puisque c'est lui qui a créé les mondes hispanophone et lusophone que nous connaissons toujours. Ce nouvel ordre mondial se fonde sur la légitimité du pape qui joue ici le rôle de médiateur entre les nations. Le fait que le pape soit l'artisan du traité donne aux deux nations ibériques un poids géopolitique qu'elles n'avaient pas jusqu'à présent, étant des nations mineures dans l'histoire européenne. Désormais, elles peuvent jouer les premières places, notamment face à la France et à l'Angleterre, et rabaisser leurs ambitions hégémoniques. Le traité de Tordesillas crée un catholicisme mondial. C'est la première fois qu'il quitte le cadre européen et qu'il exporte la romanité au-delà des mers. Et c'est la première fois aussi que des peuples non romains adhèrent de façon durable au catholicisme. Ce faisant, il contribue à étendre la romanité à travers le monde, et donc à étendre la géopolitique de l'Église qui ainsi se dilate dans l'espace.

Mais l'évangélisation du monde, cette rupture géopolitique qui fait interpréter l'expression « par toute la terre » dans le sens maximaliste et non pas dans le sens d'un monde compris comme étant l'espace de l'Empire romain, se fait dans le contexte de la rupture engendrée par le protestantisme : les catholiques veulent récupérer ailleurs les terres perdues en Europe. Face à la vision mondiale des luthériens, et leur idéologie messianique et universaliste, les Espagnols développent à leur tour un catholicisme mondial. À leur suite, les Anglais et les Hollandais instrumentalisent la foi pour servir leur idéologie politique et justifier leur vaste mouvement de conquête du monde, notamment en Asie et en Insulinde. Ce missionarisme mondial est le fruit d'une vision mondiale de l'évangélisme²⁷. Né dans le courant des ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, on en retrouve la trace aujourd'hui dans l'ensemble des mouvements évangéliques qui parcourent le monde.

L'idée de conversion est une idée neuve dans cette Europe du ^{xvi}^e siècle. Elle surgit dans le monde catholique sous l'effet de la révolte protestante. La croisade ne cherchait pas à convertir les musulmans, mais à asseoir la domination des Francs sur des terres tenues par les musulmans pour les faire passer dans le giron chrétien. Cette idée de conversion entre ainsi dans la pensée européenne et ne la quitte plus. C'est elle que l'on retrouve à l'époque de la colonisation, où il s'agit alors de convertir les populations indigènes à la pensée européenne. Dans sa version politique, on parle d'assimilation et d'intégration. C'est l'idée, défendue par les républicains français, que n'importe quel être humain peut devenir français par la grâce de l'assimilation, dont l'école est un vecteur, de la même façon que les missionnaires pensent que n'importe qui peut devenir chrétien par la grâce du baptême. Ainsi, pendant que les colons convertissent les Africains à la francité, les missionnaires les convertissent à la catholicité. Cette communauté d'idées est analysée par Fernand Braudel lorsqu'il constate :

« Le christianisme occidental a été, il reste, la composante majeure de la pensée européenne, même de la pensée rationaliste qui s'est constituée contre lui, et aussi à partir de lui. De bout en bout de l'histoire de l'Occident, il reste au cœur d'une civilisation qu'il anime, même quand il se laisse emporter ou déformer par elle, et qu'il englobe, même lorsqu'elle s'efforce de lui échapper. Car penser contre quelqu'un, c'est rester dans son orbite²⁸. »

L'idée d'assimilation est fondamentale pour comprendre la géopolitique actuelle de l'Église, c'est pourquoi il est nécessaire de comprendre le moment où elle est née, dans ce tournant décisif du ^{xvi}^e siècle, quand le christianisme quitte l'Europe pour rejoindre d'autres continents et d'autres terres.

Une fois la Reconquête achevée, les Espagnols se rendent compte que vivent sur leur sol des populations non chrétiennes, juives ou musulmanes, qui sont les reliquats des anciens royaumes arabes. Ce sont ceux qui n'ont pas fui l'arrivée des Espagnols ou qui ne se sont pas convertis. Si les royaumes arabes sont vaincus politiquement, que faire des populations qui y vivaient ? Les Castillans comprennent alors qu'un État multiethnique et multireligieux est condamné. Après trois siècles de luttes et de combats acharnés, les populations maures ne

pourront pas rentrer dans le giron espagnol en oubliant le poids du passé. Il n'y a donc que deux possibilités qui s'offrent aux Castellans : la conversion de ces populations au catholicisme, ou leur élimination ; ils vont s'essayer aux deux. La purification ethnique devient une nécessité politique pour assurer la survie de ce nouvel État. Les Arabes sont chassés ou déportés et beaucoup périssent lors de ces marches. Mais il est impossible de le faire avec tous, l'idée d'assimilation s'impose donc comme une nécessité. Il s'agit de transformer ce corps étranger en une partie de la nation espagnole, c'est-à-dire de prétendre s'affranchir de la réalité pour conformer les populations à l'idée qu'elle élabore. Mais comment ne pas soupçonner les juifs convertis d'être de faux convertis et de pratiquer leur foi en cachette ? C'est pourquoi, les Espagnols développent ensuite le concept de pureté du sang, la *limpieza de sangre*, qui cherche à distinguer les « vrais » Espagnols des Espagnols de façade²⁹.

Cette idée d'assimilation est reprise par l'idéologie de la colonisation quand les républicains pensent pouvoir fabriquer des Français sur commande. Le mouvement de décolonisation qui survient à peine 80 ans après l'arrivée des premiers colons montre la vacuité d'une telle idée. L'assimilation se fonde sur une double négation : celle de la culture et celle de l'histoire. On nie l'importance de la culture chez l'homme, en pensant qu'il peut aisément renier la sienne et en adopter une autre à sa guise. On nie l'importance de l'histoire, c'est-à-dire la présence de racines séculaires chez les individus qui ne veulent ni les couper ni les renier. Cette pensée idéologique efface aussi bien les territoires que les histoires.

En quittant le monde romain, qui est son berceau naturel et historique, et en s'implantant parmi des peuples qui ne partagent ni sa culture ni son histoire, le catholicisme ne risque-t-il pas, comme le marxisme, de vouloir imposer une idéologie coupée des réalités humaines en pensant que tout homme, quel qu'il soit, peut adhérer à sa vision du monde et à son système de valeurs ? Ne risque-t-il pas alors soit de sombrer dans le syncrétisme et de se dissoudre, en essayant de satisfaire le caractère propre de chaque culture, soit d'être rejeté par les peuples non européens, qui peuvent ne plus vouloir d'une religion qui leur est étrangère et qui n'a rien en partage avec leur culture ? C'est l'un des principaux défis posés au Vatican en ce début de XXI^e siècle.

Évangélisation et cultures indigènes

Le Saint-Siège face à l'évangélisme

Pourquoi une telle progression de l'évangélisme dans le monde ? L'Église catholique a elle-même reconnu sa lenteur à s'être adaptée à la technicité de la vie urbaine. Les prêtres s'adressaient surtout à une société rurale, celle qu'ils avaient connue au début du ^{xx}^e siècle. Mais cette société s'est fortement urbanisée à partir des années 1960, entraînant exode rural et déracinement. Les mouvements évangéliques ont apporté des réponses spirituelles à ces hommes déracinés. C'est dans les villes que s'est perdu le catholicisme, et que les populations latines ont rejoint les évangéliques. C'est ce qu'a très bien compris le pape François qui, dans le premier document d'importance de son pontificat, l'exhortation apostolique post-synodale *Evangelii gaudium*³⁰, a parlé des villes et des phénomènes d'urbanisation comme aucun pape avant lui. Les passages consacrés à la métropolisation sont de merveilleuses descriptions que bien des étudiants en géographie pourraient méditer.

Outre l'abandon urbain, plusieurs facteurs expliquent l'accroissement de l'évangélisme en Amérique latine. D'abord, l'influence néfaste de la théologie de la libération qui a été un puissant vecteur de « décatholicisation ». C'est la première fois dans son histoire que l'Amérique latine développait une pensée théologique originale et qu'elle pouvait se targuer d'avoir des théologiens publiés et reconnus dans le monde. Cette théologie a été à l'Amérique latine ce que le pélagianisme a été à l'Occident : sa première grande hérésie, ce qui est le signe d'une vigueur intellectuelle et d'une capacité à penser par soi-même. Mais ce qui fut critiqué par Rome dans cette théologie de la libération, c'est sa tendance à réduire le christianisme à une application politique. La libération était comprise au sens marxiste, et de

nombreux penseurs de cette théologie avaient la pensée tout embuée de communisme. Les prêches des prêtres se sont souvent limités à des imprécations politiques qui ont fini par lasser la population, désireuse de davantage de spiritualité et d'expérience mystique. Ne trouvant plus dans le catholicisme de quoi nourrir leur foi, les populations latines se sont tournées vers l'évangélisme qui leur proposait moins de doctrine et plus de pratique spirituelle.

« L'expansion du protestantisme parmi les pauvres d'Amérique latine ne signifie pas d'abord le remplacement d'une religion par une autre, mais plutôt une augmentation importante de l'engagement religieux et de la pratique, dans la mesure où de nombreux catholiques non pratiquants sont devenus des protestants actifs et convaincus. Au Brésil, au début des années 1990, 20 % de la population se présentaient comme protestants et 73 % comme catholiques. Cependant, le dimanche, 20 millions de fidèles fréquentaient les temples et 12 millions seulement les églises. Comme les autres religions du monde, le christianisme passe par un renouveau lié à la modernisation et, en Amérique latine, il a pris plutôt la forme du protestantisme que du catholicisme³¹. »

Un deuxième facteur explique l'engouement pour l'évangélisme parmi les populations du tiers-monde, celui de vouloir penser par soi-même. Les pays du tiers-monde ont adopté, tout au long du xx^e siècle, des idées et des idéologies étrangères venues d'Occident. Ce fut le marxisme et le nationalisme, qui se sont effondrés. L'Occident a tenté de les remplacer par le libéralisme économique, avec la Banque mondiale et le FMI, mais ce fut aussi un échec. Aujourd'hui, ces pays ne veulent plus emprunter des idéologies à l'Occident, mais veulent penser par leurs propres moyens. Nous entrons dans une phase de décolonisation culturelle et intellectuelle des pays du tiers-monde, et cela concerne aussi la religion. En bien des endroits l'évangélisme reprend et adapte les cultes traditionnels : danses et trances, invocation des esprits, contact direct avec la divinité, le tout mâtiné de quelques références bibliques pour donner l'illusion que ces religions ont encore un rapport avec le christianisme. Comme le fait remarquer Régis Debray, « La religion n'est pas l'opium du peuple, mais la vitamine du faible³² ». Ce sont les élites urbanisées et les immigrés qui sont le plus soumis au renouveau religieux, quels que soient les continents concernés. Les mouvements religieux rejettent l'occidentalisation. Ils acceptent la

modernité, mais ils refusent le modernisme. Ils veulent la science et le développement économique et technologique, mais ils ne veulent pas de la licence et du consumérisme³³.

L'erreur de beaucoup d'Occidentaux a été de voir la religion comme un fait archaïque et passé que la modernité allait vaincre. Plus d'ouverture signifiait moins de fondamentalisme et moins de pratique religieuse. Il n'en est rien : le développement économique n'est pas incompatible avec le développement religieux.

Le troisième facteur qui explique le développement de l'évangélisme, et donc le recul du catholicisme, c'est la collusion entre la hiérarchie catholique et les marxistes en Amérique latine. Alors que l'Église fut longtemps perçue comme un élément de stabilité et d'ordre, le discours social développé par certains prêtres, les prises de position politique, le soutien affiché à des mesures communistes par certains membres de la hiérarchie, ont fait passer l'Église dans le camp de la révolution et de la subversion. Les États-Unis s'en sont inquiétés, ne voulant pas laisser tomber les pays d'Amérique centrale dans le giron soviétique. Dans leur lutte contre l'URSS, ils ont alors cessé de subventionner l'Église catholique et ont au contraire aidé à développer les églises évangéliques en Amérique du Sud. Des financements importants ont été opérés pour aider ces mouvements, provenant soit de l'État fédéral soit d'associations américaines. Ils ont dépêché des prédicateurs sur place et ils en ont formé d'autres. De telles aides sont aussi en œuvre en Afrique, ce qui explique en partie l'essor du mouvement évangélique sur ce continent. Pour l'instant, cela demeure une des grandes défaites géopolitiques du Vatican.

Quel avenir pour le christianisme en dehors de l'Europe ?

Comprendre le passé est déjà suffisamment hasardeux pour que l'on évite de prédire l'avenir. Néanmoins, il est possible d'esquisser quelques tendances d'avenir, qui seront peut-être amenées à ne jamais se vérifier.

Une des erreurs souvent commises est d'avoir une vision démographique du catholicisme. Nombreux sont les graphiques ou les cartes qui présentent les évolutions à venir du nombre de catholiques sur les continents, en constatant une progression en Afrique et en Asie et une régression en Europe. Cette analyse

n'est pas la bonne, car le catholicisme n'est pas démographique ou démocratique, il est historique. Le poids et l'importance d'un pays ou d'un continent dans le monde catholique ne dépendent pas du nombre d'affiliés, mais de la densité historique de celui-ci. Si l'on raisonne en termes de poids démographique, les chrétiens d'Orient ne pèsent rien tant leur nombre est faible, et l'on devrait à peine s'inquiéter de leur disparition, cette dilution étant compensée par l'acquisition démographique dans des pays en expansion, comme en Côte d'Ivoire ou au Nigeria. Mais ce qui fait que la Terre Sainte est centrale dans la pensée géopolitique de l'Église, c'est que la Terre Sainte est le lieu de la naissance du christianisme, et que le Vatican comprend que le christianisme ne peut vivre coupé de ses racines. De même, si Jean-Paul II a déployé une énergie immense pour réconcilier l'Orient et l'Occident, ce n'est pas uniquement parce qu'il était Polonais et qu'il souhaitait libérer son pays du communisme³⁴. L'élément fondamental était la réconciliation spirituelle de l'œkoumène chrétien, condition première à une évangélisation en profondeur du monde. L'avenir du christianisme est donc en Europe, pas ailleurs. C'est pourquoi il n'est guère gênant que les cardinaux soient majoritairement européens, même s'il est nécessaire que tous les continents soient représentés chez ces princes de l'Église.

En dehors de l'Europe, la difficulté du christianisme réside dans la faible évangélisation des populations qui ont rarement assimilé la doctrine nécessaire et qui n'ont pas encore tissé de densité culturelle autour de leur foi. En Amérique latine demeure le conflit entre les descendants de populations européennes et les populations indigènes. L'élection d'un pape argentin en 2013 ne change pas la donne géopolitique de l'Église. Descendant d'immigrés italiens, Jorge Mario Bergoglio a un nom à consonance italienne, et il parle couramment cette langue. C'est un Argentin, mais c'est aussi un Italien né en Argentine. De façon générale se pose la question de l'existence réelle de ces nations latines.

Au début des années 1980, on présentait l'Amérique latine comme le continent de l'avenir. Face à une Europe en perte de foi, rongée par le doute et livrée aux querelles théologiques de l'après-concile, l'espérance régnait sur cet espace uni et religieux. L'espérance a duré moins d'une dizaine d'années. Les chiffres de

100 % de catholiques que l'on pouvait afficher en 1980 ne tiennent plus aujourd'hui. L'évangélisme monte en flèche. Il n'y a aucune surprise à ce phénomène, tout à fait prévisible et qui ira en s'accroissant. On parle souvent de syncrétisme, comme pour dénigrer ces mouvements. Il y aurait la religion pure, donc noble, et la religion syncrétique, donc vile. Le syncrétisme est une religion à part entière, qui a toute sa place et toute sa valeur. Elle est même le propre de ce continent latin. Les cultures premières ayant été éradiquées avec l'arrivée des Européens, les populations ont cherché à se bâtir une autre culture, faite de mélanges et d'ajouts variés. La religion de ce continent est aussi métissée que le sang des personnes qui le peuplent.

En Asie, l'Église trouve face à elle un mur religieux qui résiste depuis les origines. La question chinoise est loin d'être résolue et le catholicisme apparaît toujours comme une religion étrangère à la culture de ces peuples. Il y a là un travail de mission qui ne peut s'élaborer qu'à l'échelle du siècle.

L'autre continent problématique est l'Afrique. Lui aussi fut longtemps une terre d'espérance, étant le dernier continent à avoir été évangélisé. La foi catholique y a moins de deux siècles et l'inculturation est encore largement incomplète. Si les graphiques peuvent montrer une augmentation du nombre de catholiques au cours des décennies à venir, il est probable que ces chiffres s'accommodent mal de la réalité. La foi pratiquée est souvent parasitée par les religions locales. Beaucoup d'Européens ont du mal à comprendre que la pratique de la danse n'a rien de folklorique ou de convivial. La danse est une pratique religieuse et liturgique, elle est un moyen d'entrer en contact avec les esprits par la transe du corps. En Europe, nous avons laïcisé la danse, qui n'est plus qu'un passe-temps pour certains ou un spectacle pour d'autres. Mais ce n'est pas sa fonction, car celle-ci a une valeur proprement magique. C'est parce que la danse est un acte à la fois de magie et de sorcellerie qu'il est dangereux de l'appliquer aux liturgies catholiques, surtout si on n'en comprend pas le sens véritable. Il y a ici une frontière de la danse. L'Afrique se débat aujourd'hui avec une avancée agressive de l'islam au Nord, qui reprend son chemin de pénétration, interrompue par la période coloniale. La ligne de front passe par des pays comme le Nigeria, la Côte d'Ivoire et le Centrafrique. Dans ce dernier pays, on a trop réduit le conflit à une guerre entre chrétiens et

musulmans, alors que c'est davantage une guerre ethnique, une guerre séculaire entre le Nord et le Sud³⁵. Les chrétiens portent des amulettes autour du cou pour se protéger des esprits, et invoquent des dieux parfois très éloignés du christianisme. Alors que l'Afrique était perçue par bon nombre de géopoliticiens, Huntington en tête, comme une civilisation sans religion, on constate que le choc religieux est de plus en plus prégnant, à la fois facteur de conflits et symptôme des tensions en cours. Les chrétiens souffrent de l'image d'occidentalisation ; ils sont mal engagés pour gagner ces batailles, d'autant que le christianisme africain est lui-même vicié de l'intérieur par un manque d'assimilation de ces exigences philosophiques et anthropologiques. L'avenir du christianisme risque de s'écrire sans l'Afrique, étant semble-t-il condamné à n'être qu'une courte parenthèse de quelques décennies dans un continent qui compte plusieurs siècles d'histoire.

Le Saint-Siège face à la modernité

Le Vatican est-il condamné à être antimoderne ?

La modernité impose des codes et des rites, et surtout des idées auxquelles elle enjoint d'adhérer sans discuter. Parmi ces idées figure la licence sexuelle, qui s'accompagne de la libéralisation de l'avortement et des pratiques contraceptives, toutes choses que le Vatican a toujours refusées avec constance depuis que le développement technique permet ce genre de pratiques. Cela lui est régulièrement reproché par ceux qui voient dans cette obstination du refus le symbole d'une religion rétrograde et antimoderne. Lors de la consultation sur la tenue du synode sur la famille, en 2014, des lignes de fracture sont apparues au sein de l'Église. Les chrétiens d'Allemagne, de Suisse et d'Autriche ont fait part, de façon importante, de leur volonté d'autoriser le divorce, voire même les unions homosexuelles que la morale catholique continue de réprouver. Mais ce qui est ardemment demandé par des catholiques d'Europe est refusé avec davantage de force encore par des catholiques du Sud. En Afrique et en Asie, cette libéralisation des pratiques individuelles ne passe pas : il y a un très net front du refus. La difficulté de l'Église est donc d'arriver à rester fidèle à

son enseignement, sans être trop brutale vis-à-vis des personnes qui ne le comprennent pas. L'Église anglicane se fracasse sur ce rocher. En autorisant les mariages homosexuels, les ordinations de femme prêtre, l'usage des contraceptifs, les Anglicans ont subi de nombreux schismes en leur sein. Beaucoup de communautés, dans le Sud, mais pas seulement, ont quitté l'Église anglicane pour rejoindre l'Église catholique, qui est restée fidèle à sa tradition.

Pour répondre aux demandes des Anglicans désireux de rejoindre Rome, Benoît XVI a autorisé la création d'ordinariats par la constitution apostolique *Anglicanorum Coetibus*³⁶ de 2009. Depuis, trois ordinariats ont été créés, en Angleterre, aux États-Unis et en Australie. Selon Jean Mercier, « On estime le total des ralliés anglicans à une centaine de prêtres et huit évêques, et quelques milliers de fidèles³⁷ ». En 2011, des luthériens ont demandé à pouvoir bénéficier du même dispositif, sans que cela ait encore abouti. L'ordinariat a à sa tête un ordinaire, et les fidèles dépendent de lui par un lien personnel et non par des liens territoriaux, comme c'est le cas dans les diocèses. Cette constitution a modifié la géopolitique de l'Église, car cela lui permet de résoudre une partie du schisme protestant en vigueur depuis le XVI^e siècle. Cette évolution n'en est qu'à ses débuts, mais elle augure des transformations ultérieures importantes. Quand des commentateurs font remarquer que l'Église n'attire plus parce qu'elle manque de modernité et parce qu'elle n'est pas ouverte sur les questions de société, cet exemple prouve exactement l'inverse. C'est parce que l'Église reste ferme et fidèle à ses convictions qu'elle attire des fidèles déçus par les avancées modernistes de leur hiérarchie. On constate d'ailleurs que ces églises protestantes sont en perte de vitesse dans leurs propres pays. Les fidèles ne sont plus attirés par des organisations qui n'ont plus grand-chose à dire. La question du célibat des prêtres le montre bien. S'il y a une baisse des ordinations sacerdotales en Europe, ce n'est pas parce que les prêtres vivent le célibat apostolique ; les pays protestants connaissent une très forte baisse du nombre de pasteurs, alors même qu'ils peuvent se marier et avoir des enfants.

Un rapport de 2014 du Pew Research Center intitulé *Global Views on Morality*³⁸ montre que sur les questions du divorce, de

la vision de l'homosexualité, de l'avortement ou de l'usage des contraceptifs, ce sont dans les pays d'Afrique que les habitants y sont le plus opposés, et dans les pays d'Europe qu'ils y sont le moins défavorables. Le Vatican est ainsi tiraillé dans un mouvement centrifuge où deux parties essentielles de ses fidèles regardent vers des positions opposées. Toutefois, ce rapport étudie l'ensemble des populations des pays, non les catholiques de façon spécifique. Les pratiquants réguliers d'Europe se rapprochent, sur ce point, de la vision des pays du Sud. Ce qui signifie que le discours moral de l'Église a plus de mal à être reçu au Nord qu'au Sud parmi les populations non pratiquantes. En revanche, sur d'autres questions de moralité – comme la polygamie ou l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes –, ces propos sont bien entendus au Nord, et avec plus de réticence au Sud. Le pape François a compris cette difficulté en évitant d'axer son discours uniquement sur les questions morales. Dans l'avion qui le ramenait des JMJ de Rio, il a clairement dit à un journaliste qui l'interrogeait sur le sujet que la doctrine de l'Église en la matière était connue de tous et qu'il n'était pas nécessaire d'y revenir³⁹. En revanche, d'autres points sont encore à découvrir pour le grand public, et même pour les chrétiens, notamment la position du Saint-Siège sur la guerre, sur l'usage des nouveaux types d'armes, ou bien la richesse de sa doctrine économique.

Le réveil du christianisme en Europe

Pour le catholicisme, l'Europe est le véritable continent de l'avenir. À rebours des jugements faussés et des visions erronées, qui sont tout à la fois superficiels et incapables de se fonder sur une vision géoculturelle des événements, il faut bien reconnaître que le catholicisme est dans une impasse dangereuse en Afrique et en Amérique latine, alors qu'un grand réveil spirituel se fait jour en Europe. C'est « la belle mort de l'athéisme moderne » démontrée par Philippe Nemo⁴⁰. Après la crise ouverte par l'interprétation du concile et l'application de ses textes, l'Église en Europe semble être revenue sur des chemins plus sûrs. Il y a incontestablement une flambée de la foi en Europe qui va en s'accroissant.

Les Journées mondiales de la jeunesse organisées à Madrid à l'été 2011 sont allées au-delà des attentes et des espérances. De ce fait, elles marquent tout à la fois une rupture, un retour aux sources et une modernité à venir pleine de promesses. Ces JMJ consacrent un véritable retournement de l'histoire, que l'on pressentait depuis un certain temps, mais qu'elles ont confirmé. Un retournement de l'histoire qui est en même temps un retour de la foi et un affermissement de celle-ci dans la nouvelle génération. À Madrid, l'histoire a changé de sens, de façon peut-être moins spectaculaire que le 9 novembre 1989 ou que le 11 septembre 2001, mais de façon plus profonde et plus durable.

Ces JMJ de Madrid furent une véritable apocalypse, une révélation d'un changement profond de l'Europe. Car qui aurait pu imaginer dans les années 1980 ou 1990 qu'en 2011 plus d'un million et demi de jeunes, essentiellement d'Europe, viendraient écouter un pape de 84 ans, dans des conditions de logement difficiles, sous une chaleur de plomb ?

Benoît XVI ne cessa de répéter que les racines de l'Europe sont chrétiennes, et il l'a montré en exhibant l'art chrétien d'Espagne, notamment lors du chemin de croix, et en se rendant à l'Escorial.

Ces JMJ sonnent le grand retour des chrétiens. « N'ayez pas honte d'être chrétien », a dit Benoît XVI dès son arrivée à Madrid. Et qui aurait pu rêver, lors de la création des JMJ, que presque 1,7 million de jeunes se rassembleraient, quand les JMJ de Rome en 1984 en ont accueilli environ 400 000 ? Ce chiffre paraissait énorme à l'époque, il semble désormais bien petit. Aux personnes présentes il faut ajouter celles qui ont suivi les journées grâce à la télévision et sur Internet ; au total combien de millions ?

Quel retournement de l'histoire quand, dans les années 1970-1980, la tendance était à la lamentation sur la désertion des églises et sur le vieillissement des fidèles, quand la théologie de la libération faisait des vagues et que les querelles liturgiques divisaient les chrétiens. Ces JMJ furent une apocalypse, la révélation que quelque chose a changé dans le monde, que le cours de l'histoire s'est retourné, que la logique matérialiste et relativiste se brise. Tout n'est pas résolu, des défis immenses demeurent mais le combat a changé d'âme.

Il reste aux historiens à expliquer ce spectaculaire retournement, ce rajeunissement de la foi, quand tous les

indicateurs rationnels annonçaient sa mort. Bien sûr tout n'est pas né à Madrid en 2011. Ce renouveau est le fruit du travail colossal effectué par Jean-Paul II, le fruit aussi de l'exigence liturgique et théologique de Benoît XVI, jusqu'à leur révélation en cet été 2011. Ces JMJ 2011 sont la face visible de la rupture qui s'exerce depuis quelques années dans l'Église avec les débordements des affres post-conciliaires. Une rupture avec les déviances liturgiques et les approximations théologiques. Un retour à la foi, un retour à la lettre de la réforme conciliaire, un retour au Christ et à son message.

Face à la révélation de l'aérodrome de Cuatro Vientos noir de monde, où s'est déroulée la messe de clôture des JMJ, on mesure les changements inimaginables qui sont intervenus en une génération. Les JMJ de Madrid ont rendu obsolète l'expression « Vieille Europe ». C'est au contraire la Jeune Europe qui est apparue lors de ces JMJ : une Europe spirituelle, fière de ses racines et de son histoire, attachée à ses peuples, à ses pays – en témoigne la multitude des drapeaux nationaux agités par la foule et l'absence du drapeau européen –, une Europe qui est toujours le moteur de l'histoire et dont la révélation de vigueur et de dynamisme promet de secouer le continent. De nombreux Français se sont rendus à Madrid pour ces JMJ, ce qui a aussi contribué à forger une génération pieuse et militante, qui s'est ensuite retrouvée aux avant-postes du combat politique contre la loi Taubira.

L'activité d'une nouvelle génération

L'année 2012-2013 a été marquée en France par un mouvement social de vaste ampleur qui a dressé les catholiques contre le projet de loi permettant le mariage de duos homosexuels. Beaucoup a été écrit sur ces événements⁴¹ ; ce n'est pas l'objet de ce livre que de proposer une nouvelle analyse. Ce qui est notable, c'est que la hiérarchie catholique a été surprise par l'ampleur de ce mouvement, et par la jeunesse des organisateurs et des participants. Rapidement, le mouvement social a pris une dimension spirituelle, notamment avec la création des Veilleurs, qui le distingue nettement des autres mouvements de ce type. C'est la première fois qu'un mouvement politique associait de la sorte une dimension spirituelle. Ce mouvement fut aussi la concrétisation de la formation d'une

génération de personnes qui étaient étudiants dans les années 1980-1990, qui sont devenus parents dans les années 2000-2010, et dont les enfants ont largement contribué au mouvement. C'est la preuve qu'il y a eu une transmission de la foi et du goût de la défense des convictions morales. On peut légitimement voir en cela un renouveau du catholicisme qui n'est probablement pas près de s'éteindre. Le fait marquant des manifestations a également été la quasi-absence des populations africaines et antillaises. Alors que celles-ci sont très nombreuses dans les églises, elles ont été invisibles tout au long du mouvement social. L'évolution spirituelle de ces personnes va être très intéressante à étudier. Il y a un risque qu'elles aillent vers l'évangélisme ou qu'elles se détachent de toutes pratiques spirituelles.

Avec les JMJ de Madrid et les manifestations de Paris nous avons assisté à un réveil très net du catholicisme en Europe et singulièrement en France. Ce continent qui apparaissait comme le ventre mou et qui pouvait être perçu comme tel par les hiérarques du Vatican a d'un coup réoccupé les devants de la scène, montrant ainsi, par sa vitalité et sa réactivité, qu'il était vraiment le continent de l'avenir et de l'espérance. Le continent européen est le seul à vraiment porter les idées défendues par le Vatican, tant dans le domaine de la culture, de la politique que de l'économie.

Une paix promue, entre influence et puissance

La notion complexe de paix

La paix n'est pas l'absence de guerre, mais l'absence d'injustice. La guerre n'est pas le contraire de la paix, mais une action, souvent militaire, pour rétablir la justice. Dans ce cas, la guerre est justifiée, car elle permet de rétablir la paix. Quand la guerre efface la justice, ou que les combats qu'elle provoque accroissent la difficulté de la situation, la guerre devient l'ennemi de la paix. Le Saint-Siège n'a jamais été l'ennemi des soldats et des militaires, et la foi chrétienne n'est nullement pacifiste. Le commandement divin qui stipule qu'il ne faut pas tuer s'applique à l'innocent ; dans certains cas, il peut être moralement justifié d'avoir recours à la force armée et de tuer des adversaires. L'inverse pourrait être une faute. Un des premiers théologiens chrétiens à avoir approfondi la notion de guerre juste est saint Augustin, lorsqu'il est confronté à l'invasion de l'Afrique par les Vandales, et qu'il doit se retrancher derrière les murailles d'Hippone, où il meurt peu de temps avant la prise de la ville⁴².

Pendant des siècles, l'Église a élaboré une réflexion sur la guerre juste. Au cours du ^{xx}e siècle, cette réflexion s'est muée en une analyse de la paix juste. C'est aujourd'hui ce thème que le Vatican développe et défend. Il essaye de faire comprendre toute la richesse de la paix, et qu'il peut y avoir des guerres sans armées, des guerres sociales ou environnementales, partout où la justice n'est pas respectée, partout où la dignité de l'homme est bafouée.

Comprendre ce qu'est la paix conduit ensuite à réfléchir sur la manière de la promouvoir, fonction à laquelle le Vatican tient tout particulièrement. Mais c'est aussi constater que la paix est parfois restreinte et limitée.

La paix est le fruit de la justice et de la charité

« La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder ni s'affermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu⁴³. » Ainsi débute la célèbre encyclique de Jean XXIII, *Pacem in terris*. D'emblée, le pape du concile établit la paix non pas sur le silence des armes, mais sur le respect de l'ordre surnaturel, qui repose d'abord sur la justice et la charité.

« La paix n'est pas simplement l'absence de guerre ni même un équilibre stable entre des forces adverses, mais elle se fonde sur une conception correcte de la personne humaine et requiert l'édification d'un ordre selon la justice et la charité.

La paix est le fruit de la justice, comprise au sens large, comme le respect de l'équilibre de toutes les dimensions de la personne humaine. La paix est en danger quand l'homme se voit nier ce qui lui est dû en tant qu'homme, quand sa dignité n'est pas respectée et quand la coexistence n'est pas orientée vers le bien commun. Pour la construction d'une société pacifique et pour le développement intégral des individus, des peuples et des nations, la défense et la promotion des droits de l'homme sont essentielles⁴⁴. »

La même réflexion est menée par Jean-Paul II lors de la chute du régime soviétique. Certes il se réjouit de la disparition des États communistes, d'autant qu'il y a joué un rôle majeur, mais il met également en garde les Occidentaux sur le fait que la paix ne succède pas forcément à la période de guerre froide. Tout d'abord, il est nécessaire de traiter justement la Russie, ce que les États-Unis ont été loin de faire, en l'humiliant régulièrement tout au long de la décennie 1990. Établir un nouvel ordre mondial garantissant la paix, c'est aussi mettre un terme à l'injustice de la mauvaise répartition des richesses, lutter contre la corruption et les détournements d'argent, et permettre aux pays pauvres de se développer. Le nouvel ordre mondial pensé par Jean-Paul II n'a rien à voir avec celui que conçoit l'administration américaine de George Bush père. Jean-Paul II s'est par ailleurs montré très dubitatif face à l'invasion de l'Irak en 1991, et encore plus en 2003. La paix dans le monde ne peut pas reposer sur la paix armée ou sur l'équilibre de la terreur. Si cette idée peut paraître irénique, force est de constater que la vision purement militaire et matérialiste n'a pas empêché la guerre de se développer au cours

des années 2000, et a même contribué à renforcer les conflits et à amplifier les axes de crises dans le monde.

La guerre, échec de la paix ?

La terminologie de la guerre a bien changé. Léon XIII parle de « fléau de la guerre⁴⁵ », Benoît XV de « massacres inutiles⁴⁶ », *Gaudium et spes* promulgué par Paul VI de « barbarie de la guerre⁴⁷ » et Jean-Paul II « d'aventure sans retour⁴⁸ » qui compromet le présent et met en danger l'avenir de l'humanité. Jean XXIII évoque le fait qu'« il devient humainement impossible de penser que la guerre soit, en notre ère atomique, le moyen adéquat pour obtenir justice⁴⁹ ». Les dommages causés par un conflit armé ne sont pas seulement matériels, mais aussi moraux⁵⁰. La guerre, en définitive, est « la faillite de tout humanisme authentique⁵¹ », « elle est toujours une défaite de l'humanité⁵² », ce que résume Paul VI lors de son discours à l'ONU : « Jamais plus les uns contre les autres, jamais, plus jamais ! [...] jamais plus la guerre, jamais plus la guerre⁵³ ! »

La légitime défense

Une guerre d'agression est intrinsèquement immorale. Dans le cas tragique où elle éclate, les responsables d'un État agressé ont le droit et le devoir d'organiser leur défense en utilisant notamment la force des armes⁵⁴. La riposte, pour les États, est plus qu'un droit, c'est un devoir. Mais pour être licite, elle doit répondre à certaines conditions :

« 1/ Que le dommage infligé par l'agresseur à la nation ou à la communauté des nations soit durable, grave et certain.

2/ Que tous les autres moyens d'y mettre fin se soient révélés impraticables ou inefficaces.

3/ Que soient réunies les conditions sérieuses de succès.

4/ Que l'emploi des armes n'entraîne pas des maux et des désordres plus graves que le mal à éliminer.

La puissance des moyens modernes de destruction pèse très lourdement dans l'appréciation de cette condition. Ce sont les éléments traditionnels énumérés dans la doctrine dite de la "guerre juste". L'appréciation de ces conditions de légitimité morale appartient au jugement prudentiel de ceux qui ont la charge du bien commun⁵⁵. »

D'autre part, la guerre est elle aussi sujette aux lois et à la morale. Le droit de la guerre ne doit nullement s'affranchir de la loi morale, et les combattants ne sont pas autorisés à tout faire sous prétexte qu'ils doivent défendre leur pays. La raison d'État ne peut prévaloir, le droit des personnes et les droits de l'homme priment sur les prérogatives de l'État.

« Faire la guerre pour la juste défense des peuples est une chose, vouloir imposer son empire à d'autres nations en est une autre. La puissance des armes ne légitime pas tout usage de cette force à des fins politiques ou militaires. Et ce n'est pas parce que la guerre est malheureusement engagée que tout devient, par le fait même, licite entre parties adverses⁵⁶. »

La guerre préventive a beaucoup de mal à trouver des justifications, car il faut être en mesure de prouver que l'État accusé est réellement sur le point de déclarer la guerre.

« Pour ce qui est d'une guerre préventive, déclenchée sans preuve évidente qu'une agression est sur le point d'être lancée, elle ne peut pas ne pas soulever de graves interrogations du point de vue moral et juridique. Par conséquent, seule une décision des organismes compétents, sur la base de vérifications rigoureuses et de motivations fondées, peut donner une légitimation internationale à l'usage de la force armée, en identifiant des situations déterminées comme une menace contre la paix et en autorisant une ingérence dans la sphère réservée d'un État⁵⁷. »

La puissance de la parole trouve sa limite intrinsèque dans le conflit des armes et des réalités économiques. La fin de l'histoire espérée par certains dans les années 1990 n'a pas eu lieu, et si les pays d'Europe semblent se désintéresser des questions militaires⁵⁸, la réflexion économique devient le moteur de la réflexion géopolitique et dessine de nouvelles cartes du monde.

Fonder le monde sur l'harmonie de l'ordre juridique et de l'ordre moral

Le Vatican promeut un État de droit, et il plaide pour que les relations internationales reposent sur le respect d'un ordre double : l'ordre juridique et l'ordre moral. Le Vatican défend le respect du droit des peuples, le *jus gentium*, dont de nombreux juristes et théologiens médiévaux se sont fait les propagandistes. Ce *jus gentium* suppose que le droit naturel soit reconnu comme étant antérieur et supérieur au droit interne des États⁵⁹, ce qui

rend caduque la notion de raison d'État, reconnue comme immorale parce que contrevenant aux intérêts des personnes et au respect de leur liberté. Le droit des peuples suppose aussi que l'on respecte les engagements souscrits et les traités internationaux⁶⁰. Ce qui est signé par les partis doit être respecté, la parole donnée ne peut pas être balayée d'un revers de main. Un ordre mondial fondé sur le droit, sur le respect des gens et des contrats est essentiel pour que triomphe la force du droit, et non pas le droit de la force. Le droit est la barrière des armes, et ce qui peut éviter les guerres et les conflits. C'est pourquoi le Vatican a développé son rôle de médiateur, au moins depuis Léon XIII pour la période contemporaine. Cette primauté donnée au droit est typique d'une culture inscrite dans la romanité. Les autres civilisations n'ont pas autant de respect pour le droit et les contrats. Il peut même apparaître, chez certaines, que la parole donnée n'ait aucune valeur, et que même les contrats signés ne soient pas respectés. En étendant au monde l'ordre juridique qu'il a autrefois fondé en Europe, le Saint-Siège étend la culture romaine et l'esprit romain ; c'est-à-dire quelque chose qui est fondamentalement occidental.

« La guerre peut se terminer sans vainqueurs ni vaincus dans un suicide de l'humanité, et alors il faut répudier la logique qui y conduit, c'est-à-dire l'idée que la lutte pour la destruction de l'adversaire, la contradiction et la guerre même sont des facteurs de progrès et de marche en avant de l'histoire⁶¹. »

La primauté du droit est la seule garantie de la paix. Pour affermir cette primauté, il est essentiel de fonder les relations internationales sur la confiance mutuelle, ce qui suppose l'établissement d'une autorité juridique internationale qui soit reconnue par tous, et dont la légitimité et l'impartialité ne soient pas mises en doute. C'est le rôle dévolu à l'ONU, et c'est pourquoi cet organisme doit être neutre, prendre parti pour la justice mais pas pour un État en particulier. C'est aussi le rôle que le Saint-Siège compte tenir : n'ayant aucun intérêt économique ou militaire à défendre, c'est véritablement un État absolu, c'est-à-dire délié de liens de vassalité avec un autre État. Cet absolutisme politique est le fondement de sa puissance, sur laquelle repose son influence mondiale.

Le Vatican face à ses ennemis

Le Vatican n'a pas pour ennemi des États, mais des idées. Si les idées peuvent être promues par des États, c'est toujours elles que le Saint-Siège combat, dans une guerre intellectuelle aux multiples facettes. Au ^{xx}^e siècle, le Vatican a eu à combattre le nazisme et le communisme. Aujourd'hui, il doit affronter deux idées principales, l'une nouvelle, le relativisme, l'autre très ancienne, l'islamisme.

Le relativisme vient du cœur même de la civilisation chrétienne. Plongeant ses racines dans le vaste mouvement de rejet de l'Église né de la révolution protestante des ^{xv}^e-^{xvi}^e siècles, il conjugue un indifférentisme vis-à-vis de la foi à une volonté de toute-puissance de l'individu, qui se perçoit seul sujet et objet de la loi et de la vie. Le relativisme est le triomphe de l'individualisme démocratique mis au jour par Alexis de Tocqueville dans *De la démocratie en Amérique*. La tolérance que promeut le relativisme est un rejet pratique de la foi chrétienne, au mieux dans l'espace privé et intime, dans les faits un rejet complet de la foi. Il ne peut y avoir ni cohabitation ni superposition entre le christianisme et le relativisme, qui ne tolère aucune pratique spirituelle si ce n'est la sienne. Le relativisme n'est pas un athéisme, une absence de dieu, mais une religion temporelle et politique qui cherche à englober la totalité de l'individu et à le façonner à son image. Il est la maladie spirituelle d'un Occident orphelin d'une raison d'être.

Jean-Paul II avait rappelé l'Europe à son histoire, en lançant l'appel de Saint-Jacques-de-Compostelle en 1989 et en évoquant régulièrement les racines chrétiennes du continent. Benoît XVI a poursuivi cette action, et tout son pontificat peut se lire comme un vaste mouvement d'action contre le relativisme. Dans ses discours magistériels – aux Bernardins à Paris, aux parlements de Londres et de Berlin, au château de Prague devant la communauté universitaire –, Benoît XVI n'a cessé d'exhorter l'Europe à être fidèle à son histoire, à sa culture, à ses racines et donc à la liberté, concept qu'elle a inventé et diffusé. « Quel est le juste usage de la liberté humaine ? » a ainsi demandé Benoît XVI aux Tchèques. « Conjointement, nous devons nous engager dans la lutte pour la liberté et la recherche de la vérité, qui soit vont ensemble la main dans la main, soit périssent ensemble misérablement⁶². » Plus l'homme se croit libre et pense agir

librement, plus il rétrécit les champs de son horizon. Le recul de la liberté d'expression, de religion et de pensée est l'un des symptômes de ce mal spirituel qui touche l'Europe et qui donne l'impression de s'aggraver.

Conjointement au relativisme se développe dans le monde et jusqu'en Europe une forme de plus en plus agressive d'islamisme qui menace la paix et la stabilité mondiale. Né au VII^e siècle d'une hérésie chrétienne, l'islam n'a cessé d'interroger les chrétiens, qui ne l'ont jamais vraiment compris. Mettant à bas l'Empire byzantin, conquérant des terres originellement chrétiennes, étendant son drapeau dans l'ancien Empire romain, capturant Byzance la capitale de la Grèce et de l'Orient, l'islam a longtemps semblé être une force qui va, balayant le vieux monde romain sous ses pas. Ni les croisades commencées au XI^e siècle et poursuivies jusqu'à l'aube des temps modernes, ni la bataille victorieuse de Lépante (1571), ni les attaques repoussées du siège de Vienne (1683) n'ont jugulé la présence de ces islams multiples et énigmatiques. Le nationalisme arabe de Nasser avait, semble-t-il, mis un terme à l'islamisme. Les pays arabes devaient suivre la marche turque de Mustafa Kemal et s'orienter vers la laïcité, unique voie de la modernité et du développement. Pour les penseurs marxistes et athées du XX^e siècle, la lune coranique devait suivre le même chemin que le christianisme en son temps et disparaître de l'histoire, happée par la lumière d'un nouveau soleil. La révolution iranienne de 1979 n'était vue que comme un ultime abcès de puberté d'un adulte sans dieu en devenir. Puis il y eut l'Afghanistan. Puis il y eut la présence persistante des Frères musulmans, que les tortures et les répressions de Nasser n'avaient pas réussi à éteindre. Puis ce fut le laïc Saddam Hussein qui se laissa pousser la barbe et qui brandit le Coran, et la Yougoslavie communiste qui se réveilla dans la douleur des fractures religieuses. Ceux qui avaient prévu la fin de l'islamisme en sont pour leurs frais. Présents depuis plus de 2 000 ans sur leurs terres, les chrétiens d'Orient sont plus que jamais menacés d'extinction. En Europe, des baptisés se convertissent à l'islam et partent faire le djihad, signant l'échec de la catéchèse post-Vatican II et d'une religion laïque de la table rase et de l'amnésie culturelle. Les lignes de faille de l'islam passent plus que jamais par l'Europe, même si ce sont les populations arabes qui sont les premières à souffrir de crimes innommables et d'attaques

régulières de la part de mouvements islamiques qui semblent d'autant plus attirants qu'ils sont cruels et fanatiques⁶³.

Le Saint-Siège ne sait pas vraiment quelle position adopter face à l'islam. Il est certain que le temps de la croisade est révolu, et les papes essayent d'éviter toute référence qui pourrait s'y rapporter dans leur discours. Benoît XVI en fit les frais lors de son discours de Ratisbonne. Entre dialogue des religions et conversion, entre respect des différences et expansion du christianisme, le Vatican ne sait pas trop que choisir. Officiellement, c'est le dialogue qui est prôné. On présente l'islamisme comme une maladie de l'islam, et les exactions comme des actes isolés. La confrontation est absolument évitée lors des voyages en pays arabes ; c'est la collaboration et le dialogue qui affleurent dans les discours officiels. L'année 2014 serait-elle un tournant ? En août, le conseil pontifical pour le dialogue interreligieux – présidé par le cardinal Jean-Louis Tauran qui fut Secrétaire pour les relations avec les États de 1990 à 2003 – a publié une note au langage clair et vif qui tranchait avec les discours lénifiants habituels. Dans cette note, le conseil a notamment demandé aux chefs religieux musulmans de condamner ouvertement les crimes commis par les djihadistes en Irak. C'est la première fois qu'une telle demande est exprimée avec autant de force. Il s'agissait alors de répondre à la prise de Mossoul et de Qaraqosh par les islamistes, conduisant au meurtre de nombreux chrétiens. En décembre de la même année, le cardinal Tauran est nommé camerlingue, preuve de la haute estime du Pape à son égard. Toujours en août 2014, dans l'avion qui le ramène de Corée du Sud, François s'est prononcé pour une intervention militaire afin d'arrêter l'agresseur injuste.

« Quand il y a une agression injuste, il est licite d'arrêter l'agresseur injuste. Je souligne le verbe : arrêter. Je ne dis pas bombarder, faire la guerre : l'arrêter. Les moyens avec lesquels on peut les arrêter devront être évalués. Combien de fois, sous prétexte d'arrêter l'agresseur injuste, les puissances se sont-elles emparées des peuples et ont-elles fait une véritable guerre de conquête ! En outre, une seule nation ne peut pas juger de la façon dont on arrête un agresseur injuste. Après la Seconde Guerre mondiale, on a eu l'idée des Nations unies : c'est là qu'il faut discuter et dire : "C'est un agresseur injuste ? Il semble que oui. Comment pouvons-nous l'arrêter ?" Mais seulement cela. Rien de plus⁶⁴. »

Sans division blindée, le Vatican a choisi d'autres armes face à l'islam, celles de la liberté religieuse et de la réciprocité. Liberté, en demandant que les chrétiens présents dans les pays majoritairement musulmans puissent édifier des églises et pratiquer leur culte sans contrainte. Cette demande est contraire aux principes de l'islam et aux textes coraniques. Mais les États musulmans ne peuvent que difficilement la refuser, au risque de se mettre au ban des nations. Dans le même temps, ils ne peuvent pas non plus accorder la liberté à leur peuple. Ce principe éminemment chrétien risque de provoquer une hémorragie de croyants et une série désastreuse de conversions. Face à l'islam, le Vatican applique les mêmes principes que face au communisme, avec l'espoir secret que le temps aura raison de cette idéologie et que la paix et la liberté surgiront de nouveau sur la rive sud de la Méditerranée.

Les res novae des échecs à la paix

Si la paix est la préoccupation essentielle du Saint-Siège et de la population mondiale, force est de constater que le monde du début du ^{xxi}^e siècle vit encore largement dans un état de guerre. Que les conflits soient armés ou qu'ils prennent des formes plus subtiles d'injustice et d'exploitation des êtres humains, aucun continent n'est véritablement épargné par la violence et les conflits. Nous allons ici analyser trois cas d'échec à la paix sur lesquels le Saint-Siège développe une position claire et qu'il essaye de résoudre : le terrorisme, les mouvements migratoires, les transactions mafieuses.

La condamnation du terrorisme

Le terrorisme n'est pas une nouveauté, mais il a pris une nouvelle dimension avec les attentats du 11 septembre 2001, dans lesquels beaucoup ont vu l'événement marquant la fin du ^{xx}^e siècle et le début de temps nouveaux. Alexandre Adler pouvait écrire à l'époque qu'il avait vu finir le monde ancien⁶⁵, et que l'Apocalypse, c'est-à-dire la révélation de notre monde, se dégageait de la pénombre qui s'était abattue sur Manhattan. La condamnation du terrorisme par le Vatican est sans équivoque :

« Le terrorisme est une des formes les plus brutales de la violence qui bouleverse aujourd'hui la Communauté internationale : il sème la haine, la mort, le désir de vengeance et de représailles⁶⁶. »

Tout en le condamnant, l'Église cherche à comprendre d'où il vient et à proposer des solutions pour le combattre. Si le terrorisme se nourrit d'un terreau social d'injustice et de rancœur, alors il faut créer des conditions sociales meilleures pour y mettre un terme :

« Il ne faut pas négliger les causes qui peuvent motiver cette forme inacceptable de revendication. La lutte contre le terrorisme présuppose le devoir moral de contribuer à créer les conditions pour qu'il ne naisse pas ni ne se développe⁶⁷. »

Toutefois, les représailles contre le terrorisme ne doivent pas s'affranchir du droit et des conventions internationales. Même si les terroristes ne respectent pas les lois de la guerre, les États qui les combattent ne peuvent pas s'affranchir des normes morales qui sous-tendent l'action des États :

« Ce droit ne peut cependant pas être exercé dans le vide de règles morales et juridiques, car la lutte contre les terroristes doit être menée dans le respect des droits de l'homme et des principes d'un État de droit⁶⁸. »

La collaboration internationale contre l'activité terroriste « ne peut se limiter seulement à des opérations répressives et punitives. Il est essentiel que le recours à la force, s'il est nécessaire, soit accompagné d'une analyse courageuse et lucide des motivations sous-jacentes aux attaques terroristes⁶⁹ ». Un engagement particulier sur le plan politique et pédagogique est également nécessaire « pour résoudre, avec courage et détermination, les problèmes qui, dans certaines situations dramatiques, peuvent alimenter le terrorisme⁷⁰ ».

L'Église développe un argument très intéressant, qui est que la responsabilité est toujours personnelle et qu'elle ne peut pas être étendue à un groupe, une religion ou une ethnie. L'approche du terrorisme est personnaliste et non intégraliste ou communautaire. C'est une personne qui commet un acte terroriste, non pas une religion ou un État tout entier :

« La responsabilité pénale est toujours personnelle et ne peut donc pas être étendue aux religions, aux nations, aux ethnies, auxquelles appartiennent les terroristes⁷¹. »

À ce titre, une formule comme « État voyou » n'est pas acceptée par le Vatican, car l'État en tant que tel est neutre, ce sont les hommes qui le dirigent qui, éventuellement, peuvent être ou non des voyous. Quant à l'usage de la religion pour justifier le terrorisme, ou bien l'usage du terrorisme pour défendre une religion, le Saint-Siège le condamne absolument :

« C'est une profanation et un blasphème de se proclamer terroristes au nom de Dieu. De cette façon, on instrumentalise aussi Dieu et non seulement l'homme, dans la mesure où l'on estime posséder totalement la vérité divine au lieu de chercher à en être possédé. Qualifier de "martyrs" ceux qui meurent en accomplissant des actes terroristes revient à inverser le concept de martyr, qui est le témoignage de celui qui se fait tuer pour ne pas renoncer à Dieu et à son amour, et non pas de celui qui tue au nom de Dieu. Aucune religion ne peut tolérer le terrorisme et, encore moins, le prêcher. Les religions s'emploient plutôt à collaborer pour éliminer les causes du terrorisme et pour promouvoir l'amitié entre les peuples⁷². »

L'épineuse question de l'immigration

Les mouvements migratoires se sont fortement accentués depuis les années 1980, notamment ceux qui voient des populations du Sud se diriger vers le Nord. Si l'essentiel des migrations est interne au Sud, le drame des migrants mourant au large des côtes de la Méditerranée, les difficultés de l'intégration, le risque d'atomisation et de fragmentation du corps social européen, conduisent les populations du Nord à s'interroger sur les vertus de l'immigration. Face à ce problème délicat et complexe, le Saint-Siège essaye de développer une pensée cohérente. Celle-ci repose sur deux axes forts : charité et fraternité des populations qui se doivent d'accueillir les migrants – qui sont libres de quitter des territoires en proie aux guerres et aux difficultés –, mais droit reconnu aux États de contrôler l'immigration et de légiférer dans ce domaine, pour maintenir leur cohésion nationale et la culture des peuples autochtones.

Le Compendium rappelle que les flux migratoires doivent être traités selon des critères d'équité et d'équilibre. Si l'on autorise des populations à entrer sur le territoire national, il faut s'assurer que celles-ci ont les moyens de trouver un travail et d'avoir des

conditions de vie décentes. Notamment, il faut éviter qu'elles ne tombent entre les mains de réseaux mafieux qui se servent des populations émigrées pour favoriser leurs activités, comme la prostitution.

« Les institutions des pays d'accueil doivent veiller soigneusement à ce que ne se répande pas la tentation d'exploiter la main-d'œuvre étrangère, en la privant des droits garantis aux travailleurs nationaux, qui doivent être assurés à tous sans discriminations. La réglementation des flux migratoires selon des critères d'équité et d'équilibre est une des conditions indispensables pour obtenir que les insertions adviennent avec les garanties requises par la dignité de la personne humaine. Les immigrants doivent être accueillis en tant que personnes et aidés, avec leurs familles, à s'intégrer dans la vie sociale. Dans cette perspective, le droit au regroupement familial doit être respecté et favorisé⁷³. »

Le cri de Lampedusa

Le pape François a fait une intervention remarquée sur l'île de Lampedusa en juillet 2013. Alors que de nombreux bateaux avaient échoué, provoquant la mort de centaines de personnes essayant de s'introduire en Europe, le pape est venu rendre visite aux populations italiennes de l'île qui essaient d'apporter aide et assistance à ces migrants. Au cours de l'homélie, le pape a fustigé « la mondialisation de l'indifférence⁷⁴ » qui ne se préoccupe pas des drames humains qui interviennent en Méditerranée.

Tout en demandant aux pays d'accueil de faire preuve de générosité et de responsabilité, les papes ont aussi insisté à plusieurs reprises auprès des candidats à l'émigration sur l'enjeu que représente le fait de rester dans son pays pour pouvoir le développer. C'est notamment tout le sens de l'intervention de Benoît XVI lors de son voyage au Liban en septembre 2012.

« Je connais les difficultés qui sont les vôtres dans la vie quotidienne, à cause du manque de stabilité et de sécurité, de la difficulté à trouver un travail ou encore du sentiment de solitude et de marginalisation. Dans un monde en continuel mouvement, vous êtes confrontés à de nombreux et graves défis. Même le chômage et la précarité ne doivent pas vous inciter à goûter le "miel amer" de l'émigration, avec le déracinement et la séparation pour un avenir incertain. Il s'agit pour vous d'être des acteurs de l'avenir de votre pays, et de remplir votre rôle dans la société et dans l'Église⁷⁵. »

Le problème de l'émigration est d'autant plus ardu au Levant que si les chrétiens partent à cause des guerres et des tensions, il ne restera plus de chrétiens dans la région, alors même qu'ils sont la population autochtone et indigène. Rester est un devoir moral pour assurer le développement du pays, mais aussi la continuité et la transmission culturelle et spirituelle du christianisme dans la région.

Émigration et identité

Benoît XVI a abordé à plusieurs reprises la problématique des rapports entre émigration et identité, notamment au sujet de l'Europe. Dans un discours à la Commission des évêques de la communauté européenne (COMECE), Benoît XVI rappelle qu'un des problèmes majeurs de l'Europe est celui de sa dénatalité, qui risque de la faire sortir de l'histoire.

« Sous l'aspect démographique, on doit malheureusement constater que l'Europe semble avoir emprunté une voie qui pourrait la conduire à disparaître de l'histoire. Outre le fait de menacer la croissance économique, cela peut également provoquer d'immenses difficultés à la cohésion sociale, et surtout, favoriser un individualisme dangereux, qui n'est pas attentif aux conséquences pour l'avenir⁷⁶. »

Mais pour que le dialogue puisse exister, il est indispensable que les pays d'accueil ne renient pas leur culture et leurs racines. Toujours dans le discours au COMECE, Benoît XVI propose une analyse de la culture européenne qui n'est pas tant géographique ou géopolitique qu'historique et culturelle.

« L'on ne peut pas penser édifier une authentique "maison commune" européenne en négligeant l'identité propre des peuples de notre continent. Il s'agit en effet d'une identité historique, culturelle et morale, avant même d'être géographique, économique ou politique ; une identité constituée par un ensemble de valeurs universelles, que le christianisme a contribué à forger, acquérant ainsi un rôle non seulement historique, mais fondateur à l'égard de l'Europe. Ces valeurs, qui constituent l'âme du continent, doivent demeurer dans l'Europe du troisième millénaire comme un "ferment" de civilisation. Si elles devaient disparaître, comment le "vieux" continent pourrait-il continuer de jouer le rôle de "levain" pour le monde entier⁷⁷ ? »

Force est de constater qu'aujourd'hui le principal ennemi culturel de l'Europe n'est pas l'accroissement des flux migratoires, mais la culture du ressentiment, de la repentance et du reniement

de ses valeurs, qui amène les Européens à nier ce qu'ils sont. Si les Européens renoncent à être eux-mêmes, il est logique qu'ils ne puissent plus intégrer des populations non européennes. Comment les autres pourraient-ils adhérer à des valeurs européennes que les Européens eux-mêmes dénigrent et renient⁷⁸ ?

La lutte contre le crime organisé

La mondialisation criminelle est la face obscure de la mondialisation économique amorcée depuis les années 1990⁷⁹. Les papes s'en sont pris à de nombreuses reprises à la corruption financière, à la traite des êtres humains, aux dangers de la drogue, qui sont essentiellement véhiculés par les mafias. En tant qu'évêques de Rome, ils ne peuvent pas se désintéresser d'un problème qui touche l'Italie de façon structurelle, avec Cosa Nostra en Sicile, la 'Ndrangheta en Calabre et la Camorra en Campanie. Outre la corruption et la mort, ainsi que la peur et la terreur que font régner les mafieux, les membres de la mafia se piquent d'être chrétiens. Beaucoup sont superstitieux et vouent une véritable adoration à la Vierge. L'argent sale peut être recyclé en finançant des œuvres sociales ou des travaux d'églises, ce qui risque d'accroître la collusion, active ou passive, entre les mafieux et les prélats. Dans les années 1960-1970 un certain nombre de mafieux avaient exploité la crédulité des ecclésiastiques de l'IOR afin d'utiliser la banque pour recycler l'argent sale de l'organisation. Jean-Paul II a été le premier pape à s'attaquer de front à la mafia. Son action s'inscrit dans le contexte italien de l'opération « Mains propres » et des assassinats des juges anti-mafia Giovanni Falcone et Paolo Borsellino en 1992.

Jean-Paul II condamne la mafia une première fois en 1982, mais son action la plus remarquable reste sa visite en Sicile en 1993. Le pape est présent dans l'île du 8 au 10 mai. Le 9 mai, il célèbre une messe dans la vallée des rois d'Agrigente, au cœur du triangle mafieux, dans ce qui est aussi l'un des sites archéologiques les plus fabuleux de Sicile. À la fin de la messe, alors que celle-ci est achevée et que le pape est sur le point de partir, il se livre à une attaque en règle contre la mafia, accusée de contrevenir au commandement de Dieu « Tu ne tueras pas ». Poings serrés, visage fermé, le pape se montre inflexible face au

crime organisé, suscitant les applaudissements de la foule rassemblée autour de lui :

« Sur l'arrière-fond des temps qui remontent à la période grecque, qu'expriment cette grande culture et ce grand art, et aussi cette grande religiosité, les temps qui sont témoins aujourd'hui de notre célébration eucharistique. Ce temps a porté le nom de concorde. [...] Qu'il y ait la concorde dans votre terre, sans davantage de morts, sans assassinés, sans peur, sans menaces, sans victimes, qu'il y ait plus de concorde [...] à laquelle aspire chaque peuple et chaque personne humaine. Après tant de souffrances, vous avez le droit de vivre dans la paix. Et ceux-là qui sont coupables de déranger cette paix, ceux qui portent sur leurs consciences tant de victimes humaines, ils doivent comprendre qu'il n'est pas permis de tuer. Dieu a dit un jour "Tu ne tueras point." Aucun homme, aucune organisation, aucune mafia, ne peut changer et piétiner ce droit sacré de Dieu⁸⁰. »

Ces propos visent aussi à clarifier la situation auprès de quelques prélats ou évêques qui, pour des raisons culturelles ou par habitude, étaient plutôt accommodants avec la mafia. Par la suite, Benoît XVI a œuvré pour la béatification du père Giuseppe Pino Puglisi, prêtre qui combattit vigoureusement la mafia, et qui fut assassiné par elle, en pleine rue, en 1993. La béatification a eu lieu le 25 mai 2013. À cette occasion, le pape François a prononcé des paroles très dures contre la mafia, en accusant les mafieux de rendre esclaves de nombreuses personnes⁸¹. Le 21 juin 2014, le pape a rappelé l'excommunication des mafieux, lors d'une homélie prononcée en Calabre. Il a répété notamment que les mafieux n'adorent pas Dieu, mais le diable, et qu'ils ne sont pas en communion avec Lui mais qu'ils sont excommuniés.

Puis, en juillet 2014, les évêques de Calabre ont demandé à ne plus honorer les chefs mafieux lors des processions. M^{gr} Nunnari, un des évêques de Calabre, a réagi vivement au fait que la procession d'une statue de la Vierge s'était arrêtée devant la maison d'un chef mafieux notoire, et que les prêtres présents n'avaient pas quitté la procession, contrairement aux policiers.

« Nous regrettons que les prêtres n'aient pas eu le courage non pas de s'en aller, mais de s'enfuir de la procession. Lorsque les carabinieri sont partis, les prêtres devaient s'enfuir de la procession. Ils auraient donné un signal et nous avons besoin de ces signaux⁸². »

L'un des signaux forts a été envoyé par M^{gr} Giuseppe Fiorini Morosini, archevêque de Reggio de Calabre. Celui-ci a demandé au pape l'autorisation de suspendre la coutume de donner un parrain à un enfant lors de la confirmation, le parrain servant souvent à initier le jeune garçon aux pratiques de la mafia. Ce sont des signes et des petits pas qui montrent que l'Église locale ne se satisfait plus de la présence de la mafia et qu'elle veut y mettre un terme. La lutte contre la mafia a de grandes incidences géopolitiques car ce crime organisé dépasse largement le cadre de l'Italie, et a des ramifications en Albanie, en Colombie, en France et dans de nombreux pays du monde.

- [1.](#) B. Lugan, *Histoire de l'Afrique. Des origines à nos jours*, Paris, Ellipses, 2009.
- [2.](#) J. Ratzinger, *L'Europe, ses fondements, aujourd'hui et demain*, Paris, Saint-Augustin, 2005, p. 12.
- [3.](#) *Ibid.*, p. 21-22. C'est la naissance du laïcisme, qui est le contraire de la laïcité.
- [4.](#) Le cardinal Ratzinger a notamment développé cette idée lors d'une conférence donnée en Normandie à l'occasion de la commémoration du 60^e anniversaire du débarquement des Alliés.
- [5.](#) J. Ratzinger, *L'Europe, ses fondements, aujourd'hui et demain, op. cit.*, p. 23-24.
- [6.](#) *Ibid.*, p. 25.
- [7.](#) *Ibid.*, p. 34.
- [8.](#) Il est définitivement fixé au IX^e siècle quand il reprend des éléments du rite gallican.
- [9.](#) Les textes liturgiques continuent de présenter le latin comme la langue normale de célébration de la messe. Les langues vernaculaires ne peuvent être utilisées que dans des cas exceptionnels. Dans la pratique, le latin a laissé la place aux langues locales.
- [10.](#) Matthieu, chapitre XXVIII, verset 19.
- [11.](#) Luc, chapitre II, versets 1-3.
- [12.](#) Thucydide, *La Guerre du Péloponnèse*, I, 1.
- [13.](#) Saint Cyrille de Jérusalem, *Catéchèse*, 18-23.
- [14.](#) Entre 1405 et 1431, la Chine possède l'une des plus importantes flottes du monde. Elle mène de nombreuses expéditions en mer d'Asie. Tout cela s'arrête brutalement en 1431. Les mandarins ne veulent pas que les marins prennent le pouvoir. Ils ordonnent la destruction de la flotte et de toutes les archives qui l'évoquent afin d'en faire disparaître jusqu'à sa mémoire.
- [15.](#) Martin Luther (1483-1546). Ses thèses sont placardées le 31 octobre 1517 à Wittenberg.

- [16.](#) Parmi eux figure Thomas More, chancelier du roi Henry VIII et à ce titre deuxième personnage du royaume d'Angleterre. Refusant de renier sa foi catholique et exhortant Henry VIII à rester fidèle à Rome, il est arrêté et exécuté en 1535.
- [17.](#) O. Carpi, *Les Guerres de religion (1559-1598). Un conflit franco-français*, Paris, Ellipses, 2012.
- [18.](#) Oliver Cromwell (1599-1658) a mené une terrible répression en Irlande qui a provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes. Cela a contribué à attacher l'île à l'Angleterre, mais aussi a suscité beaucoup de méfiance des Irlandais envers les Anglais.
- [19.](#) Jan Hus (vers 1369-1415) est un des héros de l'indépendance tchèque. Il a contribué à la révolte de la Bohême contre l'Empire. Son opposition à l'Église lui a valu une condamnation au concile de Constance. Il a été brûlé en juillet 1415 à Prague par les forces impériales. Cette mort a été un événement déclencheur de la révolte hussite.
- [20.](#) A. Chauprade, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire* (2002), Paris, Ellipses, 2007, p. 368.
- [21.](#) J. Favier, *Les Grandes Découvertes. D'Alexandre à Magellan*, Paris, Fayard, 1991.
- [22.](#) F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.
- [23.](#) B. Bennassar, J. Jacquart, *Le 16^e siècle* (1972), *op. cit.*
- [24.](#) Le mythe du royaume du prêtre Jean est une rumeur qui a couru tout au long de l'époque médiévale. On évoque un prêtre qui règnerait sur un royaume chrétien, situé tantôt en Inde, tantôt en Afrique, tantôt en Chine. Certains croisés ont cherché à s'unir avec lui pour contourner les Turcs en Palestine. Umberto Eco se sert de cette histoire comme trame à son roman *Baudolino*.
- [25.](#) J. Le Goff, *L'Imaginaire médiéval*, Paris, Gallimard, 1985.
- [26.](#) L'Église essaye de reprendre à son compte l'évangélisation en créant la Congrégation pour l'évangélisation des peuples (*Proaganda fide*) en 1622 par la bulle *Inscrutabili Divinae* de Grégoire XV. Il s'agit de prendre en main les missions et de faire concurrence aux États dans la charge évangélisatrice.
- [27.](#) On retrouve cette idée missionnaire dans la doctrine de l'américanisme et de la destinée manifeste, qui sert de vecteur constant à la politique étrangère américaine largement imprégnée d'esprit évangélique et missionnaire.
- [28.](#) F. Braudel, *Grammaire des civilisations* (1987), Paris, Flammarion, 1993, p. 374.
- [29.](#) J. Perez, *Histoire de l'Espagne* (1996), Paris, Fayard, 2013.
- [30.](#) *La joie de l'Évangile*, 2013.
- [31.](#) S. Huntington, *Le Choc des civilisations*, Paris, Odile Jacob, 1997, p. 137-138.
- [32.](#) R. Debray, *Manifestes médiologiques*, Paris, Gallimard, 1994.

- [33.](#) Benoît XVI a largement mis en garde les Européens face à cette fracture entre eux et les autres peuples à cause du consumérisme et de la licence prônés par les premiers, rejetés par les seconds.
- [34.](#) C'est la raison pour laquelle il nomma Cyrille et Méthode co-patrons de l'Europe avec saint Benoît, afin de montrer que ces saints de l'Est ont joué un rôle majeur dans la construction de l'identité européenne. Cette nomination a été faite le 31 décembre 1980, donc bien avant l'effondrement du système soviétique.
- [35.](#) T. Flichy de La Neuville (dir.), *Centrafrique, pourquoi la guerre ?*, Panazol, Lavauzelle, 2014.
- [36.](#) *À des groupes d'Anglicans.*
- [37.](#) J. Mercier, « Coup de gueule luthérien contre le Vatican », *La Vie*, 24 janvier 2013, <http://www.lavie.fr/blog/jean-mercier/?rubrique=9>.
- [38.](#) Source : Pew Research Center, <http://www.pewglobal.org/2014/04/15/global-morality>.
- [39.](#) Intervention du pape François dans l'avion de retour de Rio, 29 juillet 2013, <http://www.news.va/fr/news/sur-lavion-du-retour-de-rio-les-confidences-du-pap>.
- [40.](#) P. Nemo, *La Belle Mort de l'athéisme moderne* (2011), Paris, Puf, 2013.
- [41.](#) R. Stainville, *Et la France se réveilla. Enquête sur la révolution des valeurs*, Paris, Toucan, 2013.
- [42.](#) Saint Augustin développe cette réflexion notamment dans *La Cité de Dieu*.
- [43.](#) Saint Jean XXIII, *Pacem in terris*, 1963, § 1.
- [44.](#) Compendium de la doctrine sociale, § 494.
- [45.](#) Léon XIII, Allocution au Collège des Cardinaux, 1899.
- [46.](#) Benoît XV, Appel aux Chefs des peuples belligérants, 1^{er} août 1917.
- [47.](#) *Gaudium et spes*, 1966.
- [48.](#) Jean-Paul II, Prière pour la paix à l'Audience générale, 16 janvier 1991. Cette prière pour la paix est faite alors que l'intervention américaine en Irak suite à l'invasion du Koweït est sur le point d'être réalisée.
- [49.](#) Jean XXIII, *Pacem in terris*, 1963.
- [50.](#) Cela est rappelé dans la constitution pastorale *Gaudium et spes*.
- [51.](#) Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1999.
- [52.](#) Jean-Paul II, Discours au Corps diplomatique, 13 janvier 2003. La formule est prononcée alors que la deuxième guerre d'Irak couve, cette fois pour détruire les armes de destruction massive détenues par Saddam Hussein. On sait aujourd'hui que ces armes n'ont jamais existé, et qu'elles sont le fruit d'un mensonge des autorités américaines.
- [53.](#) Paul VI, Discours à l'Assemblée générale des Nations unies, 4 octobre 1965.

- [54.](#) *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2 265.
- [55.](#) *Ibid.*, § 2 309.
- [56.](#) *Gaudium et spes*, 1966.
- [57.](#) *Compendium*, § 501.
- [58.](#) Seules la France et l'Angleterre sont, en Europe, en mesure d'aligner une armée capable d'intervenir sur l'ensemble de la planète.
- [59.](#) Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix, 2004.
- [60.](#) Selon la célèbre formule juridique *pacta sunt servanda*.
- [61.](#) Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991.
- [62.](#) Benoît XVI, Discours au château de Prague, 27 septembre 2009.
- [63.](#) O. Hanne, T. Flichy de La Neuville, *L'État islamique. Anatomie du nouveau califat*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2014.
- [64.](#) Pape François, réponses aux questions des journalistes présents dans l'avion qui le ramène de Corée. 18 août 2014.
- [65.](#) A. Adler, *J'ai vu finir le monde ancien*, Paris, Grasset, 2002.
- [66.](#) *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2 297.
- [67.](#) *Compendium de la doctrine sociale*, § 513.
- [68.](#) Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix, 2004. Raison pour laquelle le Saint-Siège fut opposé à l'intervention américaine en Irak en 2003, car celle-ci ne reposait pas sur le droit international. La lutte contre le terrorisme ne justifie pas que l'on attaque un État de droit, violant ainsi sa souveraineté nationale. De même, les actes de torture ne peuvent pas être légitimés. Les terroristes ont le droit d'être traités comme les autres justiciables, on ne peut dégrader leur intégrité morale et physique.
- [69.](#) *Id.*
- [70.](#) *Compendium*, § 514.
- [71.](#) *Id.*
- [72.](#) *Compendium*, § 515.
- [73.](#) *Compendium*, § 298.
- [74.](#) « Homélie du pape François à Lampedusa », *La Croix*, 8 juillet 2013, <http://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Homelie-du-pape-Francois-a-Lampedusa-2013-07-08-983797>
- [75.](#) Benoît XVI, Rencontre avec les jeunes à Bkerké, 15 septembre 2012.
- [76.](#) Benoît XVI, Discours au Congrès de la COMECE, 24 mars 2007.
- [77.](#) *Id.*
- [78.](#) A. Del Valle, *Le Complexe occidental. Petit traité de déculpabilisation*, Paris, Toucan, 2014.

79. X. Raufer, *Géopolitique de la mondialisation criminelle. La face obscure de la mondialisation*, Paris, Puf, 2013.

80. Jean-Paul II, Discours à l'issue de la messe célébrée dans la vallée des rois d'Agrigente, 9 mai 1993. Le 28 juillet 1993, la Cosa Nostra sicilienne répond au message du pape par un attentat perpétré devant la cathédrale Saint-Jean-de-Latran à Rome, qui est la cathédrale du pape. Cet attentat a fait une vingtaine de blessés.

81. J.-M. Guénois, « Le pape François se lance dans la lutte anti-mafia », *Le Figaro*, 21 mars 2014.

82. Source : Zenit, 7 juillet 2014, <http://www.zenit.org/fr/articles/italie-les-pretres-auraient-du-s-enfuir-de-la-procession>.

CHAPITRE 3

Les idées du Vatican

LES IDÉES CULTURELLES

Une géopolitique ne s'inscrit pas uniquement dans l'espace mais également dans les idées. Si, pour reprendre la définition d'Yves Lacoste, la géopolitique c'est « L'analyse des rivalités de pouvoirs sur des territoires de grande et de petite tailles¹ », les représentations sont les premières manifestations de ces rivalités de pouvoirs. Ce sont pour des visions du monde communes ou divergentes que les États et les hommes acceptent de faire la paix ou la guerre.

« Ce qui compte, ce qui existe vraiment, c'est ce que les gens croient, ce sont les représentations qu'ils se forgent et qui les font agir. Nous n'appréhendons le réel que par le biais de ces représentations, mieux, elles sont le réel². »

Le Vatican, comme tous les États, a une certaine vision du monde. Ces idées qu'il estime bonnes et qu'il veut défendre et soutenir face aux États et dans les institutions internationales sont le moteur de sa géopolitique. Elles concernent la culture, la politique et l'économie, et elles découlent de sa vision de l'homme et de sa place dans le monde.

Le Saint-Siège et l'importance de la promotion de la culture

L'homme étant un être de culture, inscrit dans une histoire, rattaché à un peuple, il est normal que le Vatican se fasse l'ardent promoteur de la culture. C'est en 1982 que Jean-Paul II fonde le Conseil pontifical pour la culture, dont la direction est confiée au cardinal Paul Poupard. L'Église considère en effet que la culture est un champ essentiel du dialogue avec les autres religions et avec les personnes sans religion. À l'origine, ce conseil fut conçu pour faciliter les échanges avec le monde communiste. Puisqu'il était difficile de parler de foi à des marxistes athées, la culture était un terrain en apparence neutre, sur lequel il était possible d'avoir des positions conjointes. Mais il ne s'agissait pas

uniquement d'organiser des colloques et des conférences pour parler de musique ou de littérature. Dialoguer sur le terrain de la culture, c'était aussi affirmer la dignité de la personne et défendre ses intérêts. Il ne s'agissait pas uniquement de dialoguer avec la culture, mais de générer de la culture et de transformer la culture actuelle en y intégrant l'esprit de l'Évangile.

Pour l'Église en effet, la culture dominante est une anti-culture, une culture qui fuit Dieu et qui est finalement une culture de mort, dont on ne pourra sortir que par la civilisation de l'amour. À cette culture de mort, qui passe notamment par la destruction des personnes, Jean-Paul II oppose la culture de vie qui seule assure le développement intégral de la personne humaine³.

Si l'Église est catholique, c'est-à-dire universelle, cela ne doit pas se comprendre dans un sens géographique ou relativiste. L'universalité de l'Église ne signifie pas qu'elle doit être présente partout ; l'Église est universelle depuis ses débuts, même avant que toute la surface de la terre soit touchée par le christianisme. Elle n'est pas universelle au sens démographique mais au sens spirituel. Cette universalité est celle qui touche tout l'homme, dans son intégralité. Le cardinal français et grand théologien Henri de Lubac⁴ a merveilleusement explicité ce sens de la catholicité, dans son livre *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme* qui fait autorité en la matière.

« [Catholique veut dire universel, mais] l'Église n'est pas catholique pour être actuellement répandue sur toute la surface de la terre et compter un grand nombre d'adhérents. Elle était déjà catholique au matin de la Pentecôte, alors que tous ses membres tenaient dans une petite salle, elle l'était au temps où les vagues ariennes paraissaient la submerger, elle le serait encore demain si des apostasies massives lui faisaient perdre presque tous ses fidèles. Essentiellement, la catholicité n'est pas affaire de géographie ni de chiffres. S'il est vrai qu'elle doit nécessairement s'épanouir dans l'espace et se manifester aux yeux de tous, elle n'est pourtant pas de nature matérielle, mais spirituelle⁵. »

Géographie culturelle du Vatican

« Dès le début de mon pontificat, j'ai considéré que le dialogue de l'Église avec les cultures de notre temps était un domaine vital dont l'enjeu est le destin du monde⁶. » Deux lieux sont les cœurs vivants de cette culture pontificale.

Le premier est la Bibliothèque vaticane, fondée par Nicolas V vers 1450. Elle est une des plus anciennes bibliothèques d'État. Elle contient des milliers de volumes des Pères de l'Église, des manuscrits rares et précieux, des Bibles de diverses époques et de différentes langues. Nicolas V envoya chercher dans tout l'Orient des manuscrits grecs anciens pour les faire traduire et les diffuser en Occident. Au ^{xvi}^e siècle, la Bibliothèque vaticane est l'un des centres intellectuels les plus actifs d'Europe. Ses collections actuelles sont mirobolantes : 8 300 incunables, 150 000 manuscrits et documents, 100 000 estampes et gravures, 300 000 monnaies et médailles. Parmi les ouvrages les plus célèbres se trouvent le *Codex Vaticanus*, qui est la plus ancienne Bible connue⁷, le sacramentaire gélasien⁸, livre liturgique mérovingien, un exemplaire sur vélin de la Bible de Gutenberg, l'Évangélaire de Lorsch⁹, et un des plus anciens manuels de fauconnerie, datant du ^{xiii}^e siècle. La Bibliothèque vaticane est dirigée par un préfet et un vice-préfet, qui sont placés sous l'autorité de l'archiviste bibliothécaire. Cette fonction est un poste cardinalice, ce qui témoigne de l'importance attachée à la culture et à la transmission. Elle attire les exégètes, les historiens et les philologues du monde entier, avides de savoir et de connaissances.

Le second lieu est la bibliothèque privée du pape, située au deuxième étage des palais apostoliques. Beaucoup plus petite que la précédente, elle témoigne du goût des souverains pontifes pour les choses de l'esprit. C'est dans cette pièce que le pape peut recevoir ses visiteurs. Ces deux lieux sont tout autant des lieux de pouvoir que d'intelligence soulignant la volonté de la papauté de lier ces deux notions.

Deux autres lieux mythiques sont liés à la Bibliothèque vaticane, dessinant ainsi une géographie des lettres et de l'esprit qui sert l'influence mondiale de la papauté.

Tout d'abord les Archives secrètes, fondées par Paul V en 1610. C'est un des plus grands centres d'archives au monde. Situées dans les palais apostoliques, elles couvrent 85 km de rayonnages. C'est le pape Innocent III qui a créé le premier centre d'archives du Vatican en rassemblant, en 1198, les documents nécessaires au travail administratif. Puis les archives ont été disposées dans la Bibliothèque vaticane sous Nicolas V. Enfin,

Paul V a créé les Archives secrètes du Vatican en 1612 en séparant les institutions des archives de celles de la Bibliothèque¹⁰. Le terme de « secret » vient du latin *secretum* et veut dire « privé ». Il fait référence à l'usage privé des documents, la consultation étant réservée au pape et à son entourage. Néanmoins, les archives sont ouvertes aux chercheurs depuis Léon XIII¹¹, qui a largement invité les historiens à venir les consulter pour déjouer les mythes tournant autour du Saint-Siège. Une période de trente ans est respectée pour l'ouverture des archives, ce qui est conforme à ce qui se fait dans les autres États. Le peu de personnel employé à la classification et la conservation des archives ralentit néanmoins le rythme de mise à disposition du public. L'actuel bâtiment de conservation a été construit sous la cour du musée du Vatican, et inauguré par Jean-Paul II en 1982.

Après les Archives, c'est l'Académie pontificale des sciences qui dessine le dernier point culminant de la géographie culturelle du Vatican. Elle est fondée en 1603, ce qui fait d'elle la première académie scientifique de l'histoire européenne. Fondée par le prince Federico Cesi¹², elle porte le surnom d'Académie des Lynx. Son siège est situé dans les jardins du Vatican. Cesi voulait créer une nouvelle méthode scientifique, fondée sur l'observation, l'expérimentation et l'induction, ce qui est au fondement de la science expérimentale moderne. Après la mort de Cesi, l'Académie des Lynx périclita, avant d'être dissoute en 1651. Elle est recréée par Pie IX en 1847. Elle a servi de modèle aux autres académies scientifiques de l'Europe moderne : la Royal Society, créée en 1660, et l'Académie des sciences de Paris, créée en 1666. Son activité actuelle lui permet de conseiller le pape et la Curie sur les grandes controverses scientifiques afin de les aider dans le gouvernement de l'Église.

À son modèle, d'autres académies ont ensuite été créées ; elles forment l'ensemble des Académies pontificales, au nombre de 11. La plus récente est l'Académie pontificale de latinité. Créée le 10 novembre 2012 par le *motu proprio* « *Latina lingua* », elle vise à promouvoir le latin en tant qu'enjeu linguistique, culturel et intellectuel. La défense de cette langue souligne la vision universelle du Saint-Siège et son inscription dans la continuité de la diffusion de la romanité.

L'ensemble des académies témoigne de la multiplicité des centres d'intérêt du Saint-Siège et de sa volonté sans cesse réaffirmée de faire avancer les découvertes scientifiques et de se mettre au service des hommes. Elles sont aussi l'expression de la puissance d'influence du Vatican au niveau international. Les interventions des papes à l'Unesco témoignent notamment de cette influence.

Rares sont les États, et les chefs d'État, à voir dans la culture un élément essentiel de la politique. Le Vatican y accorde la première place, car cela correspond pleinement à sa vision de l'homme : être de culture, doué d'esprit et d'intelligence. Un des discours majeurs de Jean-Paul II a été celui qu'il a prononcé en 1980 à l'Unesco à Paris¹³. Discours sur la culture, cette intervention fut également un discours politique, tant le pape a rappelé l'unité de l'Europe – de l'Atlantique à l'Oural – et les fondements chrétiens de ce continent, dénonçant les matérialismes athées et pratiques qui restreignent ou interdisent la pratique de la foi. Dans une Europe encore largement dominée par l'URSS de Brejnev, ces propos ne pouvaient avoir qu'un fort écho dans l'Église du silence.

La défense des peuples et des nations

Catholique donc universelle, l'Église exporte ses valeurs et sa culture à travers le monde, contribuant ainsi à une romanisation de l'espace mondial. Pour autant, elle ne cherche pas l'uniformisation des peuples ; elle défend au contraire la diversité et la multiplicité de ceux-ci. La chose n'est pas évidente, et nous touchons là une tension perpétuelle dans l'histoire de l'Église, cette lutte entre universalisme et respect des particularismes. Jean-Paul II a longuement analysé cette confrontation dans son dernier livre, paru en 2005, quelques mois avant sa mort : *Mémoire et Identité*¹⁴. Le pape polonais, qui a souffert de l'annexion de son pays, et qui a combattu avec les armes de la culture contre la volonté soviétique et nazie d'éradiquer son peuple, est un homme extrêmement conscient de la primauté de la culture et du respect des peuples et des nations. Universelle, l'Église ne défend pas pour autant la création d'un homme unique, d'un homme mondialisé, sans racines, sans histoire et sans

territorialité. L'Église s'oppose à un monde uniformisé comme une tour de Babel.

Dans cet ouvrage, Jean-Paul II rappelle comment la notion de patrie est ancrée dans le territoire :

« On voit que, dans le concept même de patrie, se trouve un lien profond entre l'aspect spirituel et l'aspect matériel, entre la culture et le territoire. Le territoire retranché par la force à une nation devient, en un sens, une imploration et même un cri adressé à l'esprit de la nation elle-même. L'esprit de la nation se réveille, vit d'une vie nouvelle et lutte pour que les droits soient rendus à la terre¹⁵. »

Dans son discours à l'Unesco, il avait rendu hommage aux nations qui ont lutté pour leur indépendance et qui s'opposent à l'aliénation venant de systèmes extérieurs :

« Je pense aussi avec admiration aux cultures des nouvelles sociétés, de celles qui s'éveillent à la vie dans la communauté de la propre Nation, – tout comme ma Nation s'est éveillée à la vie il y a dix siècles – et qui luttent pour maintenir leur propre identité et leurs propres valeurs contre les influences et les pressions de modèles proposés de l'extérieur¹⁶. »

Jean-Paul II rappelle également que le patriotisme est inscrit dans le Décalogue : c'est le quatrième commandement qui nous demande d'honorer notre père et notre mère. Les trois premiers commandements étant consacrés au respect de Dieu, le premier commandement qui concerne les hommes est quant à lui consacré à la patrie, ce qui témoigne de l'importance de celle-ci dans la vie du chrétien. Jean-Paul II l'exprime dans une formule lapidaire : « Nous devons vénérer nos parents, parce qu'ils représentent pour nous Dieu Créateur¹⁷. » Le sentiment à l'égard de nos parents est la *pietas*, la piété filiale. C'est un sentiment de l'ordre du religieux, donc rattaché au divin. La question se pose de savoir si cette réflexion sur la patrie est uniquement valable dans le passé, ou si elle a une signification dans l'époque actuelle où l'on constate une association des nations et la création d'organismes supranationaux. Si la patrie et la nation sont d'ordre naturel, elles ne peuvent être abolies par l'histoire ni fluctuer en fonction des contingences politiques.

« La patrie est une grande réalité. On peut dire qu'elle est la réalité au service de laquelle se sont développées et se développent au long du temps les structures

sociales, en commençant par les premières traditions tribales. On peut cependant se demander si ce développement de la vie sociale de l'humanité a atteint son objectif définitif. Le XX^e siècle ne témoigne-t-il pas d'une incitation diffuse à avancer dans la direction de structures supranationales, ou même du cosmopolitisme ? Et cette incitation n'est-elle pas aussi la preuve que, pour survivre, les petites nations doivent se laisser absorber par des structures politiques plus grandes ? Il semble toutefois que, comme la famille, la nation et la patrie demeurent des réalités irremplaçables. La doctrine sociale catholique parle en ce cas de sociétés naturelles¹⁸, pour indiquer le lien particulier, de la famille ou de la nation, avec la nature de l'homme, qui a une dimension sociale¹⁹. »

Néanmoins, la fonction irremplaçable de la nation ne devra pas dégénérer en nationalisme. Pour le pape, ce risque ne peut être évité que par le patriotisme. C'est la juste compréhension de la patrie qui permet d'éviter les déviances et les interprétations malheureuses de celle-ci.

« La caractéristique du nationalisme est en effet de ne reconnaître et de ne rechercher que le bien de sa propre nation, sans tenir compte des droits des autres. À l'inverse, le patriotisme, en tant qu'amour pour sa patrie, reconnaît à toutes les autres nations des droits égaux à ceux qui sont revendiqués pour sa patrie et il constitue donc la voie vers un amour social ordonné²⁰. »

Le Saint-Siège et les droits de l'homme

Si les droits de l'homme sont formalisés depuis la charte du 10 décembre 1948, la réflexion sur les droits et devoirs de l'être humain est beaucoup plus ancienne. Cette charte est approuvée par l'Église, Jean-Paul II l'ayant qualifiée de « pierre milliaire placée sur la route longue et difficile du genre humain²¹ ». L'Église, experte en humanité, estime qu'elle a beaucoup à dire sur le sujet et qu'elle peut contribuer à leur défense à travers le monde. Pour le Vatican, les droits de l'homme ne sont pas occidentaux, ils peuvent être compris et acceptés par tous les peuples.

« Le mouvement vers l'identification et la proclamation des droits de l'homme est un des efforts les plus importants pour répondre efficacement aux exigences irréductibles de la dignité humaine²². »

Deux sujets essentiels sont défendus par l'Église : la liberté, et notamment la liberté religieuse, et le respect de la dignité de la personne.

Affirmer l'universalité des droits de l'homme, c'est aussi affirmer que l'on peut s'exprimer partout et sur tous les sujets, donc que la diplomatie vaticane, dont l'un des objectifs est de faire respecter les droits humains, a une mission réellement universelle.

Dans son encyclique *Centesimus annus*²³ Jean-Paul II a dressé une liste des droits de l'homme :

« Le droit à la vie dont fait partie intégrante le droit de grandir dans le sein de sa mère après la conception ; puis le droit de vivre dans une famille unie et dans un climat moral favorable au développement de sa personnalité ; le droit d'épanouir son intelligence et sa liberté par la recherche et la connaissance de la vérité ; le droit de participer au travail de mise en valeur des biens de la terre et d'en tirer sa subsistance et celle de ses proches ; le droit de fonder librement une famille, d'accueillir et d'élever des enfants, en exerçant de manière responsable sa sexualité. En un sens, la source et la synthèse de ces droits, c'est la liberté religieuse, entendue comme le droit de vivre dans la vérité de sa foi et conformément à la dignité transcendante de sa personne²⁴. »

Le droit à la vie, depuis sa conception jusqu'à sa fin naturelle, est énoncé comme le premier des droits de l'homme, qui conditionne l'exercice de tout autre droit²⁵. Est donc énoncé l'illicéité de toute forme d'avortement provoqué et d'euthanasie. Le droit à la vie est une pierre d'achoppement entre le Saint-Siège et de nombreux États et associations qui considèrent au contraire que l'avortement est un droit des femmes et que sa pratique contribue au renforcement des droits de l'homme. De même pour l'euthanasie, de plus en plus libéralisée en Occident, qui est perçue comme un moyen de favoriser la dignité de la personne. Cette différence majeure de jugement sur la notion de vie et de dignité de la personne est à l'origine de nombreuses attaques contre le Saint-Siège, que ce soit à l'ONU ou dans la presse. Mais c'est aussi pour le Vatican une occasion de se rapprocher de nombreux pays non occidentaux qui ne partagent pas cette vision consumériste de l'homme, notamment des pays musulmans, qui prônent au contraire la défense de la vie de sa conception à sa mort naturelle.

L'ensemble de ces droits de l'homme repose sur la liberté religieuse, « source et synthèse » de ces droits. La liberté

religieuse implique de vivre dans la vérité de sa foi, et de respecter « la dignité transcendante de sa personne ». Il a fallu du temps à l'Église pour définir clairement ce concept, mais c'est aujourd'hui un axe essentiel de sa diplomatie.

Les droits des peuples et des nations

Le Vatican applique aux nations et aux peuples les droits défendus pour les personnes. Une synthèse de ces droits des nations est établie dans le Compendium de la doctrine sociale de l'Église²⁶ : « Le domaine des droits de l'homme s'est élargi aux droits des peuples et des nations²⁷. » De fait, « ce qui est vrai pour l'homme l'est aussi pour les peuples²⁸ ». Le Magistère rappelle que le droit international « repose sur le principe de l'égal respect des États, du droit à l'autodétermination de chaque peuple et de leur libre coopération en vue du bien commun supérieur de l'humanité²⁹ ». La paix se fonde non seulement sur le respect des droits de l'homme, mais aussi sur celui des droits des peuples, en particulier « le droit à l'indépendance³⁰ ».

Si le mouvement des indépendances est pour ainsi dire achevé en Europe au début du ^{xxi}^e siècle, apparaît en revanche le mouvement des séparatismes, des Balkans à la mer du Nord. De plus en plus de régions veulent faire sécession de l'État fédéral : l'Écosse, la Padanie, la Vénétie, la Catalogne, le Kosovo. La question est plus complexe car ces personnes ne forment pas un peuple en tant que tel et, notamment dans le cas du Kosovo³¹, ces sécessions sont aussi instrumentalisées par des puissances extérieures afin d'affaiblir un pays, comme la Serbie, la Russie ou la Chine. Face à ces mouvements, le Vatican fait preuve d'une grande prudence. Il n'a pas reconnu l'indépendance du Kosovo, ce qui a réjoui la Serbie et la Russie. Il ne s'est pas opposé au retour de la Crimée en Russie. Le Vatican se montre plus circonspect sur les sécessions régionales. Interrogé en juin 2014 par un journal catalan, le pape François a montré une grande prudence sur ce sujet. S'il dit que « toute division me préoccupe », il souligne la différence entre les indépendances menées par d'anciennes colonies qui s'émancipent, comme dans les pays d'Amérique latine, et les séparatismes comme dans le cas de l'ex-Yougoslavie. Le pape commente à ce propos :

« Évidemment il y a des peuples avec des cultures si diverses que même avec de la colle il est difficile de les raccrocher. [...] Il faut voir au cas par cas. L'Écosse, la Padanie, la Catalogne. Il y a des cas qui seraient justes et des cas qui ne le seraient pas, mais la sécession d'une nation sans un passé d'unité forcée, il faut la prendre avec beaucoup de pincettes³². »

Prudence diplomatique mais aussi interrogation dubitative sur des sécessions dont les motifs semblent être plus égoïstes que nécessaires. Le Vatican essaye de concilier droit des nations et droit des peuples en leur proposant une vision de synthèse par le haut : « leur libre coopération en vue du bien commun supérieur de l'humanité ». C'est un objectif élevé dont la réalisation est toujours difficile.

La liberté religieuse défendue par le Vatican

La liberté religieuse est aujourd'hui un des axes majeurs de la diplomatie pontificale. Toutefois, au cours de son histoire l'Église a eu du mal à définir sereinement ce concept. C'est à partir du ^{xvi}^e siècle qu'apparaît la notion de liberté religieuse, notamment chez John Locke. Dans sa *Lettre sur la tolérance* publiée en 1689, John Locke défend le pluralisme religieux au nom de la distinction de l'État et de l'Église. Mais sa vision de la liberté est biaisée : il s'agit d'établir une église nationale et dépendante de l'État. C'est pourquoi il s'oppose aux athées parce qu'ils n'ont pas de religion. Il affirme également que l'on ne peut pas tolérer le catholicisme, parce que les catholiques sont soumis au pape, c'est-à-dire à une autorité étrangère à celle de l'État national. Du ^{xvi}^e siècle au ^{xix}^e siècle, la liberté religieuse a été un instrument utilisé contre l'Église qui, en retour, a exprimé sa défiance face à celle-ci. C'était la liberté pour les personnes de quitter l'Église, donc un moyen de propager l'irréligion. C'était aussi un moyen de souligner que l'Église s'opposait à la liberté, donc qu'elle asservissait les peuples. Associée au libéralisme, la liberté de religion a été l'objet de nombreuses critiques et attaques. Dans l'encyclique *Mirari vos* publiée en 1832, Grégoire XVI condamne la liberté de conscience car elle est pour lui un élément de perdition des âmes. Si seul le Christ peut sauver, alors seul l'attachement au Christ peut conduire les âmes sur le chemin du Salut ; dans ce cas, la liberté religieuse est un instrument de perdition.

Sans modifier le fond, la forme évolue avec le pape Léon XIII. Il distingue d'abord la liberté et la licence, la liberté étant fondée sur la vérité, quand la licence repose sur les désirs³³. De plus, la liberté est fondée sur la raison et vise à atteindre le bien commun. Dans le contexte de lois nationales de plus en plus hostiles aux catholiques, la liberté religieuse devient une arme en leur faveur. Elle consiste alors à permettre à chaque homme de pratiquer la religion de son choix, y compris la religion catholique, et à autoriser chaque homme à suivre la loi de sa conscience. La liberté religieuse est ici entendue selon le sens qu'elle avait lors de la promulgation de l'édit de Milan en 313, comme la liberté pour les catholiques de pratiquer leur religion. Cette acception moderne, qui revient au sens antique, se révèle donc d'une grande utilité pour contrer les projets antilibéraux des régimes français, allemands et italiens au XIX^e siècle, puis des régimes totalitaires.

Le magistère rappelle combien l'homme est attaché à la liberté, et comment celle-ci est la garante du développement de l'homme.

« À juste titre, l'homme apprécie la liberté et la cherche passionnément, à juste titre, il veut et doit former et conduire, de sa libre initiative, sa vie personnelle et sociale, en assumant personnellement la responsabilité. De fait, non seulement la liberté permet à l'homme de modifier convenablement l'état de choses qui lui est extérieur, mais elle détermine la croissance de son être en tant que personne, par des choix conformes au vrai bien : de la sorte, l'homme s'engendre lui-même, il est le père de son propre être, il construit l'ordre social³⁴. »

Plus novateur en revanche, l'Église affirme qu'il y a des conditions matérielles et sociales dans lesquelles la liberté peut se vivre. Si ces conditions ne sont pas réunies, alors la liberté est restreinte et mutilée. Ce qui signifie que la liberté n'est pas uniquement le fait de la volonté des personnes, mais qu'elle a besoin de conditions sociales, établies par les États, donc par les fonctionnaires et les hommes politiques, pour exister pleinement.

« Le juste exercice de la liberté personnelle exige des conditions précises d'ordre économique, social, juridique, politique et culturel qui sont trop souvent méconnues et violées. Ces situations d'aveuglement et d'injustice grèvent la vie morale et placent aussi bien les forts que les faibles en tentation de pécher contre la charité. En s'écartant de la loi morale, l'homme porte atteinte à sa propre liberté, il s'enchaîne à lui-même, rompt la fraternité de ses semblables et se rebelle contre la vérité divine³⁵. »

La liberté religieuse :
l'arme de destruction massive ?

L'Église promeut et défend la liberté religieuse, dont elle a fait un de ses thèmes de prédilection, au moins depuis le concile Vatican II.

Le concile Vatican II a engagé l'Église catholique dans la promotion de la liberté religieuse. La Déclaration *Dignitatis humanae* précise, dans son sous-titre, qu'elle entend proclamer le « droit de la personne et des communautés à la liberté sociale et civile en matière religieuse ». Afin que cette liberté voulue par Dieu et inscrite dans la nature humaine puisse s'exercer, elle ne doit pas être entravée, étant donné que « la vérité ne s'impose que par la force de la vérité elle-même³⁶ ». « La dignité de la personne et la nature même de la recherche de Dieu exigent pour tous les hommes l'immunité de toute coercition dans le domaine religieux³⁷. » « La société et l'État ne doivent pas contraindre une personne à agir contre sa conscience, ni l'empêcher d'agir en conformité à celle-ci. La liberté religieuse n'est pas une licence morale d'adhérer à l'erreur, ni un droit implicite à l'erreur³⁸. »

Défendre la liberté religieuse ne consiste pas uniquement à souhaiter que les chrétiens puissent pratiquer librement leur foi. C'est également une arme dissolvante des religions d'État, dont le marxisme au premier chef, mais aussi l'islam. L'islam semble être aujourd'hui le bloc religieux qui offre la plus grande confrontation avec le christianisme. Ce n'est pas nouveau car les deux systèmes s'éprouvent depuis le VII^e siècle. Mais depuis les années 1980, le retour de l'islamisme et l'affirmation débridée d'un islam politique font que la confrontation est plus vive. L'arme de la liberté religieuse semble être bien tenue face aux terroristes ou aux lois civiles qui interdisent les conversions et les rites chrétiens. C'est en réalité l'arme absolue. En effet, si ces pays adoptent la liberté religieuse, il est à craindre pour eux que de nombreux musulmans se convertissent au christianisme, c'est pourquoi la législation sur le sujet se restreint-elle. Mais s'ils refusent cette liberté, ils apparaissent alors aux yeux du monde comme des pays liberticides, ce qui est nuisible dans les relations économiques et les discussions internationales. Le Vatican demande cette liberté pour les nombreux chrétiens qui vivent en pays musulmans. C'est notamment le cas des Philippins venus

travailler dans les pays du Golfe persique, dans des conditions d'esclave, et qui font pression sur les gouvernements pour disposer d'églises et pouvoir y aller librement. Ces pays ont besoin de cette main-d'œuvre pour se développer, ils ne pourront donc pas s'opposer éternellement à leurs revendications. C'est le cas aussi des chrétiens du Kosovo, asservis par les Albanais musulmans, ou encore des chrétiens vivant dans la vaste zone du Proche-Orient, dont la plupart étaient présents bien avant la venue des musulmans. Leur exil émeut, et les massacres qu'ils ont subis en Syrie contribuent à modifier la perception portée sur la rébellion.

L'association AED (Aide à l'Église en détresse) dénombre 200 millions de chrétiens qui ne peuvent pas vivre cette liberté religieuse et qui subissent des persécutions voilées ou ouvertes. Cela n'est pas l'apanage du Moyen-Orient mais concerne tous les continents, y compris l'Europe. L'association tient à jour un observatoire de la liberté religieuse³⁹ qui, reprenant les grandes orientations de Vatican II, témoigne du fait que cette question est désormais primordiale dans les relations internationales.

Soutenir le désarmement

L'Église soutient de façon constante la démarche de désarmement dans le monde, condition nécessaire à l'établissement de réelles conditions de paix.

Le désarmement ne consiste donc pas à supprimer toutes les armes du marché mondial et à laisser les États sans défense, mais à maintenir le principe de suffisance, c'est-à-dire que les États ne doivent posséder que les moyens nécessaires à leur légitime défense. Ce désarmement touche des armes précises et il doit être précisément encadré.

« Le désarmement doit s'étendre à l'interdiction d'armes qui infligent des effets traumatisants excessifs ou qui frappent aveuglément, ainsi qu'aux mines antipersonnel, un type d'engins de petit calibre, inhumainement insidieux, car ils continuent à causer des dommages même longtemps après la fin des hostilités⁴⁰. »

Parmi les armes que le Vatican cherche à faire disparaître des conflits figurent les enfants soldats, les drones et les armes nucléaires.

Les enfants soldats constituent un grave problème social et humain. Outre le fait que des êtres humains sont employés pour tuer, sans aucune considération de leur dignité, ces enfants sont profondément affectés et psychologiquement détruits sous l'effet des massacres qu'on leur demande de réaliser.

Les drones sont également dans le collimateur du Vatican. Le représentant permanent du Saint-Siège auprès de l'ONU à Genève, M^{gr} Silvano Tomasi, a fait une déclaration en ce sens auprès de l'ONU à Genève en 2014. La décision de vie et de mort sur les personnes « ne peut être déléguée à des machines. [...] Il faut que l'élément rationnel et la capacité de jugement moral demeure toujours présents, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on utilise des appareils autonomes⁴¹ ». M^{gr} Tomasi s'est inquiété de la possible nouvelle course internationale à ce type d'armement, qui pourrait être provoquée par la prolifération des armes autonomes de type « robots tueurs ».

Reste la question de l'armement nucléaire, introduite dans l'orbite internationale à partir de 1945, accompagnée de sa prolifération tout au long du second xx^e siècle. Le nucléaire pose la question de la dissuasion, souvent évoquée par les États pour justifier la possession de telles armes. L'Église a, elle aussi, élaboré une réflexion sur ce sujet.

Rejetant le concept de dissuasion comme impropre à assurer la paix dans le monde, la diplomatie pontificale se montre également très réticente vis-à-vis de l'usage des armes de destruction massive.

La question du désarmement est une constante du message de la diplomatie vaticane. Nous avons vu plus haut que cela ne signifie pas une disparition complète des armes, mais le fait que les États ne possèdent que les armes nécessaires à leur défense. Ce message est répété au cours de la décennie 2010, avec une intervention appuyée de M^{gr} Mamberti⁴² à l'ONU sur ce sujet. Cette intervention a lieu le 26 septembre 2013, lors de l'Assemblée générale des Nations unies sur le désarmement nucléaire. M^{gr} Mamberti s'exprime au nom du Saint-Siège et développe trois points dans son argumentation.

1/ Tout d'abord la condamnation répétée de la doctrine de la dissuasion nucléaire.

Selon les termes du Traité de non-prolifération (TNP), rappelle-t-il, « les États sont sommés de faire des efforts de *bonne foi* pour négocier l'élimination des armes nucléaires ». Ce qui exige « un engagement significatif de la part des États dotés d'armes nucléaires, pour s'en départir ».

Le Saint-Siège diagnostique « l'obstacle principal » pour commencer ce travail : « l'adhésion à la doctrine de la dissuasion nucléaire ». Il condamne « le prolongement de la dissuasion nucléaire », véritable « moteur du développement d'armes nucléaires toujours nouvelles, empêchant ainsi un vrai désarmement nucléaire ».

Depuis la fin de la guerre froide, « cette doctrine est depuis longtemps révolue », estime-t-il, appelant à « rompre la chaîne de dépendance à la dissuasion » en travaillant « sur une approche globale pour assurer la sécurité sans compter sur la dissuasion nucléaire »⁴³.

2/ Ensuite, l'appel à utiliser les fonds alloués au nucléaire pour des usages sociaux et de développement des personnes. En outre, « la poursuite d'une politique de dissuasion nucléaire » n'est pas justifiable au regard de la « pénurie de fonds pour la santé, l'éducation et les services sociaux à travers le monde » et des « menaces actuelles à la sécurité humaine comme la pauvreté, le bouleversement climatique, le terrorisme et la criminalité transnationale »⁴⁴.

3/ Enfin, il exprime son souhait de fonder les relations internationales, notamment en matière d'armement, sur une logique de la responsabilité. Cette logique doit aller au-delà des égoïsmes et des intérêts particuliers des États qui, bien souvent, souhaitent développer le nucléaire militaire sans que celui-ci soit réellement utile à leur sécurité nationale. Pire même, cela peut aller à l'encontre de leurs intérêts de sécurité collective, en entravant le développement d'autres armes ou de moyens de sécurité plus efficaces⁴⁵.

« Il est temps de contrer la logique de la peur par l'éthique de la responsabilité, de favoriser un climat de confiance et de dialogue sincère, capable de promouvoir une culture de paix, fondée sur la primauté du droit et du bien commun, à travers une coopération cohérente et responsable entre tous les membres de la communauté internationale⁴⁶. »

Vœux pieux sûrement, la destruction des armes nucléaires ne semble nullement au programme de la diplomatie mondiale, alors même que l'on assiste à une permanence de la prolifération nucléaire. C'est probablement un échec de la diplomatie vaticane, mais un échec réaliste dans la mesure où le Vatican sait que les destructions d'armes nucléaires ne vont pas advenir en quelques années. Écouté mais peu entendu, le Vatican espère ainsi montrer sa différence par rapport aux autres États, et développer un *soft power* qui lui est propre et qui est pour le moins puissant.

Le soft power culturel du Saint-Siège

La place du ***smart power*** aujourd'hui

C'est l'Américain Joseph Nye⁴⁷ qui a défini la notion de *soft power*, cette puissance de la séduction et de la persuasion. C'est le même qui s'interroge sur le futur de la puissance, en développant l'idée de *smart power*. En tant qu'État souverain, et en tant que puissance réelle et influente, le Vatican s'insère pleinement dans ces réflexions sur l'actualité et le devenir de la puissance. Mais laissons d'abord Joseph Nye nous dresser le tableau d'une analyse de la puissance à l'ère de l'information mondialisée :

« La puissance est la capacité à développer une réelle influence sur les autres en les amenant à agir selon son propre intérêt. Elle se manifeste sous la forme du *hard power* qui use de méthodes radicales telles que la coercition et la corruption ou du *soft power* qui s'emploie à convaincre par la séduction et la persuasion. [...] Dans le siècle que nous vivons, toute entreprise de puissance menée par un État devra donc combiner à la fois les ressources du *hard* et du *soft power* en vue d'établir des stratégies de *smart power*⁴⁸. »

Les deux principales évolutions relevées par Joseph Nye sont l'émergence de nouveaux acteurs violents non étatiques et le contrôle de l'information que cela suppose. Les nouveaux acteurs diffusent la puissance en dehors de l'État, voire contre lui, sans que les États puissent réellement intervenir et avoir de prise sur eux. Le contrôle de l'information est renouvelé, du fait d'abord de la baisse du coût de l'information (il est désormais possible à tout un chacun de communiquer à l'autre bout du monde ou d'avoir accès à des images de grande précision par satellites), et dans le

même temps la communication n'est plus uniquement l'apanage des États, mais peut être réalisée par des organismes et des individus. ONG, entreprises, organisations terroristes, individus, tous peuvent intervenir dans les affaires du monde et être présents sur la scène internationale.

« Dans un monde où les frontières deviennent plus perméables que jamais, où les drogues, le terrorisme ou les maladies infectieuses peuvent circuler sans entraves, les nations vont devoir mettre en place des stratégies de *soft power* afin de développer des réseaux et de créer des institutions pour répondre aux menaces et défis communs à notre planète. En ce sens, la puissance devient un jeu à somme positive. Il ne suffit pas de se positionner par rapport aux autres. Il faut aussi mettre en œuvre une stratégie commune avec d'autres acteurs pour accomplir des objectifs partagés⁴⁹. »

Ce monde de relations, de réseaux et d'institutions communes pour lutter contre les fléaux qui touchent la planète convient très bien au Vatican, car c'est l'État qui en a développé le plus, et dont la culture du réseau et de la relation fait partie intégrante de sa structure de puissance.

L'analyse de Joseph Nye renvoie aux oubliettes la question de Staline sur le nombre de divisions du Vatican. Si la force armée est toujours importante dans les stratégies de puissances globales, la maîtrise de la communication et de l'information, tout en étant à un autre niveau, joue aussi un rôle majeur, ce qui est la chance des pays aux faibles moyens financiers. Et l'auteur de conclure son article :

« Les stratégies de *smart power* exigeront l'alliance des instruments de *hard power* que sont la coercition et l'argent, et ceux du *soft power* que sont la séduction et la persuasion. Il ne sera dès lors plus possible de définir une grande puissance comme un pays capable de remporter une guerre puisque dans l'ère de l'information, que nous connaissons actuellement, le succès dépend également de l'histoire que l'on raconte⁵⁰. »

Sur ce terrain le Vatican a un grand avantage. Les persécutions contre les chrétiens démontrent que ceux-ci sont prêts à mourir pour leur foi. Non pas mourir pour un État ou une nation, mais prêts à accepter la torture et le meurtre si ceux-ci adviennent. Cela introduit dans le mystère de la puissance vaticane. Sa différence notable avec les autres pays, c'est que le Vatican tire sa force de la foi et de la transcendance. Cet élément peut être

difficilement compréhensible par des personnes pour qui la religion est quelque chose d'étranger ou d'inconnu, mais les chrétiens ont la certitude de devoir leur vie à Dieu, et de pouvoir accéder à la vie éternelle notamment s'ils sont persécutés pour leur foi. Les martyrs n'obtiennent pas le paradis en donnant la mort dans un attentat suicide, ils peuvent espérer y entrer s'ils sont restés fidèles à leur foi. Cette vision transcendante explique la force du christianisme dans des régions du globe où les chrétiens sont persécutés, comme la Chine, le Proche-Orient ou des pays d'Afrique. La persécution contre les chrétiens arrive rarement à les éradiquer complètement, mais renforce au contraire leur conviction et leur détermination à rester fidèle à leur foi. C'est là une des forces incommensurables du Saint-Siège⁵¹.

Le tourisme, élément de puissance du Vatican

Le tourisme est un des piliers non négligeables de la puissance du Vatican. C'est environ 20 millions⁵² de personnes qui viennent tous les ans à Rome, faisant de cette ville la plus fréquentée en Europe après Paris. Les papes attirent avec le Vatican et ses musées fameux, les nombreuses églises qui ornent la ville (plus de 400) et les bâtiments religieux qui en font la richesse. Ayant été la capitale des papes pendant de nombreux siècles, même les bâtiments civils portent la marque pontificale : la fontaine de Trevi dont la construction débuta en 1732 sur les directives de Clément XII et le palais du Quirinal qui fut la résidence pontificale jusqu'en 1871. Tous les touristes ne sont pas des pèlerins venant place Saint-Pierre écouter les enseignements du pape, mais tous retirent quelque chose de cette visite de la Ville éternelle : une part du christianisme qui s'imisce en eux. La chapelle Sixtine et la scène du Jugement dernier sont parmi les œuvres les plus célèbres qui attirent les touristes, de même que la *Pietà* de Michel-Ange. Les musées du Vatican regorgent d'œuvres d'art au thème religieux. Même si les touristes ne connaissent rien à la foi catholique, les guides et les audioguides contribuent à les former en leur transmettant des éléments culturels.

Les musées du Vatican,
cœur de la géopolitique culturelle

Ces musées sont au nombre de 11 et sont intégrés dans l'État du Vatican. Ainsi, même si le visiteur ne s'en rend pas compte, il franchit une frontière étatique en entrant dans ces galeries. Parmi les pièces majeures se trouvent la chapelle Sixtine, les chambres de Raphaël, les appartements Borgia, les musées égyptien et étrusque, la pinacothèque et les appartements de saint Pie V. Avec le Louvre et le British Museum, c'est un des plus grands musées du monde, comprenant les collections les plus majestueuses. Trésor des collections des papes du Moyen Âge à nos jours, ces musées reflètent non seulement le goût de l'art italien, mais aussi du monde entier. Connus sur tous les continents, objets de désir pour tous les amateurs d'art, ils attirent des touristes de toutes origines et de toutes confessions, transmettant ainsi des parcelles de la foi.

Dans ce registre de la géopolitique culturelle figurent les célèbres gardes suisses. À l'image des gardes de Westminster, ils sont connus dans le monde entier. Si leur rôle n'est pas uniquement folklorique, ils sont une partie intégrante du pouvoir culturel du Vatican.

La garde suisse pontificale est l'héritière de l'ensemble des gardes suisses qui se sont engagées comme mercenaires à l'époque moderne. Elle fut créée le 22 janvier 1506 sur la volonté du pape Jules II, qui a recruté des Suisses, car ils étaient alors les meilleurs mercenaires d'Europe. Avec 110 militaires, elle constitue la plus petite armée du monde. Dans son histoire, la date du 6 mai 1527 reste comme un jour mémorable. C'est ce jour-là que les lansquenets allemands de Charles Quint entrent dans Rome et mettent la ville à feu et à sang. Les Suisses protègent la retraite du pape Clément VII, qui s'enfuit par le corridor du château Saint-Ange et échappe ainsi à la mort. 147 gardes périssent dans ce qui reste le jour le plus sombre de l'existence de la garde⁵³. La date du 6 mai est ainsi devenue celle du jour de la prestation de serment des nouvelles recrues.

La sécurité du pape est aujourd'hui à la charge de la garde suisse pontificale et de la gendarmerie de l'État du Vatican, moins connue mais tout aussi efficace. La sécurité extérieure, notamment la place Saint-Pierre, est assurée par les carabinieri italiens. Ce sont eux également qui veillent sur les pèlerins et les touristes, objets de nombreuses convoitises et victimes de larcins.

L'*Urbs* des pèlerins

Rome est en effet le cœur géopolitique de la religion catholique. Toutes les semaines, ce sont des milliers de pèlerins qui assistent à l'audience pontificale. Cette coutume a été instituée par Pie XI en 1925. L'audience a lieu le mercredi, vers 10 heures, toutes les semaines où le pape est à Rome. Elle se compose d'une catéchèse, d'une bénédiction et du salut du pape à la foule présente. Celui-ci peut rencontrer des personnes et échanger quelques mots. À l'époque de Jean-Paul II, ces audiences ont rencontré un succès croissant, attirant de plus en plus de fidèles. Ce nombre n'a cessé de croître sous Benoît XVI puis sous François. En 2010, c'est presque 500 000 personnes qui ont assisté aux audiences du pape. Il est nécessaire de disposer d'un billet pour entrer sur la place Saint-Pierre et assister ainsi à l'audience. Ces billets sont gratuits et sont à retirer à la préfecture de la maison pontificale.

L'autre temps fort des pèlerinages est la Semaine sainte, où là aussi des milliers de pèlerins du monde entier viennent à Rome pour y vivre Pâques au plus près du pape. Cela contribue à renforcer l'amour du pape et l'adhésion à sa personne, à le faire connaître et à diffuser sa dévotion dans le monde. Enfin, il y a les grandes célébrations et notamment les canonisations. Pour la double canonisation de Jean XXIII et de Jean-Paul II en 2014, c'est plus de 800 000 fidèles qui sont venus à Rome et des dizaines de millions qui ont regardé l'événement à la télévision. Le catholicisme attire et de nombreuses personnes sont prêtes à se déplacer et à faire un voyage souvent éprouvant pour assister à un tel événement. Avec les Journées mondiales de la jeunesse, ces événements témoignent de la vigueur de l'Église.

Une communication qui pose problème

La communication de l'Église est à la fois très complète et multiple et en même temps souvent à contretemps des pratiques du milieu. Si l'on poursuit la réflexion de Joseph Nye citée plus haut, un des éléments centraux de la puissance dans le monde actuel est la maîtrise de la communication et de l'information. Maîtriser l'information, c'est être capable de faire savoir que l'on a fait quelque chose. Aucun événement n'est grand ou important si les populations ignorent son existence.

L'Église doit affronter des médias, et donc des journalistes, qui souvent l'ignorent, ne la comprennent pas ou bien la contestent. Les journalistes spécialisés dans le religieux ne sont pas toujours capables d'analyser correctement les événements pontificaux, ce qui fâche les catholiques⁵⁴. La malveillance est souvent présente, de même que l'ignorance des événements et de la dimension spirituelle du catholicisme. Mais dans le même temps, l'agenda du pape est un des plus traités du point de vue médiatique. Ses voyages sont mentionnés et analysés dans les journaux papier et télévisés, y compris dans les médias non catholiques. Les messes importantes sont retransmises, que ce soit les messes à Rome ou bien lors des JMJ. De nombreux spécialistes sont invités sur les plateaux de télévision et dans les journaux pour commenter les propos du pape et ses interventions. Même si celles-ci peuvent être mal comprises ou réduites à des banalités, niant leur sens profond, force est de constater que le pape est un des chefs politiques dont on parle le plus, à l'égal des autres grands de ce monde que sont les présidents des États-Unis ou de la Russie. La papauté bénéficie d'une très bonne couverture médiatique en quantité et aussi en qualité. Les journalistes se pressent pour être accrédités par le Saint-Siège lors des événements majeurs. Les voyages et les discours du pape suscitent toujours beaucoup d'attente et d'intérêt.

La diplomatie du cyber

En ce début de ^{XXI}^e siècle, une diplomatie digne de ce nom ne peut se faire sans tenir compte de l'importance du cyber et d'Internet⁵⁵. Ce sixième continent, comme l'a nommé Jean-Paul II, fait l'objet d'une grande attention. Benoît XVI a ainsi été le premier pape à avoir un compte Twitter ouvert en décembre 2012, envoyant des messages dans les principales langues mondiales. Le pape François en a fait un véritable outil de communication en publiant des messages quotidiens. En octobre 2013, il comptait 10 millions d'abonnés, toutes langues confondues. Selon Twiplomacy, le pape est le deuxième leader mondial le plus suivi – le premier étant Barack Obama –, mais c'est le plus influent, car ses tweets sont les plus repris par les abonnés : 11,1 fois en moyenne, contre 2,3 fois pour Obama.

Le site Internet du Vatican, en six langues, est non seulement un objet institutionnel, mais surtout un élément de sa puissance. Puisque la presse mondiale est jugée plutôt opposée à la parole papale, il est un moyen de passer au-delà en diffusant directement les discours et les textes pontificaux sur les sites et les réseaux sociaux. Fin 2013, ce sont 10,2 millions de visiteurs qui viennent chaque mois sur l'ensemble des pages vatican.va⁵⁶. En 2013, l'hebdomadaire américain *Time* désigne le pape François comme étant l'homme de l'année. En janvier 2014, c'est au tour du magazine américain *Rolling Stone* de lui consacrer sa une. Ces journaux sont *a priori* très éloignés de la réflexion religieuse et des intérêts du pape, et pourtant ils s'intéressent à lui. Twitter, Facebook et le site du Vatican constituent autant de réseaux sociaux capables de promouvoir la parole pontificale et de contourner les éventuels malentendus journalistiques.

Un réseau étendu de porte-parole

Mais en plus de sa communication officielle, le pape bénéficie de multiples initiatives de catholiques décidés à défendre leur foi et leur souverain pontife, et donc à transmettre, selon leur sensibilité et leur culture propre, le message pontifical. Aucun État ne bénéficie d'une telle couverture médiatique de la part de ses affiliés. Certains peuvent financer des médias à l'international : la France, avec TV5 Monde et France 24 ; l'Angleterre a la BBC et l'avantage de la langue anglaise ; les États-Unis ont les chaînes internationales que sont CNN et Sky News ; la Russie a La Voix de la Russie – autant de médias qui portent la parole officielle.

Outre son site Internet, le Vatican dispose d'un site officiel de l'État du Vatican, qui est surtout une fenêtre institutionnelle, présentant notamment le gouvernement. En plus de cela, il dispose de multiples canaux médiatiques. Ces canaux sont tellement multiples – et donc protéiformes – qu'il a été décidé de les regrouper sous un seul portail : news.va. Sur ce portail, on trouve l'agence Fides qui donne des informations du monde entier, *L'Osservatore Romano*⁵⁷ qui est le journal officiel du Vatican, les informations de la salle de presse, le Vatican Information Service qui relaie les nouvelles du Vatican – notamment les audiences –, Radio Vatican⁵⁸ et le Centre de télévision du Vatican⁵⁹. Avec ces moyens de communication, le Vatican dispose de tous les outils

informatifs des grands États contemporains. En plus de cela, il peut compter sur la volonté des catholiques de diffuser le message papal. Parmi les grands organes médiatiques francophones nous pouvons citer Radio Espérance⁶⁰ et Radio Notre Dame⁶¹, KTO⁶² pour la télévision, les agences de presse I. Média⁶³ et Zenit⁶⁴, et enfin le site Internet d'information Aleteia⁶⁵. Ces organes de presse ont pu être fondés à l'initiative d'ecclésiastiques, mais la plupart du temps ce sont des laïcs qui les ont créés, manifestant ainsi leur volonté de s'engager dans la vie de leur Église. À ces réseaux, il faut ajouter les multiples blogs et sites personnels impossibles à dénombrer. Chacun reflète un point de vue et une sensibilité, et touche davantage d'âmes et de personnes. Aucun État, aucune institution ne dispose d'un si vaste réseau de communication. Ce qui est valable en France l'est tout autant dans les autres pays. D'autant qu'Internet se joue des frontières et des interdictions, et qu'il permet à des personnes qui ne pourraient pas avoir accès à l'information – soit par manque de moyens matériels soit par manque de temps – d'être ainsi connectées à la pensée pontificale. Ce qui est d'autant plus admirable dans ces réseaux, c'est que cela se fait indépendamment du Saint-Siège, donc de façon totalement libre et subsidiaire. Alors que de nombreux États financent leur information et cherchent à contrôler leur image avec des succès mitigés, le Vatican a le grand avantage de bénéficier de personnes qui donnent une image positive de lui, sans nullement être à ses ordres.

La vision politique du Saint-Siège

Que ce soit à l'échelle locale ou internationale, le Saint-Siège défend quatre idées politiques majeures : la notion de bien commun, la subsidiarité, la participation et la famille. Ces quatre idées forment l'armature essentielle de sa réflexion politique, et de ce qu'il souhaite insuffler comme idées pour structurer la communauté des nations afin d'établir la paix et la justice.

Le bien commun, un bien pour tous

Si la notion de bien commun est essentielle pour comprendre la vision politique du Vatican et de l'Église, c'est qu'elle conditionne tout le reste de la pensée politique du Saint-Siège. Loin d'être une vague idée, ancrée dans une réflexion politique datant de plusieurs siècles, elle renvoie au contraire à quelque chose de concret et de précis. Comme le dit l'Église elle-même : « Tout aspect de la vie sociale doit se référer [au bien commun] pour trouver une plénitude de sens⁶⁶. »

Le bien commun a à la fois une dimension sociale et une dimension communautaire. Il n'est pas la somme des intérêts particuliers des individus, mais il s'inscrit au cœur même de la société. Cependant, tout en ayant une dimension communautaire, le bien commun est lié à la promotion intégrale de la personne et au respect de ses droits fondamentaux. C'est à l'État de garantir ces droits et de veiller au respect plein et entier du bien commun des individus : « La responsabilité de poursuivre le bien commun revient non seulement aux individus, mais aussi à l'État, car le bien commun est la raison d'être de l'autorité politique⁶⁷. »

L'Église met aussi en garde contre une vision purement humaine et sociologique du bien commun. Dans son esprit, il ne s'agit pas uniquement de garantir les conditions d'un bon développement économique et social.

La subsidiarité nécessaire dans l'État

Certains commentateurs ont pu se demander si l'Église était marxiste ou capitaliste. Lorsque le pape François a publié le premier document d'importance de son pontificat, *Evangelii gaudium*⁶⁸, des journalistes et des économistes l'ont attaqué sur certains passages jugés marxistes en fonction de la vision économique qu'il défendait. Ce débat n'a pas réellement de sens. D'abord, parce que le Vatican a toujours condamné le marxisme, même si des prêtres ont pu être tentés par cette aventure intellectuelle et collaborer avec cette idéologie. Ensuite, parce que le capitalisme est une *praxis*, une façon de faire, et non pas une idée. Enfin, parce que défendant le principe de subsidiarité, l'Église s'oppose à la toute-puissance de l'État, à sa restriction des libertés et des initiatives personnelles. Elle défend au contraire la libre autonomie des personnes pour mener la vie économique et politique de leur État, dans les limites du respect du bien commun. Le principe de subsidiarité rejette l'intervention intempestive de l'État et sa mainmise sur la liberté des personnes et sur les initiatives privées. Dans un monde occidental encore imprégné de l'idée de l'État-providence, la réflexion sur l'État subsidiaire menée par le Vatican offre de nombreuses perspectives politiques pour des réformes d'avenir.

De façon pratique, la subsidiarité consiste à laisser agir les corps intermédiaires et les structures locales, plutôt que d'attribuer leurs fonctions à des structures plus éloignées et plus vastes. Tout ce qui peut être fait directement par les personnes et les associations doit l'être.

« Ainsi ce serait commettre une injustice, en même temps que troubler d'une manière très dommageable l'ordre social, que de retirer aux groupements d'ordre inférieur, pour les confier à une collectivité plus vaste et d'un rang plus élevé, les fonctions qu'ils sont en mesure de remplir eux-mêmes⁶⁹. »

L'omnipotence de l'État-providence, qui s'est muée en une impuissance chronique assortie d'une destruction des initiatives locales, trouve ici une limite à son intervention. C'est bien l'État qui est au service des personnes, qui doit leur apporter sécurité et bonnes conditions de développement, et non les personnes qui doivent servir l'État, vivre de sa charité, et lui aliéner leur liberté et leur dignité. Jean-Paul II formule en des termes très clairs les dangers d'un État-providence :

« En intervenant directement et en privant la société de ses responsabilités, l'État de l'assistance provoque la déperdition des forces humaines, l'hypertrophie des appareils publics, animés par une logique bureaucratique plus que par la préoccupation d'être au service des usagers, avec une croissance énorme des dépenses⁷⁰. »

La participation des acteurs économiques

Découlant de la subsidiarité, l'Église développe le concept de participation, essentiel lui aussi à la bonne marche de la société.

La participation peut être empêchée par une bureaucratie trop tatillonne et omniprésente, et par un État qui refuse d'écouter ses citoyens, ou qui se rend aux pressions des groupes d'intérêt, au mépris du bien commun et de l'intérêt général. La participation est un des fondements de la démocratie, étant entendu que les citoyens doivent pouvoir participer à la vie sociale et politique de leur État et ne pas en être rejetés.

La famille, patrimoine mondial de l'humanité

Le Vatican défend la famille, car c'est une cellule naturelle de la société, c'est-à-dire une entité existante de nature et non pas créée par l'homme, par un contrat, de façon artificielle. La famille est fondée sur le mariage d'un homme et d'une femme, ce qui exclut les unions homosexuelles. Alors que l'ONU et les organisations européennes connaissent une large offensive des groupes de pression homosexuels pour faire reconnaître la valeur juridique de leur union, le Vatican s'y oppose en tant qu'État, au nom de la défense de l'intégrité des personnes, du respect de la loi naturelle et de la protection des enfants. « En vue du bien des époux, des enfants et aussi de la société, ce lien sacré échappe à la fantaisie de l'homme⁷¹. »

Ce faisant, il s'oppose à la diplomatie morale d'un certain nombre d'États occidentaux, notamment la France et les États-Unis, qui ont fait de la défense des droits des minorités un des axes de leur diplomatie compassionnelle, sans que l'on comprenne très bien en quoi cela sert leur politique de puissance et de grandeur. Le Vatican rencontre donc des adversaires déclarés sur ce sujet. Sur ce front moral, le Saint-Siège peut s'appuyer sur un certain nombre de pays non européens, ainsi que la Russie, qui partagent, sur ce point, les mêmes valeurs morales que le Vatican.

« Ce n'est que dans l'union entre deux personnes sexuellement différentes que peut s'accomplir le perfectionnement de l'individu, dans une synthèse d'unité et de complémentarité psychophysique mutuelle⁷². »

Les personnes homosexuelles ne sont pas oubliées pour autant. L'Église développe une véritable pastorale à leur égard, qui vise à les considérer et à les regarder avec dignité. « La personne homosexuelle doit être pleinement respectée dans sa dignité et encouragée à suivre le plan de Dieu avec un engagement particulier dans l'exercice de la chasteté⁷³. »

La famille, sanctuaire de la vie

La famille est également le sanctuaire de la vie, c'est-à-dire le lieu de la procréation et de l'éducation des enfants. Les enfants n'appartiennent pas à l'État, ils sont sous la protection de leurs parents. L'État n'a nullement le droit de se les arroger et de les éduquer à l'insu de leurs parents, comme cherchent à le faire les différentes éducations nationales. En tant que sanctuaire de la vie, la famille doit également pouvoir échapper à l'esprit de mort que font planer l'avortement et l'euthanasie. Là aussi, l'Église utilise ses moyens diplomatiques pour faire reculer cet esprit mortuaire, notamment dans les pays du tiers-monde où des États occidentaux et des associations dépensent des sommes colossales pour promouvoir des pratiques qui heurtent les coutumes de ces pays et qui brisent le lien social. C'est la raison pour laquelle l'Église prône la fidélité comme moyen efficace de lutter contre la diffusion du sida en Afrique, et non pas l'usage de préservatifs⁷⁴.

Le Vatican lutte également contre l'instrumentalisation des êtres humains par le développement de techniques de reproduction qui rabaissent la dignité de l'homme, et qui ravalent certains êtres au rang de machine reproductive. La procréation médicalement assistée, tout comme la gestation pour autrui, qui se fondent sur la location des utérus, sont des exploitations d'êtres faibles au profit de personnes pour qui les droits de l'enfant n'ont que peu de valeur. D'autant que la gestation pour autrui peut s'inscrire dans des réseaux du crime organisé, qui bien souvent instrumentalisent les femmes et les asservissent à des fins de profits financiers.

« Le désir de maternité et de paternité ne justifie aucun “droit à l’enfant”, tandis que les droits de l’enfant à naître sont évidents, enfant auquel doivent être garanties des conditions optimales d’existence, grâce à la stabilité de la famille fondée sur le mariage et la complémentarité des deux figures, paternelle et maternelle⁷⁵. » « Le développement rapide de la recherche et de ses applications techniques dans la sphère de la reproduction pose de nouvelles et délicates questions qui interpellent la société et les normes qui régissent la vie sociale en commun⁷⁶. »

Le Vatican et la démocratie

La démocratie est actuellement la jauge unique des relations internationales dans le monde occidental. On estime la valeur d’un pays à son ouverture démocratique, et l’on régule les interventions militaires dans la mesure où celles-ci permettent de renforcer, de consolider ou de semer la démocratie. La diplomatie compassionnelle en vigueur depuis les années 1990 voit dans la démocratie l’alpha et l’oméga de sa raison d’être. C’est officiellement pour défendre la démocratie que les Américains sont intervenus en Yougoslavie dans les années 1990 et en Irak en 2003. C’est le même idéal démocratique qui a été le moteur de l’intervention en Libye en 2011 et au Mali en 2013⁷⁷. C’est cet idéal également qui a engendré le soutien des Américains aux Ukrainiens, et qui a failli déclencher une opération militaire en Syrie en 2013. La vision démocratique divise le monde en deux : ceux qui sont démocrates et ceux qui ne le sont pas. Dans une vision messianique qui vise à faire advenir une théologie politique sur terre, la démocratie est ouvertement présentée comme étant l’unique système politique capable d’assurer la prospérité et le bonheur des peuples.

Constatons d’ores et déjà que le Vatican n’a aucun projet politique messianique. Il ne cherche pas à faire advenir un régime par rapport à un autre ni à imposer un idéal ou une idée dans une région du monde. C’est en cela que sa géopolitique est éminemment réaliste : alors que nombreux sont les États qui cherchent à imposer leur idée dans le réel, le Vatican demeure un adepte des petits pas et de l’entente, capable de transiger sur le superflu pour rester ferme sur le nécessaire. Il ne cherche pas à imposer une religion politique aux autres États, comme le font ceux qui ont établi une religion séculière qui ne peut survivre que dans la conflictualité avec les autres représentations

géopolitiques. Bien que la religion catholique soit expansionniste et missionnaire, elle ne génère plus de conflictualité dans les zones culturelles non chrétiennes avec lesquelles elle entre en contact. Ce pacifisme intrinsèque, au sens où il n'y a pas génération de guerre – mais création de paix –, est un des points remarquables de la géopolitique du catholicisme. Alors que la plupart des autres États occidentaux brandissent droits de l'homme et démocratie pour justifier leur vision du monde et leurs interventions, le Vatican, tout en défendant les idées que nous avons analysées plus haut, ne cherche pas à en faire l'axe unique de sa diplomatie. Il est capable de dialogue réel, c'est-à-dire capable de comprendre que les autres pays et les autres peuples peuvent avoir une vision du monde différente de la sienne. Si l'on se limite aux grandes interventions des années 1990-2010, nous constatons que le Vatican s'est toujours montré réservé quant à l'usage de la force et des armes pour apporter la paix et le développement. Que ce soit en 1991 ou en 2003, Jean-Paul II n'était pas favorable à une intervention armée en Irak, envoyant le cardinal français Roger Etchegaray en mission pour tenter de sauver la paix⁷⁸. L'intervention de l'OTAN dans les Balkans n'a pas non plus soulevé un enthousiasme débordant, de même que les multiples guerres dans les pays arabes. En septembre 2013, le pape François s'est ouvertement opposé à un bombardement de la Syrie, appelant à un jour de prière et de jeûne pour l'éviter. Si le Vatican défend la liberté religieuse et la dignité de la personne, il ne cherche pas à le faire par la force des armes, mais par celle de la parole et de la persuasion. Géographiquement en Occident, sa vision politique est très éloignée de la pensée occidentale actuelle, imprégnée de bellicisme idéaliste. C'est probablement aussi le fruit de son réalisme : depuis la fin de la guerre froide, on constate que ce sont les réalistes qui veulent la paix, et les idéalistes qui sont les plus fervents soutiens de la guerre⁷⁹.

Quant à la démocratie en tant que telle, on pourrait redire à son sujet ce qui était analysé plus haut concernant la liberté religieuse. Rétive à cette idée jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'Église s'est ralliée à ce système politique à partir des années 1880 et du pontificat de Léon XIII.

La démocratie dans la pensée des papes

Anticatholique à ses débuts, la démocratie ne pouvait être que repoussée par les papes, jusqu'à ce que celle-ci évolue dans son essence, et que l'Église comprenne également qu'elle pouvait s'appuyer sur elle pour se développer. Alexis de Tocqueville (1805-1859), penseur monarchiste et catholique, a beaucoup fait pour faire accepter la démocratie dans son milieu intellectuel, étant un des premiers à analyser ce phénomène, à montrer son aspect inéluctable, et à démontrer qu'elle n'était pas l'ennemie de la religion, et notamment du catholicisme. En 1832, Grégoire XVI publie l'encyclique *Mirari vos* dans laquelle il fustige l'œuvre de Lamennais, qui est tout à la fois libérale et indifférentiste. Puis Pie IX, dans son fameux *Syllabus* de 1864, condamne 80 propositions, dont un certain nombre sont au fondement de la démocratie telle qu'elle est défendue par la philosophie des Lumières et le rationalisme. Léon XIII n'adhère pas à la démocratie dans le sens où il marquerait une rupture avec ses prédécesseurs, mais il cherche à prendre le meilleur de ce système et à faire des propositions intellectuellement et spirituellement acceptables pour donner un sens chrétien à ce mouvement politique et sociologique. Comme le dit joliment Joël-Benoît d'Onorio : « La réfutation des postulats erronés va être complétée par la proposition de fondements légitimés⁸⁰. » C'est dans son encyclique *Diuturnum illud* de 1881, que Léon XIII propose la première réflexion d'envergure sur une vision chrétienne de la démocratie :

« Il n'est pas interdit aux peuples de se donner telle forme politique qui s'adaptera le mieux ou à leur génie propre, ou à leurs traditions et à leurs coutumes⁸¹. »

Et plus loin de préciser :

« Aucune des différentes formes de gouvernement ne répugne à la doctrine catholique [...] elles peuvent toutes garantir la prospérité publique. Bien plus, on ne réprovoque pas en soi que le peuple ait sa part plus ou moins grande au gouvernement ; cela même, en certains temps et sous certaines lois, peut devenir non seulement un avantage, mais un devoir pour les citoyens⁸². »

En revanche, Léon XIII précise bien que le pouvoir ne vient pas du peuple, mais de Dieu. Il réfute la théorie de la souveraineté du peuple, qu'il qualifie « d'erreur de principe », de « fausse philosophie », et « d'hérésie »⁸³. De cette hérésie découlent de

nombreuses erreurs modernes, notamment l'individualisme et l'autonomie de la personne, qui ont en outre le cruel défaut d'atomiser le corps social et d'émietter la société. Pour Léon XIII au contraire, la société n'est pas fondée sur une juxtaposition d'individus isolés, mais sur une réunion de famille. La famille est première : c'est la première cellule de la société. La famille est naturellement membre d'une cité ou d'une nation, qui est la seconde société, collective, politique et nécessaire. Si l'autorité peut transiter par le peuple, sa source réside dans l'auteur de la nature, c'est-à-dire Dieu tout-puissant⁸⁴. Léon XIII développe ainsi la distinction entre la forme du gouvernement et la législation du gouvernement. S'il y a un indifférentisme sur la forme, il y a en revanche une grande exigence sur le fond – la législation –, car la légitimité du régime ne s'obtient que par le double respect de la justice et du bien commun. Les gouvernants doivent gouverner avec justice, et la loi n'est pas au-dessus des hommes. Cette idée majeure, Léon XIII la synthétise dans deux formules lapidaires : « Là où il n'y a plus de justice, il n'y a plus d'autorité⁸⁵. » Et : « La qualité des lois dépend plus de la qualité de ces hommes que de la forme du pouvoir⁸⁶. »

Pie X, son successeur, cherche à éviter que la politique ne récupère l'Église. Farouche défenseur de l'indépendance de l'Église par rapport aux partis politiques et aux luttes mondaines, il encourage certes les catholiques à investir le champ politique, mais il ne veut pas que cela se fasse en brandissant le fanion de l'Église, ce qui serait nuisible et à leur combat et au Vatican. C'est la raison pour laquelle il condamne le Sillon en 1910, car ses membres étaient trop tentés de se servir du catholicisme pour faire avancer leur combat politique. Quelques années plus tard, c'est au tour de l'Action française d'être condamnée par Pie XI, là aussi pour mettre un terme à la collusion entre engagement politique et foi religieuse⁸⁷.

La démocratie face aux totalitarismes

L'émergence des systèmes totalitaires, à partir des années 1920, fait évoluer la réflexion sur la démocratie. Face à des systèmes qui nient la liberté et le libre choix de l'homme, l'Église en vient à approfondir sa doctrine et à donner une dimension nouvelle à la démocratie et aux valeurs que celle-ci peut porter.

En mars 1937, Pie XI condamne le nazisme puis le communisme, avec deux textes qui se suivent et qui sont tous deux de larges méditations sur la conception de l'homme et le sens de la véritable libération⁸⁸.

Jean-Paul II reprend ce combat pour la démocratie, qu'il voit comme un rempart à la fois contre le communisme, mais aussi contre le relativisme moral qui touche les sociétés occidentales. Il donne une vision beaucoup plus large et plus haute de la démocratie. Ce n'est pas uniquement un simple calcul mathématique ou une absolutisation de la loi majoritaire. L'éthique doit rester maîtresse de l'arithmétique, au risque que la démocratie ne soit plus une forme de gouvernement politique, mais une idéologie impérialiste, et que cet impérialisme veuille tout gouverner et s'arroger le contrôle de toutes les vies. Dans l'encyclique *Centesimus annus*, il synthétise la pensée de l'Église sur ce sujet :

« L'Église apprécie le système démocratique, comme système qui assure la participation des citoyens aux choix politiques et garantit aux gouvernés la possibilité de choisir et de contrôler leurs gouvernants, ou de les remplacer de manière pacifique lorsque cela s'avère opportun. Cependant, l'Église ne peut approuver la constitution de groupes dirigeants restreints qui usurpent le pouvoir de l'État au profit de leurs intérêts particuliers ou à des fins idéologiques. Une démocratie authentique n'est possible que dans un État de droit et sur la base d'une conception correcte de la personne humaine. Elle requiert la réalisation des conditions nécessaires pour la promotion des personnes, par l'éducation et la formation à un vrai idéal, et aussi l'épanouissement de la "personnalité" de la société, par la création de structures de participation et de coresponsabilité⁸⁹. »

La démocratie intégrale

Si les Américains défendent la démocratie individualiste et les Russes la démocratie souveraine⁹⁰, le Vatican défend lui le concept de démocratie intégrale. Cette démocratie vise à favoriser toute la dimension de la personne humaine, aussi bien la satisfaction de ses besoins matériels, que le respect de sa transcendance divine. Si Jean-Paul II a prononcé plusieurs discours sur ce thème, on pourrait le résumer en une phrase : « Puisse ne pas se renouveler l'erreur de ceux qui, voulant

construire un monde sans Dieu, n'ont réalisé qu'une société contre l'homme⁹¹ ! »

Pour l'Église, la démocratie est un instrument qui doit permettre d'apporter la véritable prospérité aux peuples. La démocratie n'est pas une fin et son caractère moral n'est pas automatique, mais dépend de la conformité de sa législation à la loi morale, à laquelle la démocratie doit être soumise. N'étant pas une fin, elle ne peut être l'objet unique des relations internationales, ni le critère de jugement imposé des pays. La démocratie n'apporte pas systématiquement le bonheur et la prospérité. L'Église ne partage pas cette vision irénique et simpliste qui verrait dans ce système l'unique moyen de rédemption des hommes. Une démocratie peut même se révéler dangereuse et porter atteinte aux libertés fondamentales, si celle-ci nie toute transcendance et s'enracine dans le relativisme moral. L'Église s'émeut de la dictature du relativisme qui voudrait effacer la notion de vérité du champ politique et qui marginalise ceux qui font profession de religion et d'attachement à la vérité. Une démocratie relativiste se mue alors en dictature, tout en pouvant rester une authentique démocratie.

Le soutien à la démocratie

Parmi les éléments fondamentaux de la démocratie figurent la séparation des pouvoirs, le contrôle de l'action des élus par les citoyens – ce qui implique la tenue régulière d'élections libres –, la moralité des hommes politiques – ce qui exclut notamment toute forme de corruption et de détournement de la fonction politique à des fins de prestige personnel et d'enrichissement –, l'action constante portée par les élus à la défense du bien commun et au soutien de l'intérêt général – ce qui suppose de ne pas céder aux groupes de pression et aux intérêts partisans. Le Compendium rappelle le danger de la corruption :

« Parmi les déformations du système démocratique, la corruption politique est une des plus graves, car elle trahit à la fois les principes de la morale et les normes de la justice sociale⁹². »

Si dans le monde occidental, même s'il peut être touché lui aussi par la corruption et la concentration des pouvoirs, ces principes sont à peu près respectés, dans de nombreux

continents en revanche ce développement démocratique est pour le moins entravé. C'est dans ce domaine que l'action de l'Église en faveur de la démocratie est la plus pertinente et la plus efficace. À travers ses écoles et ses universités, à travers ses missionnaires et aussi la venue d'Européens soucieux de participer au développement des pays, l'Église contribue à diffuser les principes démocratiques, qui ne consistent pas uniquement dans l'organisation d'élections libres, mais aussi dans la lutte contre la corruption et l'accaparement des richesses collectives au profit de minorités. On constate ainsi que la notion de démocratie est beaucoup plus complexe et profonde que ce qu'un rapide survol de la question pourrait le laisser supposer. Il ne s'agit pas de renverser un dictateur par les armes et d'organiser des élections pour que la démocratie soit installée. Si demeurent la corruption et le détournement d'argent, si demeurent le mépris des citoyens et la bureaucratisation excessive de la fonction publique, alors il n'y a pas de véritable démocratie.

La démocratie se manifeste également dans les médias, c'est-à-dire dans l'accès à une information libre – mais surtout à une information de qualité – au service de la vérité et non pas d'une idéologie politique.

Le Vatican et la mondialisation

Étant, de par sa nature même, portée à la mission mondiale et à l'universalisme, l'Église n'a guère de mal à se satisfaire du processus de mondialisation que nous connaissons aujourd'hui. L'évangélisation a été, au cours de l'histoire, la faiseuse et la bénéficiaire de la mondialisation. C'est avec les conquistadors en Amérique latine, ou en suivant les pas des commerçants et des explorateurs en Asie, que l'Évangile a été transmis aux nations du globe et qu'il s'est diffusé dans des lieux lointains. L'Église a énormément profité de la mondialisation, que celle-ci prenne la forme de l'expansionnisme européen ou de la découverte de nouvelles terres. Elle est donc à son aise dans le mouvement actuel de mondialisation de l'information et d'accroissement constant des flux des personnes et des communications. Sa réflexion sur la mondialisation, sa vision du monde – entre multipolarité et apolarité –, est originale, car, là aussi, elle cherche

à mettre le respect de la personne et la défense du bien commun au centre de la réflexion. Le Vatican s'inscrit pleinement dans une vision géopolitique fondée sur le respect du droit international. Les rapports entre les nations, nous dit Paul VI, doivent être fondés sur la recherche de la vérité et l'obtention du bien commun, et les points de désaccord doivent être tranchés par la négociation, ce qui suppose le recours à des congrès internationaux, et ce qui exclut l'usage de la force arbitraire.

De même, le Vatican reconnaît et défend le droit des nations et la souveraineté nationale. Dans son cas, universel (catholique) ne signifie pas mondialiste ou internationaliste. De même que l'Église reconnaît le caractère propre de chaque peuple et de chaque nation, de même elle défend la souveraineté nationale – la nation étant, à l'échelle internationale, ce que la famille est à l'échelle de la personne, c'est-à-dire la cellule de base du concert des nations. Elle souhaite favoriser et exprimer la souveraineté spirituelle des peuples⁹³.

La définition de ce concept de « souveraineté spirituelle » est d'une importance majeure pour appréhender la façon dont l'Église perçoit le concert des nations. Cela renvoie à la réflexion sur les peuples que nous avons abordée précédemment. La souveraineté ne se limite pas qu'aux domaines politique et économique, elle touche également à la culture, c'est-à-dire à ce qui façonne l'âme d'un peuple. Loin de préconiser une uniformisation des hommes, l'Église développe une vision de la mondialisation qui soit respectueuse de toutes les cultures et de toutes les nations. La défense de la souveraineté spirituelle est non seulement un impératif moral de grande urgence dans l'état actuel des relations internationales, mais également la garantie de la liberté des peuples et des personnes. Une fois de plus, nous constatons que la vision universelle de l'Église ne signifie nullement l'effacement des cultures et des particularismes, bien plus, elle en est leur garant et leur défenseur. Cette souveraineté nationale pouvant tout à fait s'accommoder d'accords internationaux et d'organisations supranationales :

« La souveraineté nationale n'est toutefois pas un absolu. Les nations peuvent renoncer librement à l'exercice de certains de leurs droits en vue d'un objectif commun, avec la conscience de former une famille, où doivent régner la confiance et le soutien réciproques, ainsi que le respect mutuel⁹⁴. »

La vision vaticane de la mondialisation est donc tout à la fois un monde respectueux de la diversité des peuples et des nations, et également un monde fondé sur le droit. L'Église demeure très attachée à la force du droit plutôt qu'au recours à la force, dont elle ne condamne néanmoins pas l'usage s'il s'inscrit dans le cadre d'une guerre juste, mais dont elle préfère limiter le recours.

Les organisations nationales

Le Vatican n'a pas d'opposition de principe vis-à-vis de l'ONU ou des autres organismes internationaux. Il a accompagné la création de l'ONU en 1945 et il y possède un représentant permanent. Il a œuvré également à l'érection d'autres organismes internationaux. Il y voit un moyen de promouvoir une conscience internationale, de faciliter le dialogue entre les nations et d'accompagner ainsi l'élaboration d'une paix juste et stable. Toutefois, cette vision favorable des organismes internationaux s'accompagne de mises en garde quant à leurs buts et leur fonctionnement. En effet, les autorités internationales doivent demeurer des associations de nations, et ne doivent nullement se substituer à elles, au risque de limiter la souveraineté spirituelle des peuples. « Il est essentiel que cette autorité soit le fruit d'un accord et non d'une imposition, et qu'elle ne soit pas comprise comme un super-État mondial⁹⁵. » Jean XXIII a exprimé la même idée dans son encyclique *Pacem in terris* :

« Il n'appartient pas à l'autorité de la communauté mondiale de limiter l'action que les États exercent dans leur sphère propre, ni de se substituer à eux. Elle doit au contraire tâcher de susciter dans tous les pays du monde des conditions qui facilitent non seulement aux gouvernements mais aussi aux individus et aux corps intermédiaires l'accomplissement de leurs fonctions, l'observation de leurs devoirs et l'usage de leurs droits dans des conditions de plus grande sécurité⁹⁶. »

Une vision ambiguë du capitalisme

La fin de la guerre froide s'est soldée par la disparition du bloc soviétique, tout à la fois entité politique et doctrine idéologique. Le triomphe de la démocratie, salué dans les années 1990-2000, fut non seulement la victoire de la démocratie en tant que forme politique, mais aussi de la démocratie libérale, en tant que système économique et vision de l'homme⁹⁷. Un terme ou un concept semble résumer ce vaste mouvement : celui de capitalisme. Rarement mot aura suscité autant de passions et de controverses que celui de capitalisme. Depuis deux siècles que l'on parle de système capitaliste, le concept demeure encore flou et incompris. Le Vatican, par l'intermédiaire du magistère de l'Église catholique, développe lui aussi une doctrine économique, qui est tout autant une réflexion sur le fonctionnement du marché que sur une idée globale et complète de l'homme.

Le positionnement économique de l'Église est mouvant. Autant certains champs de la réflexion connaissent une très grande stabilité à travers les siècles – notamment sur les questions de morale sexuelle ou de guerre et de paix et de conflictualités entre les États –, autant la réflexion économique fait l'objet de nombreuses controverses, d'oppositions farouches et de mouvements multiples et contradictoires. Au sein de l'Église, il y a toujours eu deux grands mouvements qui se sont développés et opposés.

Le premier montre une très grande réticence vis-à-vis de la liberté du marché et du développement économique. Le capitalisme est vu comme un système asservissant, les richesses sont moquées ou abhorrées. Le discours se concentre sur les pauvres, sur les exploités, et sur les difficultés économiques que les pays peuvent connaître. Que ce soit à travers le mouvement franciscain au XIII^e siècle, ou dans les écrits des catholiques sociaux au XIX^e siècle, il y a bien souvent une large ignorance de

l'entreprise et du fonctionnement global de l'économie⁹⁸. Certains de ces catholiques ont pu adhérer au marxisme, à l'époque où celui-ci disposait d'une audience intellectuelle, puis aux thèses de décroissance et de refus de la mondialisation⁹⁹.

Le deuxième mouvement, parallèle au premier, tout aussi riche en théologiens et en réflexions, montre une attitude beaucoup plus positive à l'égard du marché et de l'entreprise. L'intérêt y est compris et accepté, les patrons sont défendus dans la mesure où ils traitent correctement leurs salariés, le développement économique n'est pas uniquement perçu à travers les destructions de structures sociales, mais aussi dans ce qu'il apporte de bon à la société. Dans ce mouvement s'inscrivent des penseurs issus de l'École de Salamanque, au ^{xvi}^e siècle, et des penseurs du ^{xix}^e et ^{xx}^e siècle, comme Léon XIII et Jean Fourastié¹⁰⁰.

Les deux mouvements s'appuient sur des textes bibliques pour justifier leurs réflexions, mais ils portent deux visions différentes de la société. Alors que les premiers sont fixistes, c'est-à-dire qu'ils ne comprennent pas ou qu'ils refusent les changements sociaux, les seconds sont évolutionnistes, dans la mesure où ils acceptent ou comprennent que les sociétés se transforment et évoluent¹⁰¹.

Là où les deux mouvements intellectuels se retrouvent et peuvent synthétiser leur pensée, c'est sur le refus du matérialisme et d'une économie uniquement centrée sur la production des biens matériels. Voulant développer une idée intégrale de l'homme, ils cherchent à ouvrir celui-ci à une transcendance qui dépasse largement sa soif de consommation et d'accumulation d'objets désirés.

À partir du ^{xix}^e siècle, le magistère a dû trancher. Ce fut l'œuvre de Léon XIII que de proposer la première réflexion de l'Église sur l'économie qui soit à la fois complète et globale. Ce n'est pas une troisième voie, qui essaierait de concilier le meilleur du socialisme et le meilleur du capitalisme¹⁰². C'est une vision intégrale et complète de l'homme, qui pense les conditions du développement de la personne, qui se fonde à la fois sur son développement spirituel et son développement matériel. L'homme ne vit pas uniquement de pain, mais aussi de la parole de Dieu – donc l'homme vit aussi de pain, en même temps que de la parole de

Dieu. La pensée économique de l'Église n'est pas une synthèse, mais un dépassement. Elle est universelle, dans le sens où elle ne s'intéresse pas uniquement à la production des biens matériels, mais aux conditions globales du vrai développement humain. Ainsi, c'est à tort que l'on rattache la naissance de la Doctrine sociale de l'Église à la publication de l'encyclique *Rerum novarum* en 1891. C'est certes le premier texte qui interroge le monde du travail – alors en plein bouleversement – et qui traite de façon approfondie les rapports patrons/salariés. Mais c'est dénaturer la pensée de Léon XIII, et l'essence même de la réflexion sociale, que de la limiter aux questions matérielles. Léon XIII a souvent fait remarquer que ce qu'il considérait comme sa première encyclique sociale était *Supremi apostolatus officio*, datée de 1883, et qui est consacrée au Rosaire. Car pour Léon XIII, la vie sacramentelle est première. Il a consacré 15 encycliques à la Vierge Marie en 15 ans. Prier et avoir une vie spirituelle développée sont les premières conditions d'une vie sociale saine.

Le discours économique de l'Église se fonde donc sur la liberté. Liberté d'entreprendre et libre initiative des personnes. Liberté des hommes par rapport à l'asservissement des biens matériels¹⁰³. Liberté des personnes par rapport à l'État, qui est au service des personnes, et non pas l'inverse. Dans la première des libertés est inclus le droit au travail, condition indispensable à la pleine dignité de l'homme.

Défendre le droit au travail

Contrairement à une légende tenace, le christianisme n'a pas une vision négative du travail. Pour les chrétiens, le travail n'est pas un châtimeur donné par Dieu pour les punir d'avoir mangé du fruit de l'arbre de la connaissance : « Tu travailleras à la sueur de ton front. » Ce qui change avec le péché originel, ce n'est pas que l'homme doive travailler, puisqu'il le faisait déjà, mais que le travail soit pénible et éreintant. Dès les premières lignes de la Genèse, il est dit que l'homme a été créé pour travailler¹⁰⁴. Le travail est consubstantiel à la nature humaine, et c'est en travaillant que l'homme peut s'épanouir pleinement. On comprend alors les conséquences humaines qu'une telle conception peut avoir. Cela signifie que les indemnités et les aides sociales, si elles

permettent d'éviter à l'homme l'indigence et la misère, ne sont pas bonnes en soi dans la mesure où elles asservissent l'homme, l'empêchant de travailler. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les aides produisent le bon effet, c'est-à-dire aider les hommes, et non pas les maintenir dans un état d'asservissement.

On entrevoit ici les limites d'une évangélisation dans des aires culturelles où le travail est perçu comme une malédiction. Le chrétien change alors non seulement de statut spirituel, mais aussi de statut social et moral. En touchant au travail – cet objet considéré comme vil par bon nombre de cultures –, le chrétien prend le risque d'être exclu et marginalisé, ce qui peut être un frein à l'évangélisation.

Le travail et le capital

La longue querelle qui a autrefois opposé le travail et le capital trouve une résolution dans la pensée de l'Église en la matière. C'est encore une fois le bien de l'homme qui est présupposé, et une vision intégrale de la personne qui est pensée afin de donner cohérence et unité aux rapports convergents du travail humain et du capital¹⁰⁵. L'Église place véritablement l'homme au cœur de sa réflexion économique. Pour elle, c'est lui qui donne sa valeur au travail et qui peut améliorer les conditions de vie de l'humanité.

Toutefois, l'Église met en garde contre le caractère potentiellement aliénant d'une modernisation du travail :

« Les progrès scientifiques et technologiques et la mondialisation des marchés, en soi source de développement et de progrès, exposent les travailleurs au risque d'être exploités par les engrenages de l'économie et de la recherche effrénée de la productivité¹⁰⁶. »

Le travail peut également être aliénant quand il devient trop prenant et qu'il empêche l'homme de vivre sa vie de famille ou d'avoir une vie sociale en dehors de son entreprise.

C'est une des raisons pour lesquelles l'Église reconnaît le chômage des jours fériés comme un droit. C'est notamment le cas du dimanche : les premiers chrétiens ont beaucoup lutté pour que celui-ci soit férié et chômé¹⁰⁷. Mais c'est le cas également des fêtes religieuses. Cela permet non seulement aux chrétiens de pouvoir vivre sereinement ces fêtes, mais aussi de créer et affermir le lien social, en assurant aux familles la possibilité de se

retrouver et de passer un moment de convivialité en commun. Lors de son voyage à Cuba en 2012, le pape Benoît XVI a demandé à Fidel Castro que le Vendredi saint soit chômé, afin de permettre aux catholiques de pouvoir suivre les offices de ce jour. Bien que l'État soit communiste, le président Castro a accepté cette demande. Cela témoigne d'une incidence de plus en plus directe entre la diplomatie et la vision économique¹⁰⁸.

L'économie dans la mondialisation

La vision économique de l'Église ne se restreint pas à de purs concepts ou des idées soigneusement alignées dans des livres. Elle a une réelle incidence sur sa géopolitique, dans la mesure où ces idées sont défendues dans les instances internationales et qu'elles sont évoquées sur l'agora mondiale, par les discours du pape ou les interventions des prélats haut placés du Vatican. Nombreux sont les hommes politiques et les chefs d'entreprise qui sont sensibles au discours de l'Église sur la question, ce qui fait d'elle une vraie force d'influence et de fabrique de l'opinion mondiale.

Depuis la chute de l'URSS, la grande nouveauté, pour l'Église et pour le monde, est celle de la généralisation de la mondialisation. Là aussi, son discours s'adapte aux *res novae* – les choses nouvelles de notre temps. Ces choses nouvelles se montrent notamment dans l'organisation du travail. À rebours de ce que l'on pourrait penser, l'Église a très bien compris la transition économique que nous sommes en train de vivre, et la façon dont celle-ci influence l'organisation spatiale de la production et les rapports entre les puissances.

« Une des impulsions les plus significatives apportées à l'actuel changement de l'organisation du travail provient du phénomène de la mondialisation, qui permet d'expérimenter de nouvelles formes de production, avec le transfert des installations dans des aires géographiques différentes de celles où sont prises les décisions stratégiques et éloignées du marché de la consommation. [...]

Par ailleurs, s'il est vrai que la mondialisation, *a priori*, n'est ni bonne ni mauvaise en soi, mais qu'elle dépend de l'usage que l'homme en fait, on doit affirmer qu'une mondialisation des tutelles, des droits minimums essentiels et de l'équité est nécessaire¹⁰⁹. »

Pas de condamnation de la mondialisation, qui dépend de ce que les hommes en font. Dans le même temps, l'Église fait preuve d'une compréhension fine du processus des délocalisations et des transformations des conditions de travail que connaît le monde.

Cette pensée ne s'aligne donc pas sur une vision irénique de la mondialisation qui voudrait vanter la mondialisation heureuse comme horizon du futur. Le Vatican est conscient des dangers potentiels et des risques réels pour les travailleurs, notamment dans le domaine de l'activité informelle.

« Dans les pays en voie de développement, en outre, durant ces dernières années, on a vu se répandre le phénomène de l'expansion d'activités économiques "informelles" ou "souterraines" qui représente un signal de croissance économique prometteuse, mais qui soulève aussi des problèmes éthiques et juridiques. L'augmentation significative des emplois provoquée par ces activités est due, en effet, à l'absence de spécialisation d'une grande partie des travailleurs locaux et au développement désordonné des secteurs économiques formels. Un nombre élevé de personnes est ainsi contraint de travailler dans des conditions très difficiles et dans un contexte privé de règles protégeant la dignité du travailleur. Les niveaux de productivité, de revenu et de vie sont extrêmement bas et se révèlent souvent insuffisants à satisfaire le niveau de subsistance des travailleurs et de leurs familles¹¹⁰. »

Nous l'aurons compris, le Vatican ne se soustrait pas à la réalité du monde. S'il essaye d'en comprendre les nouveautés et les changements, il cherche aussi à en analyser les travers et à réduire les fractures sociales et humaines qui peuvent se creuser. La grande idée du Vatican, celle qui guide ses discours et son action diplomatique, c'est de considérer que c'est l'homme seul qui fait l'Histoire – dans le cadre fixé par la Providence –, qui agit et qui est responsable de ses actes. Il rejette le déterminisme historique qui voudrait que les choses soient parce qu'elles devaient être. C'est l'homme qui est au centre de son destin, et c'est l'homme qui en est le moteur.

Le Vatican face au défi écologique

Si c'est l'homme que la diplomatie vaticane cherche à défendre et à protéger, il est indispensable également de défendre son milieu et l'environnement dans lequel il vit. Le défi écologique a pris une importance de plus en plus grande depuis les années

1970, époque à laquelle la communauté internationale a pris conscience des dégâts irréparables que l'on pouvait infliger à l'environnement et des conséquences néfastes que cela a sur la vie humaine. À rebours de certaines thèses écologistes qui voient dans l'homme un danger pour la nature, et qui en arriveraient presque à vouloir détruire l'homme pour sauver la nature¹¹¹, le Vatican soutient que l'homme est placé au centre de celle-ci, et que c'est à lui que revient la charge de la cultiver, de la mettre en valeur, et donc de la protéger. La nature est au service de l'homme, son usage raisonné permet à celui-ci de se développer et de vivre convenablement.

Si Jean-Paul II et Benoît XVI ont parlé d'écologie au cours de leurs pontificats, François est le premier pape à avoir publié une encyclique exclusivement consacrée à ce sujet (2015). *Laudato si'* – Loué sois-tu, mon Seigneur – le document s'ouvre par un poème de chant à la nature composé par François d'Assise. L'idée conduite par le pape est que l'homme est un tout. C'est encore cette notion d'intégralité qui revient. Dans cette compréhension totale, on ne peut porter atteinte à la nature sans nuire à l'homme. La nature, œuvre de Dieu, doit être respectée, au même titre que l'homme, et notamment les personnes les plus fragiles. Dans ce texte, François répète souvent que tout est lié : la protection de l'air comme celle des enfants fragiles. Si Dieu a créé l'homme pour qu'il puisse faire usage de la nature, la développer et la faire fructifier, cela ne justifie nullement que ce dernier l'abîme et lui porte atteinte.

Ce document s'insère dans l'activité diplomatique du Saint-Siège, car les grandes idées soutenues sur la défense de l'homme et de la terre sont reprises par les nonces présents dans les pays ou dans les institutions internationales. François fustige ce qu'il appelle « la mondialisation de l'indifférence », expression qu'il avait déjà employée lors de sa visite à Lampedusa. C'est l'indifférence face aux guerres, aux mouvements de population, aux trafics d'êtres humains et aux nouvelles formes d'esclavage. Lutter contre ces déviances, c'est aussi respecter et sauvegarder l'écologie de la terre et de l'homme.

L'exploitation inconsidérée des ressources

Le Vatican est un des principaux États qui alertent sur l'exploitation inconsidérée des ressources naturelles et sur les

conséquences sociales et humaines que cela peut avoir. L'homme utilise les moyens technologiques mis à sa disposition non pas seulement pour satisfaire ses besoins et améliorer ses conditions de vie, mais aussi parfois pour détruire l'environnement, et donc nuire à son futur. Sans utiliser l'expression « développement durable », l'Église en approuve le concept. Le Vatican voit la cause de cette attitude dans une diversion de la science et une utilisation erronée de ses capacités.

« Une telle attitude ne dérive pas de la recherche scientifique et technologique, mais d'une idéologie scientiste et technocratique qui tend à la conditionner. La science et la technique, avec leur progrès, n'éliminent pas le besoin de transcendance et ne sont pas en soi la cause de la sécularisation exaspérée qui conduit au nihilisme ; en allant de l'avant, elles suscitent des questions sur leur sens et font grandir la nécessité de respecter la dimension transcendante de la personne humaine et de la création elle-même [112](#). »

Style de vie et natalité

Sur la question démographique, le Vatican est particulièrement vigilant, d'autant que nombreuses sont les organisations internationales qui, au nom de la protection de la nature, encouragent des politiques contraceptives, notamment dans les pays les plus pauvres. Au nom du respect de la dignité de la personne, le Vatican ne soutient pas le recours à l'usage de l'avortement et des méthodes contraceptives non naturelles. Il n'adhère pas non plus à l'idée qu'il faudrait restreindre la natalité des pays pauvres pour leur permettre de se développer.

Benoît XVI a repris cette idée fondamentale lors de son intervention au Bundestag en 2011. Il est revenu sur l'importance de respecter l'écologie de l'homme, dans un pays qui est à la pointe du mouvement écologiste, et face à des députés très préoccupés par ces questions. Du point de vue de l'influence, il est remarquable de constater qu'un chef d'État étranger puisse venir ainsi s'adresser directement au corps législatif d'un pays, pour lui soumettre une réflexion et lui proposer des pistes d'engagement. Cela témoigne bien du poids considérable de l'Église au niveau de la géopolitique mondiale.

« L'importance de l'écologie est désormais indiscutée. Nous devons écouter le langage de la nature et y répondre avec cohérence. Je voudrais cependant aborder avec force

un point qui aujourd'hui comme hier est, me semble-t-il, largement négligé : il existe aussi une écologie de l'homme. L'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté. L'homme n'est pas seulement une liberté qui se crée de soi. L'homme ne se crée pas lui-même. Il est esprit et volonté, mais il est aussi nature, et sa volonté est juste quand il respecte la nature, l'écoute et quand il s'accepte lui-même pour ce qu'il est, et qu'il accepte qu'il ne s'est pas créé de soi. C'est justement ainsi et seulement ainsi que se réalise la véritable liberté humaine¹¹³. »

-
1. Y. Lacoste, entretien cité.
 2. *Id.*
 3. Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, « L'Évangile de la vie », 25 mars 1995.
 4. Henri de Lubac (1896-1991), théologien jésuite. La première édition de *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme* paraît en 1938. Grand ami du cardinal Jean Daniélou et de Claude Mondésert, il fonde aux éditions du Cerf la collection « Sources chrétiennes » avec eux. Il est nommé expert au concile Vatican II par le pape Jean XXIII.
 5. H. de Lubac, *Catholicisme. Les aspects sociaux du dogme. Œuvres complètes VII*, Paris, Le Cerf, 2003. L'universalité de l'Église se comprend dans un sens spirituel, et non pas territorial.
 6. Jean-Paul II, Lettre autographe de création du Conseil pontifical de la culture, 20 mai 1982.
 7. Manuscrit sur vélin daté du IV^e siècle. Il comporte le texte de l'Ancien et du Nouveau Testament de façon quasi complète. Cette Bible a probablement été commandée par l'empereur Constantin.
 8. C'est un livre liturgique comprenant les prières et les préfaces de la célébration de la messe. Avec le sacramentaire de Vérone, c'est le plus ancien sacramentaire selon le rite romain. Il a été compilé dans la région de Paris, entre 628 et 731, portant témoignage de la liturgie pratiquée à l'époque mérovingienne.
 9. Composé sous le règne de Charlemagne, il a été réalisé à l'abbaye de Lorsch en Allemagne, alors un des plus grands centres intellectuels d'Occident.
 10. M^{gr} P. Poupard, *Connaissance du Vatican. Histoire, organisation, activité*, Paris, Beauchesne, 1974.
 11. C'est en 1881 que Léon XIII ouvre les archives aux historiens. Cela permet à un historien de renom, Ludwig von Pastor, de faire de fructueuses recherches sur les papes du XVI^e siècle. Son *Histoire des papes depuis la fin du Moyen Âge* fait encore autorité.
 12. Federico Cesi, 1585-1630.
 13. Le discours a été prononcé le 2 juin 1980, lors de la première venue de Jean-Paul II en France.
 14. Jean-Paul II, *Mémoire et Identité. Conversations au passage entre deux millénaires*, Paris, Flammarion, 2005.
 15. *Ibid.*, p. 78.

- [16.](#) Jean-Paul II, Discours à l'Unesco du 2 juin 1980, § 14.
- [17.](#) Jean-Paul II, *Mémoire et Identité*, *op. cit.*, p. 82.
- [18.](#) Parler de société naturelle signifie que, pour la doctrine sociale catholique, la nation existe de façon naturelle et n'est pas le fruit d'une convention sociale. C'est pourquoi elle ne peut être remplacée par rien d'autre.
- [19.](#) Jean-Paul II, *Mémoire et Identité*, *op. cit.*, p. 84.
- [20.](#) *Ibid.*, p. 85.
- [21.](#) Jean-Paul II, Discours à l'Assemblée générale des Nations unies (2 octobre 1979). Pour Jean-Paul II, cette *Déclaration* « demeure l'une des expressions les plus hautes de la conscience humaine en notre temps », Discours à l'Assemblée générale des Nations unies pour la célébration du 50^e anniversaire de sa fondation (5 octobre 1995).
- [22.](#) Concile œcuménique Vatican II, *Dignitatis humanae*.
- [23.](#) Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991. Nous avons déjà évoqué cette encyclique où le pape analyse l'échec du communisme.
- [24.](#) Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991, 851-852. Voir aussi le Discours à l'Assemblée générale des Nations unies (2 octobre 1979).
- [25.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 155.
- [26.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 157.
- [27.](#) Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis*, 1988.
- [28.](#) Jean-Paul II, Lettre à l'occasion du cinquantième anniversaire du commencement de la Deuxième Guerre mondiale, septembre 1989.
- [29.](#) *Id.*
- [30.](#) Jean-Paul II, Discours au Corps diplomatique, 9 janvier 1988.
- [31.](#) N. Mirković, *Le Martyre du Kosovo*, Paris, Jean Picollec, 2013.
- [32.](#) Pape François, entretien accordé au journal catalan *La Vanguardia*, 13 juin 2014.
- [33.](#) J.-B. Noé, « Léon XIII et la liberté », <http://www.jbnoe.fr/Leon-XIII-et-la-liberte>.
- [34.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 135.
- [35.](#) *Ibid.*, § 137.
- [36.](#) Concile œcuménique Vatican II, Déclaration *Dignitatis humanae*, 1966.
- [37.](#) *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2 106.
- [38.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 421.
- [39.](#) Consultable sur <http://www.aed-france.org/observatoire/a-propos-de-lobservatoire>.
- [40.](#) Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix, 1999.
- [41.](#) Radio Vatican, 14 mai 2014.
- [42.](#) M^{gr} Mamberti, Français né en 1952, est Secrétaire pour les relations avec les États depuis septembre 2006. Cette charge fait de lui l'équivalent d'un ministre des Affaires étrangères du Vatican.

[43.](http://www.zenit.org/fr/articles/non-a-la-doctrine-de-la-dissuasion-nucleaire) Cité par Zenit, 26 septembre 2013, <http://www.zenit.org/fr/articles/non-a-la-doctrine-de-la-dissuasion-nucleaire>.

[44.](#) *Id.*

[45.](#) C'est le cas notamment de l'Iran qui, en misant beaucoup sur le nucléaire, empêche le développement d'une marine de qualité, pourtant indispensable dans la compétition mondiale. Voir à ce sujet : O. Chantriaux, T. Flichy de La Neuville, *Le Basculement océanique mondial*, Panazol, Lavauzelle, 2013.

[46.](#) Source : Zenit, 26 septembre 2013.

[47.](#) Joseph Nye (né en 1937) est un géopolitologue américain professeur à Harvard. Il est l'auteur de nombreux ouvrages qui sont des références sur le sujet dont *The Future of Power*, New York, Public Affairs, 2010.

[48.](#) J. Nye, « L'équilibre des puissances au XXI^e siècle », *Géoéconomie*, n^o 65, 2013/2, p. 19-29.

[49.](#) *Ibid.*, p. 26.

[50.](#) *Ibid.*, p. 28.

[51.](#) La dramatique situation des chrétiens d'Orient, notamment en Irak, confrontés en 2014 aux attaques et aux persécutions de l'État islamique, fait néanmoins craindre que ceux-ci disparaissent du pays, obligés de fuir leur patrie et leur sol pour éviter la mort. Même en cas de rétablissement de la paix, il n'est pas certain que ceux-ci puissent revenir chez eux.

[52.](#) Source : *Le Guide du Routard*.

[53.](#) Lors de l'invasion de Rome par le Piémont en 1871, le pape Pie IX a demandé aux Suisses de rendre les armes afin d'éviter un massacre inutile.

[54.](#) Lors de l'élection du pape François en mars 2013, une traductrice accréditée par une grande chaîne de télévision française a raté la traduction de ses propos. Le pape a récité un « Je vous salue Marie » pour conclure son discours de présentation à la loggia de Saint-Pierre. Cette prière traditionnelle chrétienne est une des plus connues. La traductrice a traduit la prière mot à mot, ce qui n'avait plus rien à voir avec la formule récitée en français. Les spectateurs s'en sont beaucoup plaints à la chaîne, qui a dû présenter ses excuses.

[55.](#) O. Kempf, *Introduction à la cyberstratégie*, Paris, Economica, 2012.

[56.](#) J.-B. Noé, « Géopolitique du Vatican, la volonté de l'influence », Diploweb, 2 mars 2014, <http://www.diploweb.com/Geopolitique-du-Vatican-la-volonte.html>.

[57.](#) Fondé en 1861, *L'Osservatore Romano* est un quotidien du soir. Si l'édition quotidienne est en italien, il existe huit éditions hebdomadaires en langues étrangères, qui sont composées d'une sélection d'articles de la semaine.

[58.](#) Radio Vatican fut inaugurée le 12 février 1931 par Pie XI. Elle émet en 40 langues et se veut la voix du pape à travers le monde. La diffusion par Internet a donné un

nouveau souffle à la radio. Comme *L'Osservatore Romano*, elle est placée sous la responsabilité de la Secrétairerie d'État.

[59.](#) Le CTV a été institué en 1983, ce qui est une date tardive pour un média de télévision. Il retransmet les grandes cérémonies et les messes importantes, ainsi que les audiences du pape et les événements majeurs.

[60.](#) Fondée le 8 décembre 1982, Radio Espérance est basée à Saint-Étienne. C'est une des grandes radios catholiques françaises. Elle a été fondée par des laïcs.

[61.](#) Radio Notre Dame fut fondée en 1981 à l'initiative du cardinal Lustiger. Sa création est à placer dans le mouvement des radios libres, suite à la libéralisation de la bande FM en France.

[62.](#) Fondée en 1999 à l'initiative du cardinal Lustiger, KTO est une télévision catholique qui émet en région parisienne et dans le monde entier grâce à Internet.

[63.](#) I. Média est une agence de presse de langue française spécialisée sur le Vatican. Elle est basée à Rome depuis une trentaine d'années.

[64.](#) L'agence de presse Zenit délivre chaque jour des informations concernant la vie de l'Église et du Saint-Siège. Elle a été fondée en 1997 et délivre ses informations en sept langues, dont l'arabe.

[65.](#) Aleteia est un site Internet qui diffuse des informations sur la vie de l'Église et la vie spirituelle en plusieurs langues.

[66.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 164.

[67.](#) *Catéchisme de l'Église catholique*, 1910.

[68.](#) François, *Evangelii gaudium (La joie de l'Évangile)*, 2013.

[69.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 186.

[70.](#) Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991.

[71.](#) Concile œcuménique Vatican II, *Gaudium et spes*, 1966.

[72.](#) Jean-Paul II, Discours au Tribunal de la Rote romaine, 21 janvier 1999.

[73.](#) Congrégation pour la doctrine de la foi, *Quelques considérations concernant la réponse aux propositions de loi sur la non-discrimination des personnes homosexuelles*, 4 août 1992.

[74.](#) « Je dirai qu'on ne peut pas vaincre ce problème du sida uniquement avec de l'argent, qui est nécessaire. S'il n'y a pas l'âme, si les Africains ne s'aident pas, on ne peut le résoudre en distribuant des préservatifs. Au contraire, ils augmentent le problème. » Benoît XVI, intervention dans l'avion le menant au Cameroun, 17 mars 2009.

[75.](#) *Catéchisme de l'Église catholique*, § 2 378.

[76.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 235.

[77.](#) J.-C. Notin, *La Guerre de la France au Mali*, Paris, Tallandier, 2014.

- [78.](#) Cardinal R. Etchegaray, *J'ai senti battre le cœur du monde. Conversations avec Bernard Lecomte*, *op. cit.*
- [79.](#) J.-B. Noé, « La démocratie et la guerre », 2 septembre 2013, <http://www.contrepoints.org/2013/09/02/137218-democratie-guerre>
- [80.](#) J.-B. d'Onorio, « La démocratie dans le magistère pontifical de Léon XIII à Jean-Paul II », dans J.-B. d'Onorio (dir.), *L'Église et la Démocratie*, Paris, Téqui, 1999, p. 13.
- [81.](#) Léon XIII, *Diuturnum illud*, 1881, § 7.
- [82.](#) *Ibid.*, § 24.
- [83.](#) *Ibid.*
- [84.](#) Sur ce point voir J.-B. d'Onorio, *L'Église et la Démocratie*, *op. cit.*
- [85.](#) Léon XIII, *Diuturnum illud*, § 15.
- [86.](#) Léon XIII, *Au milieu des sollicitudes*, 1892, § 27. C'est pour cela que le pape encourage les catholiques de France à coopérer avec la forme républicaine du régime, afin de lui donner une législation chrétienne et respectueuse de la justice et du droit. Sur ce point voir J.-B. Noé, *Léon XIII, le semeur de Dieu*, *op. cit.*
- [87.](#) La condamnation survient en 1926. Le travail de clarification ayant été fait, Pie XII lève l'interdit en juillet 1939.
- [88.](#) *Mit Brennender Sorge*, du 14 mars 1937, condamne le nazisme ; puis *Divini Redemptoris*, du 19 mars de la même année, condamne le communisme athée. Le 29 juin 1931, Pie XI avait également publié un texte contre le fascisme : *Non abbiamo bisogno*.
- [89.](#) Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 1991.
- [90.](#) A. Arjakovsky, « Démocratie libérale et démocratie souveraine : collision ou nouvelle synthèse ? », dans *Nouvelles guerres froides. Incidences sur les chrétiens*, AED, 2013.
- [91.](#) Jean-Paul II, Message du 26 octobre 1996 au symposium des évêques d'Europe.
- [92.](#) Compendium de la doctrine sociale de l'Église, § 411.
- [93.](#) *Ibid.*, § 435.
- [94.](#) *Id.*
- [95.](#) Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la Paix, 2003.
- [96.](#) Jean XXIII, *Pacem in terris*, 1963.
- [97.](#) Cette victoire est notamment marquée par l'entrée de deux anciennes puissances communistes dans l'OMC : la Chine en 2001 et la Russie en 2012.
- [98.](#) Dans ce mouvement d'idée, on trouve aussi bien des chrétiens socialistes et marxistes, qui ont un réel rejet de l'entreprise et de l'économie, que des chrétiens traditionalistes, qui refusent les évolutions économiques et sociales, voulant conserver leurs antiques structures.

[99.](#) Il a ainsi fallu plusieurs siècles aux théologiens pour accepter le système de l'intérêt et l'intégrer dans leur réflexion économique. Sur ce sujet, voir J. Le Goff, *La Bourse et la vie. Économie et religion au Moyen Âge* (1997), Paris, Fayard, 2011.

[100.](#) L'œuvre économique de Jean Fourastié est immense. Son livre le plus célèbre demeure *Les Trente Glorieuses ou la Révolution invisible de 1946 à 1975* (Paris, Fayard, 1979). Il a mis au jour de très nombreux concepts économiques largement employés aujourd'hui, comme celui de productivité.

[101.](#) Voir à ce sujet les pages que Philippe Nemo consacre à la tradition libérale et anti-libérale en Europe : P. Nemo, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains* (2002), Paris, Puf, 2013.

[102.](#) Nous avons vu dans les chapitres antérieurs comment le magistère fustige les administrations qui se sclérosent et qui ne sont pas au service de leurs administrés, et comment il analyse aussi les travers de l'État-providence qui détruit toute responsabilité et esprit d'initiative chez les individus.

[103.](#) C'est l'apprentissage du détachement comme vertu humaine.

[104.](#) Genèse II, 5-6.

[105.](#) Le terme même de capital est loin d'être précis et ordonné. Il peut évoquer le patrimoine financier et immobilier, mais aussi le capital social et surtout le capital humain – ensemble des technicités et des capacités des salariés présents dans l'entreprise.

[106.](#) Jean-Paul II, Discours à l'Académie pontificale des sciences sociales, 6 mars 1999.

[107.](#) H. Bodenez, *À Dieu, le dimanche !*, Gap, Éditions grégoriennes, 2010.

[108.](#) En France, le Vendredi saint et la Saint-Étienne (26 décembre) sont chômés dans les départements sous statuts concordataires. C'est le cas des départements alsaciens et de la Moselle.

[109.](#) Compendium, § 310.

[110.](#) *Ibid.*, § 316.

[111.](#) On pense notamment aux thèses de la *deep ecology* et à la pensée du rôle de Gaïa dans la régulation de la terre.

[112.](#) Compendium, § 462. La distinction entre science et scientisme est ici importante. Contrairement à certaines religions obscurantistes, le christianisme ne rejette ni la science ni la recherche scientifique. Ce paragraphe est au contraire une apologie de la science et de la recherche scientifique, apologie qui passe par l'élimination des ennemis de la science, dont fait partie l'idéologie scientiste. En subordonnant la démonstration des idées à l'expérience et la recherche des causalités, le scientisme détruit l'esprit scientifique et se révèle être un des pires ennemis et dangers des chercheurs.

[113.](#) Benoît XVI, Discours au Bundestag, 22 septembre 2011.

CONCLUSION

Le rayonnement d'un méprisé

Tacite avait beau mépriser les chrétiens dans ses *Annales*, ce sont eux qui, quelques siècles plus tard, prirent en main les destinées de l'Empire. Fusionnant avec la romanité, le christianisme s'en est fait l'étendard, le héraut et le diffuseur. Le même mépris fut porté par les systèmes politiques antichrétiens, que ce soit les Italiens du *Risorgimento* envahissant le Quirinal au soir du 20 septembre 1870, les nazis rêvant de voir Rome brûler ou les communistes se gaussant du nombre de divisions vaticanes. Le méprisé a toutefois conservé son rayonnement diplomatique et international, à tel point qu'il s'immisce dans le concert des nations bien au-delà du cercle chrétien. L'influence de la diplomatie pontificale ne cesse de croître et les voyages et les discours du Pape sont scrutés par de nombreux médias à travers le monde. Pas de réel pouvoir financier, pas de pouvoir militaire ; seul un immense pouvoir culturel et intellectuel, pour édifier un pouvoir d'influence qui permet au Vatican d'être présent dans les institutions mondiales, de faire valoir ses idées et d'essayer d'influer sur la marche du monde. Se pose la question de la survie du christianisme dans les terres originellement chrétiennes, et de la pérennité d'une religion dans des continents où sa culture est étrangère. Mais, depuis presque deux mille ans que le Saint-Siège existe, la question de sa survie a été tant de fois posée et tant de fois démentie, que l'on ne peut que penser que le méprisé a encore un long avenir devant lui pour susciter jalousie et admiration.

TABLE

Introduction

Questions terminologiques

Discours de la méthode

D'où l'on parle

L'hommage d'un Japonais au Saint-Siège

Chapitre 1 - Les lieux du Vatican

Le Vatican, formation et histoire

La formation de l'État du Vatican, de l'empereur Constantin au pape Pie XII

Le Saint-Siège dans le chaos du xxe siècle

Quelle géopolitique pour l'après-guerre froide ?

La diplomatie du Saint-Siège

Un réseau diplomatique ancré dans le monde

État des relations diplomatiques avec quelques pays majeurs

Un réseau diplomatique ancré dans l'action

Le Vatican et le monde

La spécificité juridique du Saint-Siège

La Curie et le gouvernement de l'Église

Le Gouvernorat de la Cité du Vatican

Chapitre 2 - Les préoccupations du Vatican

Le Vatican : continuité et extension de la romanité

Le Vatican, creuset et expansion de la romanité

La liturgie, expression de la romanité

Présence de Rome à travers le monde

L'évangélisation en question

Évangélisation et cultures indigènes

Le Saint-Siège face à la modernité

Le réveil du christianisme en Europe

La préservation de la paix, le dialogue entre les cultures

Une paix promue, entre influence et puissance

Le Vatican face à ses ennemis

Les res novae des échecs à la paix

Chapitre 3 - Les idées du Vatican

Les idées culturelles

Le Saint-Siège et l'importance de la promotion de la culture

Le Saint-Siège et les droits de l'homme

Le soft power culturel du Saint-Siège

Les idées politiques

La vision politique du Saint-Siège

Le Vatican et la démocratie

Le Vatican et la mondialisation

Les idées économiques

Une vision ambiguë du capitalisme

Défendre le droit au travail

Le Vatican face au défi écologique

Conclusion - Le rayonnement d'un méprisé



www.puf.com

Table of Contents

[Titre](#)

[Copyright](#)

[Du même auteur](#)

[Introduction](#)

[Questions terminologiques](#)

[Discours de la méthode](#)

[D'où l'on parle](#)

[L'hommage d'un Japonais au Saint-Siège](#)

[Chapitre 1 - Les lieux du Vatican](#)

[Le Vatican, formation et histoire](#)

[Le Saint-Siège dans le chaos du xxe siècle](#)

[Quelle géopolitique pour l'après-guerre froide ?](#)

[Le Vatican et le monde](#)

[La Curie et le gouvernement de l'Église](#)

[Le Gouvernorat de la Cité du Vatican](#)

[Chapitre 2 - Les préoccupations du Vatican](#)

[Le Vatican : continuité et extension de la romanité](#)

[La liturgie, expression de la romanité](#)

[Présence de Rome à travers le monde](#)

[Chapitre 3 - Les idées du Vatican](#)

[Les idées culturelles](#)

[Le Saint-Siège et les droits de l'homme](#)

[Le soft power culturel du Saint-Siège](#)

[Conclusion - Le rayonnement d'un méprisé](#)

[Table des matières](#)

